

**L'UNIVERSITÉ  
SYNDICALISTE**

**MAG**

**Actualité**

**Collèges, Lycées  
grève le 8 septembre**

**Dossier**

**Front populaire**

**Portrait**

**Philippe Pujol**

*bonnes vacances*

# MÊME POUR SARAH, ENSEIGNANTE, LES RISQUES DU QUOTIDIEN NE MANQUENT JAMAIS À L'APPEL.

ASSURANCE PROFESSIONNELLE  
**POUR LES RISQUES LIÉS  
À VOTRE ACTIVITÉ**

OFFRE RÉSERVÉE AUX MÉTIERS  
DE L'ENSEIGNEMENT :

**-10%** SUR LES CONTRATS  
D'ASSURANCE AUTO\*

**GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé)  
Connectez-vous sur [www.gmf.fr](http://www.gmf.fr) ou depuis votre mobile sur [m.gmf.fr](http://m.gmf.fr)

\*Offre réservée aux personnels des métiers de l'enseignement, la 1<sup>ère</sup> année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2016.  
LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie  
par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES.  
Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.





## 34 Fenêtre sur Les Arts de la rue

# 21

Dossier  
Le Front populaire

## 6

Portrait  
Philippe Pujol



## SOMMAIRE

### 30 jours Rattrapage

• Le parcours d'une loi

### Portrait

• Philippe Pujol

### Actualité

- Loi Travail et 49-3
- Interdiction de manifester
- Lycées et collège : grève le 8 septembre
- Des conditions de rentrée inacceptables
- Collège 2016 toujours contesté
- Salaires
- PPCR et les autres corps
- Les politiques régionales
- Le bac 2016

### Éco/social

- Séparation du MEDEF et de l'État
- CETA et TAFTA
- Perspectives économiques pour 2016

### Dossier

• Le Front populaire

### Métier

- Séries technologiques industrielles
- Le SNES-FSU présent à Blois
- Allègement histoire-géographie en TS
- Allègement SES en Seconde

### 4 Catégories 30

- Bilan d'étape pour la hors-classe
- Mouvement intra et TZR
- AED
- Non-titulaires

### 6 Sur le terrain 32

• Dans les collèges ruraux

### 8 Fenêtre sur 34

• Les Arts de la rue

### Culture 36

- Livres/Revue
- Cinéma/Théâtre/Spectacles/Expositions

### Dans la classe 40

• Le webdocumentaire

### Droits et libertés 41

- Marche des Fiertés
- Migrants

### 18 Entretien 42

• Bernard Caillaud

### International 44

- Scolarisation des réfugiés en Allemagne
- Roumanie : manifestation pour la revalorisation des enseignants
- Vers un nouveau système éducatif en Tunisie
- Mali : résorption de la précarité

### 21 Changer d'ère 46

• Réseaux sociaux

### 28 Cahier spécial festivals 47

# Édito

## Pour une rentrée en force

Curieuse impression que laisse cette fin d'année, marquée par un conflit social de rare ampleur, un discrédit rarement égalé du pouvoir en place, des tensions palpables dans toute la société mais aussi par le regain espéré de débats sur la place publique, d'expression de citoyens demandeurs d'un modèle social renouvelé mais juste.

Tout au long de cette année, le SNES-FSU, avec la profession, a défendu un second degré ayant pour finalité l'acquisition de contenus formateurs pour tous les élèves, argumenté pour donner à l'éducation prioritaire les moyens de plus d'égalité, fait des propositions sur le collège, la conception des métiers, agi pour la revalorisation des carrières. Le gouvernement s'est entêté sur sa réforme du collège majoritairement contestée comme l'est la loi travail, feint de croire que partout les dispositifs de la réforme s'appliqueront sans problème, communiqué sur la refondation de l'école et les postes, en fermant les yeux sur la permanence de la crise du recrutement, la montée des effectifs dans le second degré, l'exaspération des personnels considérés comme des exécutants aux ordres et non comme des concepteurs de leur métier.

Le SNES-FSU entend lui ouvrir les yeux et poursuivra son combat pour le second degré

et ses personnels par une grève le 8 septembre.



Frédérique Rolet  
secrétaire générale

L'Université Syndicaliste, le journal du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. standard : 01 40 63 29 00). Directeur de la publication : Roland Hubert (roland.hubert@snes.edu). Rédacteur en chef : Thierry Pétrault. Secrétaire de direction : Bénédicte Derieux. Collaborateurs permanents : Grégory Bekhtari, Nicolas Bénéès, Jean-François Claudon, Véronique Ponvert, Stéphane Rio, Nicolas Sueur. Régie publicitaire : Com d'habitude publicité, Clotilde Poitevin, 25, rue Fernand-Delmas, 19100 Brive, tél. : 05 55 24 14 03, fax : 05 55 18 03 73, www.comdhabitude.fr. Compogravure : C.A.G., Paris. Imprimerie : RotoFrance, Lognes (77). C.P. N° 0118 S 06386. I.S.S.N. N° 0751-5839. Dépôt légal à parution. Photo de couverture : © DR.



Prix du numéro : 3 €. Abonnement : 1) Personnels de l'Éducation nationale : France 30 € ; étranger et DOM-TOM : 44 €. 2) Autres, France : 42 € ; étranger : 56 €. Publicités : GMF (p. 2), MAE (p. 55), MAIF (p. 56). Joint à ce numéro : 24 p. Retraités ; une affiche A2 Grève





## De dépit en repli

L'extrême droite a perdu de quelques voix – le parti populiste FPÖ a tout de même frisé les 50 % – l'élection présidentielle en Autriche. Ce résultat sonne comme un véritable coup de semonce pour les dirigeants européens.

Ces partis, toujours plus nombreux, prospèrent sur les effets d'une crise qui n'en finit plus et s'affirment désormais dans la vie politique de tous les pays. En France, Marine Le Pen caracole dans les sondages et on lui prédit directement une présence au second tour en 2017. Le Brexit qui dépasse largement le cadre du parti souverainiste Ukip, l'assassinat de la députée Jo Cox toujours au Royaume-Uni, la victoire de Virginia Raggi à la mairie de Rome, le rejet de l'Europe en Grèce, en Espagne après les très sévères politiques d'austérité imposées aux peuples, la liste est longue. Même l'Allemagne, longtemps épargnée par le populisme, a vu naître une formation nationaliste l'Alternative für Deutschland qui s'illustre dans la lutte contre les migrants. Ils sont le reflet d'un repli sur soi autant inquiétant que dangereux.

La crise, les migrants, une construction européenne rejetée... ces peurs alimentent la défiance envers les vieux partis qui utilisent les mêmes recettes pour répondre aux exigences libérales imposées par l'UE. Le mouvement social contre la loi Travail s'inscrit également dans cette lutte contre ces politiques dictées par Bruxelles qui mettent à mal les modèles sociaux conquis à la faveur de luttes populaires. 80 ans après le Front populaire, 2016 s'inscrit dans cette même lignée de combats avec en filigrane, comme en Autriche, les mêmes menaces.

18 mai

**J'te fais pas de dessin.** Lyon veut reprendre à New York le record du monde de la plus grande BD.

20 mai

**Dans le rouge**  
Un réseau de voleurs de grands crus démantelé en Gironde.

23 mai

**Passe au vert**  
Le candidat écologiste devance l'extrême droite en Autriche.

25 mai

**Sur le pont**  
Loi Travail : blocage du pont de Tancarville.

26 mai

**En panne.** Les cinq raffineries Total touchées par la mobilisation contre la loi Travail.

27 mai

**On s'est bien trompé**  
Donald Trump assuré d'avoir l'investiture républicaine.

30 mai

**Qui cherche trouve.** Budget de la recherche : Hollande renonce en partie aux annulations de crédits.

31 mai

**Se faire bâcher.** Pluie : Wimbledon envoie un message de soutien à Roland-Garros.

2 juin

**A10 pieds sous l'eau**  
L'autoroute A10 bloquée par les inondations.

7 juin

**Plus de Cassius belli**  
L'ancien champion du monde de boxe, Mohamed Ali, est mort.

8 juin

**Le roi des...** Sables-d'Olonne : un homme s'introduit dans un zoo... pour libérer les lions.

8 juin

**Abattu.** Un sapeur-pompier agressé dans l'Oise par la personne qu'il secourait.

9 juin

**Y a de l'a bu.** Un Quimpérois contrôlé ivre et sans permis... le jour de sa convocation pour les mêmes faits.

10 juin

**Que d'eau, que d'eau.** Météo : le printemps 2016 a été l'un des plus arrosés des 50 dernières années.

11 juin

**Ça tourne pas rond**  
Violents affrontements entre hooligans à Marseille.

13 juin

**Horreurs en série.** Après la fusillade dans un club gay en Floride, un couple de policiers tué à Magnanville.

14 juin

**Assassinat politique**  
La députée travailliste pro-européenne Jo Cox assassinée

21 juin

**(S)on évasion**  
Mort de Benoîte Groult, féministe convaincante

### BILLET D'HUMEUR

## 1,6 kilomètre

Le gouvernement invente un nouveau concept « démocratique » : la manifestation circulaire. Incapable d'assumer ses rododonnées, le Premier ministre doit renoncer à interdire la manifestation parisienne contre la loi travail du 23 juin mais impose un trajet fermé, un circuit de 1,6 km. Rien d'étonnant au demeurant de la part d'un homme dont la pensée tourne en boucle autour de deux leitmotivs : autoritarisme et mépris des salarié-es. Au lieu de reculer, il prétend nous faire tourner en rond. À l'image de sa

vision du progrès social : revenir au début du siècle dernier, au temps où le patronat avait tout pouvoir sur le salariat. Peut-être rêve-t-il même, dans ce retour en arrière, d'un bel enclos grillagé pour parquer les contestataires, les réfractaires, et les protéger de même dans leur folie émancipatrice ? L'histoire bégaie-t-elle ? L'avenir le dira, mais à tourner le dos à ses valeurs, cette gauche-là creuse sa tombe... et cette tombe ne sera pas la nôtre.

Roland Hubert

# Le parcours d'une loi

La loi travail a mis en exergue le parcours parfois chaotique d'une loi. Au départ, elle s'intitule projet puisque présentée par le gouvernement ou proposition quand elle émane d'un parlementaire, puis chemine de commission en audiences, de l'Assemblée au Sénat avant d'être adoptée par le vote. Pas toujours ! La dernière utilisation du 49-3 démontre que l'arsenal législatif pour s'opposer à un projet de loi reste limité, le gouvernement pouvant faire le choix du passage en force en ayant recours au 49-3 stoppant également le processus d'amendement.

## Navette

Aux termes de l'article 45, alinéa 1, de la Constitution :

« *Tout projet ou proposition de loi est examiné successivement dans*

*les deux assemblées du*

*Parlement en vue de l'adoption d'un texte identique ».*

De ce principe, il résulte que l'adoption définitive d'un texte implique son vote dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et par le Sénat au terme d'un mouvement de va-et-vient du texte en discussion entre les assemblées, communément appelé « navette ».

En cas de désaccord entre les deux chambres, l'Assemblée nationale statue en dernier ressort. ■



## Contrôle de légalité

En vertu de l'article 39 de la Constitution, le Conseil d'État est obligatoirement saisi de tous les projets de loi, avant leur adoption par le Conseil des ministres et leur dépôt devant le Parlement. Il joue aussi le rôle de conseiller du gouvernement.

Le Conseil constitutionnel exerce le contrôle du respect de la Constitution sur les lois ou les traités uniquement lorsqu'ils lui sont déférés par les autorités habilitées à le saisir. La saisie du Conseil peut être exercée par le président de la République, le Premier ministre et les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale ou soixante députés ou soixante sénateurs. Et depuis 2010, les citoyens le peuvent aussi.

C'est ce qu'on appelle une *Question prioritaire de constitutionnalité*. Un Français peut contester le texte de loi qui s'applique à son procès s'il porte atteinte à ses droits et ses libertés. Les sages jugent le texte dans sa conformité avec la Constitution. Ils peuvent censurer l'ensemble de la loi ou retoquer certains articles. ■



## Loi amendée

Le projet ou proposition de loi est examiné par une des huit commissions permanentes sous la direction d'un rapporteur. Composées de membres désignés à la proportionnelle des groupes parlementaires, elles sont dites permanentes car leur composition n'évolue que peu pendant toute la

durée de la législature et parce qu'elles ont des champs de compétence prédéfinis. Le travail d'information de l'ensemble des députés revêt des formes diverses :



rapports d'informations publics, auditions de ministres, de personnalités, d'experts, dont les représentants syndicaux notamment ceux du SNES-FSU. C'est auprès d'elles que s'exerce aussi la forte pression des lobbies. L'initiative législative s'exprime également par le droit d'amendement qui permet aux sénateurs – comme aux députés et au gouvernement – de modifier les textes de loi, que ce soit au moment de l'examen en commission ou en séance publique. ■

## Le 49-3

L'article 49, alinéa 3, de la Constitution prévoit que « *Le Premier ministre peut, après délibération du Conseil des ministres, engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote d'un projet de loi* ». Le projet est alors considéré comme adopté, sauf si une motion de censure est votée. Sous la V<sup>e</sup> République, elle n'a été

adoptée qu'une seule fois en 1962, à la suite du désaccord de la majorité parlementaire avec la réforme introduisant l'élection du président de la République au suffrage universel direct. La motion de censure, est davantage devenue un mode



d'interpellation du gouvernement et de sa majorité qu'un moyen pour les députés de mettre en cause réellement sa responsabilité. Seuls sont recensés les votes favorables à la motion de censure qui ne peut être adoptée qu'à la majorité des membres composant l'Assemblée. ■

### Visites scolaires



Le Palais Bourbon est ouvert aux groupes invités par un député. Les réservations s'effectuent au minimum trois mois à l'avance par l'intermédiaire du député qui a droit à trois créneaux de visites par trimestre. Elles sont organisées pour des groupes de 50 personnes maximum, gratuites et d'une durée d'une heure trente environ. Il n'y a pas de visites durant les questions au gouvernement (mardi et mercredi, de 14 h 30 à 16 h 30).

### Le chiffre

# 137 665

En septembre 2006, l'opposition avait déposé pas moins de 137 665 amendements sur le texte de privatisation de Gaz de France, record absolu pour un texte sous la V<sup>e</sup> République.

**RECEVOIR, À MOINS DE QUARANTE ANS**, le prestigieux prix Albert-Londres représente la consécration pour un journaliste. Philippe Pujol poursuit son travail d'investigation, ses enquêtes de terrain, et profite de ce nouvel élan donné à sa carrière pour atteindre son objectif : rendre compte de la réalité, donner à voir le réel dans toute sa complexité. Pour ce faire, Philippe Pujol est au plus près des gens, en immersion dans les quartiers.

# Dévoiler la complexité du monde

**P**hilippe Pujol est connu pour ses publications (livres, reportages, chroniques dans la presse) sur la ville de Marseille, notamment sur ses quartiers nord. Le prix Albert-Londres lui a conféré un statut professionnel et médiatique, il a été reçu sur les plateaux télé et ses travaux ont pris alors une dimension nationale. Aujourd'hui, Ph. Pujol bénéficie d'une expertise reconnue en ce qui concerne ses analyses locales ; et s'il entend diversifier ses sujets de recherches (et notamment s'intéresser à l'extrême droite), c'est toujours porté par ce qui l'a motivé jusque-là : un engagement personnel et professionnel.

## Journaliste en immersion

Ph. Pujol est marseillais d'origine, il vit dans la cité phocéenne et a travaillé dix ans au quotidien *La Marseillaise*. Il connaît Marseille sur le bout des doigts. Au départ, il n'avait pas vocation à devenir journaliste : il suit des études en biologie, obtient un master en éthologie (sciences du comportement animal), ce qui ne sera pas sans lien avec son approche journalistique, empreinte d'anthropologie. Des problèmes en orthographe le poussent sur une voie plutôt scientifique : il sera quelque temps ingénieur informatique, mais finalement suivra des cours de journalisme à Marseille et intégrera *La Marseillaise* lors d'un stage, à l'issue duquel il est embauché comme « localier ». Le fait divers est un passage obligé dans le métier, il se frotte au terrain, et découvre alors la matière de ses recherches : les quartiers nord de Marseille, la misère, les trafics, la drogue, la délinquance... et leurs pendants que sont les clientèles nombreux qui alimentent cette misère sociale. Ph. Pujol s'attache alors à entrer en contact avec les habitants des quartiers pour décrire, exposer les faits, aider à comprendre. « *J'ai voulu montrer ce qu'il y avait de très humain dans ces voyous, dit-il, montrer que le monde n'était pas si tranché, avec les méchants figés dans leur rôle. Si je parle et cherche le contact avec tous ces gens, c'est pour montrer la complexité des individus. C'est aussi une méthode d'an-*



© Benjamin Gernier

**« Je ne suis pas dans la dénonciation, seulement dans la description.**

***La réalité, c'est mon honnêteté. »***

*thropologue.* » Et c'est ainsi qu'il côtoie les dealers. À la lecture de ses ouvrages (voir ci-contre), le lecteur se demande comment il parvient à obtenir que les voyous en question se livrent autant à lui, qu'ils lui fournissent autant d'informations... Ph. Pujol explique que « *c'est affaire de personnalité d'abord : j'ai un contact facile avec toutes les couches de la société, les populations d'origine très populaire – j'étais en classe avec des Gitans, des Rebeux (sic) –, et d'autres moins : une partie de ma famille est plutôt bourgeoise... Ensuite, je bénéficie d'un véritable ancrage dans les quartiers nord, depuis mon enfance : des copains de rugby, des jeunes que j'ai rencontrés quand j'étais agent de sécurité (pour payer mes études), et j'ai gardé les contacts. Enfin, ma formation d'éthologue me pousse à étudier le terrain sur lequel j'interviens, à questionner les gens, à discuter,*

*à prendre mon temps pour observer... »*. Pour approcher les dealers, chacun sa méthode : il a trouvé la sienne, il s'adresse aux mères. Il les côtoie, partage avec elles le quotidien, échange au sujet des enfants : il s'identifie à elles, avec une vraie sincérité, et cette empathie inspire la confiance. Et la problématique des stupés s'invite tout naturellement dans la discussion. Il ne se fait pas passer pour ce qu'il n'est pas, il se présente en tant que journaliste (même s'il triche un peu sur le motif de son enquête... il avance plutôt un sujet neutre, comme la rénovation urbaine, par exemple) et il mène ses recherches ainsi, avec respect et patience.

## « Mon métier : un journalisme engagé, non militant »

Quand Ph. Pujol parle de la pauvreté, c'est malheureusement un sujet porteur. Pourtant, il ne traite pas de la misère par opportunisme, au contraire. Il a une idée très précise de sa mission de journaliste, il veut être au plus près de ce qu'il perçoit comme réalité. Quand il la décrit, il donne donc une vision crue de la misère, mais n'en oublie pas pour autant de dépeindre le système qui l'accompagne, les petits arrangements dans lesquels « trem-pent » les élus locaux, et de pointer la

responsabilité des institutions : « *quand je parle de Gaudin (ndlr : maire de Marseille), j'essaie de faire comme Albert Londres quand il parle du baigneur de Cayenne : je ne suis pas dans la dénonciation, je suis seulement dans la description. La réalité, c'est mon honnêteté. Je décris pour que les gens sachent. J'ai la volonté de faire savoir. Mon combat, c'est me faire publier. Ensuite, les lecteurs me lisent, ils savent* ». Il fait ainsi la distinction entre le journaliste engagé et le militant. Il ne critique pas les journalistes militants, ceux qui écrivent pour nourrir une cause, qui vont chercher sur le terrain de quoi alimenter leur thèse. Simplement, il n'est pas de ceux-là. Il se reconnaît une ligne éditoriale de gauche, une ligne idéologique, mais il estime que le rôle du journalisme n'est pas de mener le combat ; le sien, en tout cas, se limite (et c'est déjà beaucoup) à en fournir les outils : « *j'es-*

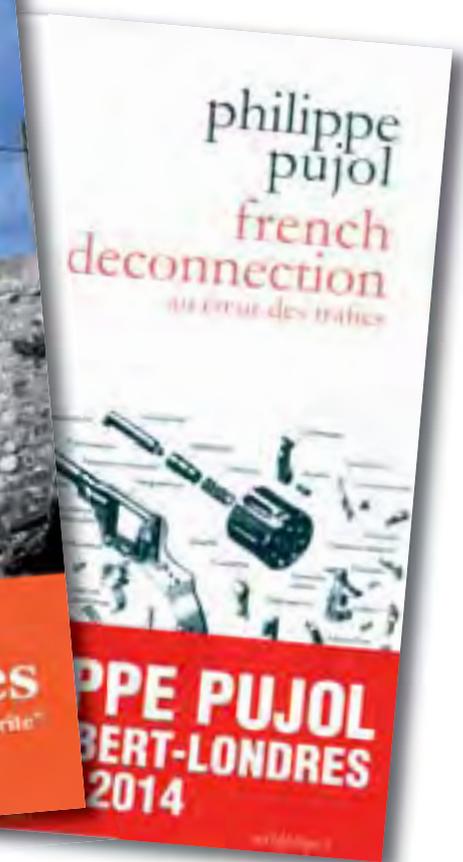
saie de décrire le système, je m'en tiens à cela ; un trop fort parti pris ne colle pas avec l'idée même du reportage, de l'enquête journalistique. On risquerait de me taxer d'avoir falsifié la réalité. Je livre juste l'outil, et les syndicats, notamment, s'en saisissent pour agir, les citoyens sont alertés, ils réfléchissent ». Les travaux qu'il a menés pour montrer la corrélation qui existe entre les différents clientélismes (politique, associatif, immobilier...) ont été remarqués par des sociologues qui s'en sont emparés, et Ph. Pujol est fier d'avoir pu contribuer à cela.

### Vaincre le Monstre

Les articles « Quartiers shit », parus régulièrement dans les pages de *La Marseillaise*, offraient une chronique de la vie quotidienne des quartiers nord. Ph. Pujol s'est vu décerner pour l'ensemble de ces textes le prix Albert-Londres : un prix de grand reporter à un journalisme de proximité, mais qui ne démerite pas dans la qualité des reportages, et parfois aussi dans les risques encourus sur ce terrain-là, si lointain et étranger à beaucoup d'entre nous. Son dernier ouvrage, *La fabrique du Monstre*, a été très lu et très remarqué aussi. C'est un livre très dur, qui marque profondément : « *c'est vrai, ça plombe. C'est un choix, je décris le pire, je veux que ça marque : il y a des choses très bien qui se passent dans les quartiers nord, je*

**« Le Monstre, c'est toutes les formes de radicalisme [...] Le Monstre n'est pas marseillais, mais il est particulièrement visible à Marseille »**

*n'en parle pas, ce n'est pas mon propos* ». Tout à son entreprise de donner à voir, de livrer la réalité telle qu'elle est pour susciter une réflexion et une réaction, Ph. Pujol ne fait pas dans la dentelle ; il dit qu'il utilise une



écriture « marrante » (*sic*) comme un palliatif, une « douceur », un moment de respiration dans le récit oppressant auquel il convie le lecteur. Et il le soumet donc à cette métaphore, à ce Monstre ravageur aux multiples visages : pour les uns, ce sera la drogue, pour les autres, la pauvreté. Chaque lecteur a son idée préconçue, vient chercher dans la lecture du livre la confirmation de l'identité de son Monstre à lui ; et en général, il la trouve. Pour l'auteur, le

Monstre, c'est la république malade, la démocratie qui dysfonctionne. Le Monstre, ce sont les élus, ceux qui sont enlisés dans des pratiques mafieuses. « *Le Monstre, c'est toutes les formes de radicalisme, de l'extrême droite aux radicalismes religieux, celui qui touche l'islam, le radicalisme israélite, l'Opus Dei ; le clientélisme aussi en est un. Le Monstre n'est pas marseillais, mais il est particulièrement visible à Marseille.* »

Ph. Pujol s'attaque désormais à un nouveau Monstre auquel il a donné un nom : le fascisme. Il explique qu'il a commencé à côtoyer les « fachos » comme il l'avait fait avec les voyous, qu'il a parlé à des individus parfois gentils, qu'il a découvert une fois de plus la complexité du monde, et qu'il tentera de nous la faire partager... Avec cette réserve qui le perturbe tout de même : c'est difficile de parler d'un sujet sans alimenter l'intérêt pour le sujet en question, et ça, il ne le veut pas. Contrairement à la noirceur contenue dans ses publications, il est porteur d'un bel optimisme, il a de nombreux projets, également en tant que citoyen : travailler avec la fondation d'Auteuil pour former des jeunes des milieux populaires au journalisme, par

### La fabrique du Monstre (Extrait)

Une canette de bière bien serrée dans son poing droit, il parle en agitant sa main gauche avec des petites convulsions toutes marseillaises. Le tout s'équilibre comme ça. D'une voix de supporter de l'OM après une nuit blanche, râpée par tout ce shit de goudron fumé depuis trop longtemps, il bavasse au téléphone, multipliant les allées et venues deux mètres devant un arrêt de bus non loin des Micocouliers. (...) Un écouteur dans l'oreille, il tord son cou dans des spasmes pour maintenir sa bouche en face du micro. Mais le fil pendouille sur le côté... il n'est branché à rien. Je le baptise « kit-main-libre ». (...) Ses yeux, quand on arrive à les voir, clignent comme des warnings. Le garçon est fou, ce qui le rend inoffensif aux yeux des mauvais gars du quartier. Il paye sa dope et, pendant des heures, reste à écouter les palabres des dealers, d'un bas d'immeuble à un autre, sans dire un mot, pour ensuite réorganiser tout ça dans son monde intérieur et le transmettre - mais on ignore à qui - avec son téléphone imaginaire (page 93 sq.).

exemple. Il veut réfléchir aussi à la façon de réhabiliter ce qui fait l'identité marseillaise, vrai creuset de la diversité, pour ne pas qu'elle se dilue. Il pense par ailleurs que le système qu'il décrit est à bout, que les clientélismes sont fatigués (qui achète aujourd'hui un élu pour obtenir un logement HLM ?), que les élus se déchirent entre eux, et que la société civile est en train de relever la tête. « *C'est encore timide, mais les choses bougent : des syndicats sont en lutte, des associations se structurent, la société civile reprend la main. Alors, si mon livre peut apporter des outils pour changer les choses...* » ■

### QUELQUES DATES

- ▶ 1975 : naissance à Paris.
- ▶ 1977 : arrivée à Marseille.
- ▶ 1995 à 2000 : étudiant en biologie et agent de sécurité.
- ▶ 2004 : entrée au quotidien *La Marseillaise* comme stagiaire. Il y sera localier, puis fait-diversier.
- ▶ 2010 : 3<sup>e</sup> prix Varenne pour un reportage sur les Roms.
- ▶ 2012 : 1<sup>er</sup> prix Varenne pour son enquête « Au cœur des trafics ».
- ▶ 2014 : prix Albert-Londres pour le deuxième volet de son enquête *French deconnection*, intitulé « Quartiers shit » (Éd. Robert Laffont et Wildproject).
- ▶ 2014 : il quitte le journal *La Marseillaise*.
- ▶ 2016 : *La Fabrique du Monstre* (Éd. Les Arènes).

Portrait réalisé par Véronique Ponvert

# VOTONS, MANIFESTONS LE 28 JUIN

**Le gouvernement refuse d'entendre la contestation massive de la population et choisit une réponse autoritaire. Opposons-lui notre détermination.**

Minoritaire dans l'opinion publique, minoritaire à l'Assemblée nationale, minoritaire auprès des organisations syndicales, la CGC ayant rejoint le camp des contestataires de la loi Travail de même que les plus importantes Fédérations de l'UNSA, le gouvernement se réfugie à nouveau derrière une posture d'autorité. Réponse particulièrement paradoxale pour ceux qui ont fait de la démocratie sociale leur marqueur, dans le discours seulement...

## Mouvement social ancré

Réponse évidemment très en deçà des enjeux alors que nous connaissons un mouvement social durable, symptomatique, au-delà même de la loi Travail, des inquiétudes et mécontentements qui traversent la société française. Cette loi qui irait, si elle était appliquée, à rebours des conquêtes sociales, pose toute une série de questions sur la place du travail, le partage des richesses, le respect et l'écoute de ceux qui œuvrent dans les entreprises et créent la richesse. Accepter des mesures qui tendent à augmenter le temps de travail, à diminuer des rémunérations déjà bien faibles, scellerait un modèle de société, la fin du progrès social et l'avènement du profit et de l'individualisation.



© Clément Martin

À ce titre, même si les salariés de la Fonction publique, dans nos rangs comme dans d'autres secteurs, n'ont pas participé massivement aux grèves et manifestations, la solidarité n'a pas fait défaut. Chacun sent bien que l'idéologie qui tend à affaiblir les garanties collectives trouverait vite à s'appliquer au statut de la Fonction publique et que les projets, annoncés notamment par plusieurs candidats à la primaire à droite, ont trouvé une amorce dans la situation actuelle. C'est pourquoi le SNES avec la FSU appelle à s'emparer

de la votation citoyenne lancée par l'intersyndicale interprofessionnelle, votation dont les résultats seront remis au président de la République et aux préfets le 28 juin, et à participer aux nouvelles actions de l'intersyndicale le 28 juin. Le gouvernement doit cesser d'essayer de réduire le conflit à un affrontement avec la CGT : il doit comprendre qu'il est irresponsable d'entretenir tensions et division, entendre qu'il s'agit d'un mouvement social profond, et retirer sa loi. ■ **Frédérique Rolet**

## CONTESTATION MUSELÉE

**Le pouvoir, de plus en plus isolé et minoritaire, a fini par autoriser la manifestation parisienne du 23 juin, mais en fixant lui-même les modalités. Cette restriction d'un droit constitutionnel est intolérable.**

Une manifestation permet par le rassemblement des citoyens d'exprimer, devant l'opinion et face aux pouvoirs publics, un profond mécontentement. Elle est donc une modalité d'expression démocratique et une forme d'action privilégiée par le mouvement social. Le droit de manifester existe dans la Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH).



© Daniel Maunoury

## Violences et responsabilité

Dans le droit français, on se réfère plutôt au « droit de réunion » qui est une liberté consacrée par les lois des 30 juin 1881 et 28 mars 1907, l'interdiction relevant de l'exception : le préfet peut en effet interdire une réunion s'il a des motifs sérieux de penser qu'elle puisse donner lieu à « trouble à

l'ordre public ». Mais les interdictions demeurent rarissimes et n'ont été prononcées ni en mai 1968, ni au moment des manifestations contre le CPE en 2006 ou contre la réforme des retraites de 2010, trois moments où les manifestations furent pourtant émaillées de violences.

Les violences brident ce droit à manifester puisqu'elles dissuadent certains de participer

à des rassemblements jugés potentiellement dangereux ou qui les associeraient d'une manière ou d'une autre à une modalité d'action qu'ils réprouvent. Les organisations syndicales ont d'ailleurs condamné ces violences avec la plus grande fermeté. Et c'est aussi la raison pour laquelle les organisateurs participent à la protection de leurs cortèges avec leur service d'ordre. Mais les syndicats ne peuvent assurer la sécurité des abords de la manifestation, il est d'ailleurs plutôt heureux qu'ils n'aient pas ce pouvoir de police et comme le rappelle le communiqué intersyndical publié au soir du 14 juin, « il est de la responsabilité du gouvernement d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre ».

En demandant aux organisations syndicales de renoncer à organiser une manifestation, voire en menaçant d'interdire les manifestations, le gouvernement franchit donc un pas supplémentaire dans la restriction des libertés et la volonté de museler l'opposition à la loi Travail. Nous n'entendons pas céder et nous défendrons à toute force le droit à manifester. ■ **Benoît Teste**

# DERRIÈRE LA LOI TRAVAIL

**La surtaxation des emplois précaires, avancée par le gouvernement pour lutter contre la précarité, a finalement été abandonnée sous la pression du MEDEF. Un renoncement de plus.**

Suite aux premières mobilisations des lycéens et étudiants, le gouvernement avait envisagé d'augmenter la surtaxation des CDD afin de dissuader les employeurs de recourir à ces contrats courts et à l'intérim. La menace du MEDEF de quitter les négociations de la nouvelle convention de l'assurance chômage lui a vite fait abandonner cette idée.

L'UNEF tenait à cette mesure et son abandon explique en partie la détermination de l'organisation étudiante dans la mobilisation.

Il s'agit d'un renoncement du gouvernement très dommageable car la précarité et le chômage dans la jeunesse sont véritablement institutionnalisés par un système d'abaissement de cotisations pour les embauches, y compris en CDD, des moins de 26 ans.

Ces exonérations abaissent les cotisations employeurs de 74 millions d'euros en 2015, alors que la surtaxation des contrats courts ne rapporte que 70 millions à l'UNEDIC : 45 % des chômeurs touchant une indemnité



des jeunes sans diplôme, sortis du système scolaire depuis un à quatre ans, est passé de 36 % à 53 % entre 2007 et 2014. Le diplôme protège puisque, pour les jeunes plus qualifiés, la hausse n'est que de 3 à 7 points.

## Une jeunesse très précarisée

Les entreprises, y compris les plus grandes, pourront continuer à utiliser une main d'œuvre, sur des contrats courts, pour des besoins permanents, ce qui génère de la précarité et empêche une partie de la jeunesse d'acquérir la qualification liée à l'expérience. Les moins qualifiés perdront le savoir-faire acquis durant leur formation que seul l'emploi stable permet de conserver et d'actualiser : un beau gâchis.

Cette nouvelle concession faite au MEDEF n'aura servi à rien. L'organisation patronale n'a concédé aucune avancée aux syndicats de salariés et aucun accord sur l'indemnisation chômage n'a pu être trouvé. ■

Thierry Ananou

# CONGRÈS DE LA FGR-FP : RENFORCEMENT ET DÉTERMINATION

**Après la désaffiliation de syndicats de l'UNSA au 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'enjeu du congrès était particulièrement important : la FGR-FP allait-elle survivre au départ du tiers de ses adhérents ?**

Après trois jours de travaux, les délégués des syndicats de la FSU, de l'UNSA, de FO, de Solidaires, de l'ARFEN et les délégués adhérents directs ont voté, à une très large majorité, une motion revendicative ambitieuse, ainsi qu'une résolution visant à travailler au renforcement de la fédération. Le congrès a montré que le pluralisme, loin d'être un obstacle à l'unité, renforce la combativité. Et si les débats ont parfois été trop rapides en plénière, le texte final s'inscrit dans la logique revendicative du congrès FGR-FP de Poitiers. Il a réaffirmé ses missions : défendre les retraités de la Fonction publique et revendiquer leur représentation dans les différentes instances de négociation.

Ainsi a été réaffirmée la validité de la plateforme

des actions unitaires intersyndicales qui se sont exprimées dernièrement le 9 juin.

## Unis et revendicatifs

La FGR-FP, qui participe à l'inter-UCR et au groupe des « 9 », entend poursuivre sa recherche d'un arc unitaire syndical plus large autour d'objectifs visant à l'amélioration sub-

stantielle des conditions de vie de l'ensemble des retraités, et ce alors que la non-revalorisation des pensions au 1<sup>er</sup> octobre 2016 est annoncée et que le rapport du COR suggère des mesures régressives à l'encontre des retraités. Face, aussi, aux attaques contre le statut de la Fonction publique, la lutte n'est pas terminée et la présence d'une FGR-FP renforcée,

ouverte à d'autres forces syndicales et à toute la Fonction publique, est indispensable.

Les retraités qui ont fait valoir à nouveau leurs revendications le 9 juin sont très présents dans la mobilisation contre la loi Travail. Le 14 juin, ils ont manifesté leur implication et leur solidarité, derrière une banderole rappelant les revendications concernant le droit du travail. ■

Marylène Cahouet



# COLLÈGE, LYCÉES : GR

Réforme du collège, maintien de la réforme Chatel du lycée, accent mis sur l'autonomie, évaluation des élèves, procédures d'orientation... À travers ces mesures de gestion de flux

d'élèves à moindre coût, le second degré est l'objet d'une réforme globale visant à en changer fondamentalement la conception, dans l'optique d'une organisation du système éducatif

## Des conditions aggravées

La rentrée s'annonce incertaine à plus d'un titre : lycées bondés et menaces de fermetures sur des collèges...

L'Éducation est présentée comme une priorité, mais l'investissement consenti ne suffira même pas à maintenir des conditions d'enseignement déjà bien dégradées depuis les coupes budgétaires de 2007-2012. En lycée, on attend de 44 500 à 78 000 élèves de plus, selon que ceux ayant échoué au baccalauréat feront ou pas valoir leur droit à la réinscription dans leur lycée d'origine. Les académies ont mis de côté des moyens à déployer à la rentrée (Toulouse), ou prévu de regrouper les élèves au sein de dispositifs spécialisés (Créteil). Ces interrogations sur la Terminale s'ajoutent à celles sur les Premières, dont certaines, telles les STMG, voient leurs effectifs exploser suite aux nouvelles modalités d'orientation en fin de Seconde. Quant aux Secondes qui subissent déjà une augmentation d'effectifs due à l'arrivée de la génération des années 2000, la quasi-suppression du redoublement en Troisième amplifiera ce phénomène.

Quels enseignants mettre devant ces élèves ? Les réponses sont diverses et toutes insatisfaisantes : classes bondées à 35 élèves voire plus (Lille), ouvertures financées en heures supplémentaires (Aix-Marseille)... car les 2 509



emplois supplémentaires prévus à la rentrée ne suffiront pas à combler les besoins des lycées, combinés à la mansuétude dont a bénéficié la mise en place de la réforme du collège dans nombre d'académies.

### Qui veut noyer son chien...

Côté collège, en plus de la réforme, les inquiétudes portent sur les menaces de fermetures touchant nombre d'établissements souvent

ruraux (Nancy-Metz), mais pas toujours (Nantes, Orléans-Tours, Rouen), dont les effectifs (moins de 300 élèves) ou la mixité sociale sont jugés insuffisants. Aucune réflexion n'est menée sur le service public rendu par ces collèges : les considérations sont financières, et cet abandon profite au secteur privé (Rennes).

La sous-estimation des effectifs est une constante de ces dernières années,

de même que les économies d'échelle avec les fermetures et les fusions de collèges comme de lycées. Et l'on pourra se plaindre que les résultats du système se dégradent, ce qui justifiera de nouvelles réformes... Et si au contraire on commençait par donner de l'oxygène au système : améliorer les conditions de travail des élèves et des personnels, donner de l'attractivité et de la reconnaissance salariale à la profession... ■

## La réforme plaquée sur les collèges

L'année scolaire se termine dans de nombreux collèges comme elle a commencé : par l'imposition de réunions visant à mettre en œuvre la réforme. La résistance pédagogique lancée par le SNES-FSU doit se poursuivre.

Face à cette réforme imposée, il est urgent de prendre le temps de la distance et de la réflexion : de nouveaux programmes ne s'improvisent pas, de nouveaux dispositifs ne se bricolent pas ! Ce sont les enjeux de la résistance à laquelle appelle le SNES-FSU. À la rentrée, la réforme entre en application,

mais elle ne s'installera pas comme elle a été conçue sur le papier.

L'année de lutte menée par le SNES-FSU et la profession a permis de démontrer que les discours simplistes sur le caractère élitiste des bilangues, sections euro et langues anciennes se traduisaient sur le terrain par le repli de familles sur le privé, et par des suppressions de postes ou des compléments de service pour les personnels.

### Résistance et professionnalité

Alors qu'il faut préparer les cours de l'an prochain – et pour certain-es sur quatre niveaux ! –, le SNES-FSU appelle à prendre la main sur son

métier, à s'affranchir des prescriptions en tout genre. Un seul objectif : la réussite de tous les élèves. Une seule boussole : les programmes. L'accompagnement personnalisé vise à lutter contre la difficulté scolaire ? C'est au professeur de décider comment mettre en œuvre cet objectif dans son enseignement.

Les EPI visent à travailler des points de programme avec d'autres disciplines ? Commençons par mettre les nouveaux programmes à l'épreuve des élèves sans nous laisser imposer des projets usine à gaz. L'interdisciplinarité est un outil pédagogique intéressant, mais ce n'est pas une fin en soi. Faisons notre métier, et faisons-le bien. Refusons les usines à gaz. Le SNES-FSU continuera pour sa part à fédérer les propositions et à proposer des rendez-vous de lutte.

Voir : [www.snes.edu/Action-et-resistance-pedagogique.html](http://www.snes.edu/Action-et-resistance-pedagogique.html). ■



# ÈVE LE 8 SEPTEMBRE

en un bloc école/collège suivi du bac-3/ bac+3. Dans le cadre de cette transformation, les métiers sont dévalorisés, les personnels niés dans leur expertise, le préjudice est grand pour

les élèves notamment les plus en difficulté. Le SNES-FSU appelle à préparer la grève du 8 septembre dès maintenant dans les réunions de fin d'année et lors des AG de rentrée.

## Résistance pédagogique sur le terrain

Les actions contre la réforme se poursuivent dans les établissements. Des équipes refusent de mettre en place ces mesures l'année prochaine, malgré le zèle et la pression exercés par certains chefs d'établissement. Exemple !

La résistance s'organise. Dans le collège Henri IV de Meulan (académie de Versailles) : la direction demandait, et ce dès le mois de décembre, de remettre des projets d'Accompagnement personnalisé et d'EPI, arguant qu'elle avait besoin d'en connaître le contenu pour répartir les heures supplémentaires.

### Grain de sable

Face à cette injonction, la majorité des équipes disciplinaires a refusé, considérant qu'elles devaient d'abord s'attacher à mener à bien cette année scolaire avant de préparer les contenus de la suivante ! La résistance pédagogique était en marche. En effet, comment concevoir la préparation de contenus sans même connaître ses niveaux de classes ? Les équipes pédagogiques ont également vu, dans cette demande d'organiser l'AP et les EPI, une nouvelle forme d'amputation des heures discipli-



naires. Inacceptable ! Et les personnels ne sont pas dupes : derrière ces projets apparaît également une forme d'évaluation et de mise en concurrence orchestrée par la direction. Du coup, seule une minorité des équipes disciplinaires est entrée dans ce processus et a remis des projets d'AP et d'EPI. Au fil des semaines, la direction a continué à marche forcée, allant jusqu'à proposer une répartition de la DGH dans laquelle des

collègues ayant proposé des AP et des EPI se retrouvaient avec tellement d'heures supplémentaires qu'ils ne pouvaient les assumer, et qu'à l'inverse, ceux qui n'avaient pas fait de propositions se retrouvaient avec un service incomplet. Beau moyen de pression !

### Blocage

Devant l'évidence, les enseignants pro-réforme ont renoncé à une partie de leurs heures afin de les répartir entre toutes les disciplines. La direction menace à présent de reprendre ces heures, pourtant destinées à des redoublements, si les enseignants ne rendent pas de projet. Ces derniers ne veulent pas céder considérant que le métier ne consiste pas à ficeler des projets pour négocier des services, mais bien à transmettre des savoirs aux élèves. Et ce, pendant des heures de cours. Des vraies ! ■

## La réforme masquée du lycée

De nouvelles règles organisent désormais la fin du redoublement tout au long de la scolarité, d'autres instituent la conservation des notes supérieures à 10 et des « modalités adaptées de parcours » l'année qui suit un échec au bac.

Cet ensemble de mesures semble faire sens car il pose les principes d'une nouvelle conception du lycée.

Pour les doublants de Terminale, la politique du fait accompli a dominé afin de promouvoir un enseignement à la carte, sans considération

pour l'organisation des enseignements, de la vie scolaire et la préparation à la poursuite d'études. En conservant leur note, les élèves ont parfois pu s'affranchir dès cette année de suivre certains cours au gré de décisions locales.

Faute d'anticipation et d'information, ce décret a donc donné lieu à des interprétations très variables, au risque d'hypothéquer lourdement l'orientation post-bac des élèves concernés.

### Quel rôle pour le professeur principal

En fin de Seconde, il est maintenant obligatoire de proposer l'une des Premières des voies technologique et générale. En cas de désaccord avec cette proposition, les parents d'élèves peuvent éventuellement demander le « maintien », autre nom du redoublement.

C'est une forme de renversement de principes qui déconnecte le choix d'orientation de l'évaluation des apprentissages et de l'avis du conseil de classe. Pour autant, il n'y aura aucun moyen supplémentaire pour prendre en charge les élèves en grande difficulté scolaire, orientés par défaut en Première. Que penser du rôle du professeur principal dans ces conditions ? Les dispositions qui privent ainsi les équipes éducatives de possibilités de peser sur des décisions d'ordre pédagogique mettent forcément en cause l'expertise professionnelle de ceux dont le métier est d'enseigner et d'éduquer. Quelle place pour les enseignants, CO-Psy et CPE dans un lycée où la priorité aux apprentissages s'effacera peu à peu au profit d'une logique d'accompagnement et de gestion de flux ? Le SNES-FSU demande donc en urgence la réécriture des décrets sur le redoublement. ■



# SALAIRES : HAUSSE MESURÉE

Après six années de gel, la hausse de la valeur du point d'indice de la Fonction publique qui interviendra en juillet représente une rupture d'une ampleur cependant insuffisante.

L'augmentation de 0,6 % sera suivie d'une mesure d'une même hauteur au 1<sup>er</sup> février 2017. Il a fallu pour arracher cette décision en porter l'exigence à chaque occasion de la longue négociation PPCR<sup>(1)</sup>, dont le protocole avait finalement prévu un rendez-vous salarial. Cette hausse conforte l'effet des mesures indiciaires dont la transposition aux corps enseignants a été annoncée début juin (voir *L'US* n° 763).

## Au regard des enjeux

Pour autant, ces deux revalorisations ne sont pas à la hauteur des pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2010, de l'ordre de 8 %<sup>(2)</sup>. Elles ne sont pas suffisantes pour même porter le traitement minimum de la Fonction publique au niveau du SMIC.



© Flickr.com / Chuck Maurice

Ainsi, les assistants d'éducation ne verront aucune évolution de leur traitement net, l'augmentation de la valeur du point ayant pour seul effet de réduire l'indemnité différentielle qui porte leur salaire au niveau du SMIC. Elles ne sont pas non plus de nature à rendre leur attractivité aux métiers de l'éducation dont la rémunération en début de carrière aura été réduite d'un tiers en une génération.

## GIPA PROMISE MAIS EN RETARD !

Le gouvernement a annoncé le versement en 2016 de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA). Elle sera versée automatiquement aux agents qui auront perdu du pouvoir d'achat entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2015. Les crédits nécessaires ont été prévus par la loi de finances, mais le décret nécessaire n'est pas encore publié.

Les fédérations syndicales FSU, CGT, FO, Solidaires, FA FP et CFTC ont vu leur demande d'audience rejetée par Annick Girardin, la ministre de la Fonction publique. Il faudra donc dès la rentrée intervenir de nouveau et plus fortement pour revendiquer une hausse des salaires à la hauteur des besoins. Il y va de l'intérêt général. ■

Anne Féray

(1) PPCR : négociation sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations achevée en juillet 2015.

(2) Au gel du point, s'est ajoutée l'augmentation régulière de la retenue pour pension, appelée à se poursuivre jusqu'en 2020.

# PPCR : POUR TOUS LES PERSONNELS

Après les annonces des mesures sur les carrières et les rémunérations des professeurs et CPE, le ministère a réuni deux groupes de travail sur la transposition aux autres corps et les modalités d'accès à la classe exceptionnelle.

Le premier GT réuni le 16 juin a porté sur la transposition aux autres corps des principales mesures issues de PPCR. Adjoints d'enseignement (AE) : le ministère propose une revalorisation des indices sans changer les principes de progression de carrière. Le SNES-FSU revendique que les AE soient intégrés, avec reconstitution de carrière, dans le corps des professeurs certifiés, ce que le ministère pourrait envisager. PEGC : le ministère propose une revalorisation des indices de la classe exceptionnelle et le raccourcissement du temps de passage dans les derniers échelons. Le SNES-FSU acte positivement cette mesure et exige qu'elle s'accompagne d'une promotion de tous les PEGC à la classe exceptionnelle par la levée des avis défavorables.

## Inacceptable

Professeurs biadmissibles : les ayants-droit actuels conserveront le gain de rémunération dont ils bénéficient actuellement, sous la forme d'une bonification indiciaire. Le SNES-

FSU dénonce l'intention du ministère de supprimer cette échelle de rémunération pour les futurs biadmissibles.

Professeurs de chaires supérieures : le ministère renvoie à l'automne l'ouverture de la discussion dans le cadre de l'enseignement supérieur. Le SNES-FSU revendique dès à présent que les professeurs de chaires supérieures bénéficient, comme les professeurs agrégés, de l'ouverture sur la HEB.

## Classe exceptionnelle

Un second GT a été réuni le 17 juin pour discuter des modalités d'accès à la classe exceptionnelle. Le ministère a, derechef, présenté les modalités d'accès à ce troisième grade (voir *L'US* n° 763). Le SNES-FSU a dénoncé l'absurdité d'une liste limitée de missions rendant éligibles à une promotion plus rapide en classe exceptionnelle. Par exemple, d'autres situations d'exercice dif-



© Fotolia.com / Unlesam

ficiles pourraient être reconnues (TZR, affectation sur plusieurs établissements...). Pour le SNES-FSU, les modalités d'accès à la classe exceptionnelle doivent être revues afin de permettre à tous d'y accéder : le GT se réunira donc à nouveau.

Un troisième groupe de travail se réunira fin juin pour discuter des nouvelles modalités de l'évaluation des personnels. ■

Xavier Marand

# DU CÔTÉ DES RÉGIONS

**Six mois après les élections régionales, les nouveaux exécutifs régionaux ont voté leurs budgets et précisé leurs projets. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les disparités l'emportent.**

Les Régions ont aussi vu leurs compétences accrues en matière de formation professionnelle, initiale et continue. Un premier bilan, partiel, montre des constantes, qui cependant tendent à un éclatement des situations. La tendance semble être aux restrictions. Les tentatives en Bretagne (Région inchangée dans ses frontières et sa majorité) pour limiter la gratuité des manuels en lycée vont sans doute échouer sous la pression de la FSU et des parents d'élèves.

## Choix budgétaires

Sur le même sujet, la bataille commence aussi dans le Sud-Ouest où la nouvelle Région (Aquitaine, Poitou, Limousin) veut réduire les subventions accordées en Limousin et Poitou et ne plus subventionner les manuels qu'à hauteur de 70 euros en Seconde. Dans le même temps dans quelques collectivités, les aides non obligatoires à l'enseignement

privé, augmentent. Ailleurs, des projets inutiles et dangereux, mais aussi fort coûteux (portiques anti-armes, tests salivaires) sont revus à la baisse, sous la pression des personnels, des parents et des élèves.

## Formation professionnelle

Toutes les Régions veulent développer l'apprentissage dans les sections professionnelles (dont les BTS). La mixité des parcours (la première année sous statut d'étudiant et la seconde sous celui d'apprenti pour un BTS) et des publics (apprentis, élèves, voire adultes en formation continue dans une même classe), promue par le ministère, rencontre un écho favorable des Régions.

L'adaptation étroite des formations au marché de l'emploi régional est présentée comme la recette miracle contre le chômage des jeunes. Cet « adéquationisme » n'a pourtant jamais démontré son efficacité et amène



à une grande diversité de situations suivant les Régions.

Les politiques régionales ont des conséquences directes sur le fonctionnement des lycées. Le budget de fonctionnement d'un lycée, tout comme les formations qu'il peut offrir, ont un impact immédiat sur les conditions de travail des élèves comme des personnels.

Le SNES, avec la FSU, se battra à tous les niveaux pour que les lycées publics aient les moyens de fonctionner correctement et pour qu'il puisse offrir des formations à même d'élever le niveau de qualification des jeunes. ■ **Michel Galin**

# OUI, LE BAC A DU SENS !

**Dénoncer le bac comme un examen trop coûteux, trop lourd et inutile est devenu un rituel que vient alimenter la liste souvent longue de dysfonctionnements dans l'organisation, les erreurs dans les sujets et les incohérences dans les corrections...**

Pourtant, on aurait bien tort de s'arrêter aux critiques récurrentes, car le premier grade universitaire garde tout son sens ! C'est ce que le dernier rapport du CNETO vient fort opportunément rappeler.

Le modèle français du bac est devenu dominant dans les pays de l'OCDE. En 20 ans, le nombre de pays organisant un examen national à la fin du secondaire a quasiment doublé. Sur les 37 pays de l'OCDE, 27 ont un examen final, soit plus de deux tiers d'entre eux.

## Un modèle reconnu

Le bac n'est donc pas une exception française, contrairement aux poncifs complaisamment relayés par la presse et, dernièrement, par le think tank Terra Nova. En effet, si au milieu des années quatre-vingt-dix, la très grande majorité des pays laissait aux établissements la possibilité de délivrer un titre certifiant « maison » uniquement fondé sur le contrôle continu, il y a désormais consensus : nombreux sont ceux qui considèrent l'examen externe de fin d'études secondaires comme un outil d'évaluation des acquisitions réelles des élèves, sur la base de critères harmonisés à l'échelle nationale. Mieux encore, il est reconnu que des examens standardisés ont des effets bénéfiques

sur les apprentissages des élèves et diminueraient significativement les inégalités sociales. Il est alors singulièrement paradoxal de voir en France les épreuves terminales à ce point mises en cause. Certes, cette année encore, il y a le cortège des difficultés en matière d'organisation des corrections et oraux. Il y a parfois même des

erreurs dans les sujets comme dans celui de la spécialité maths en série S. Plus que jamais, cet examen reste pourtant un outil essentiel de démocratisation de l'accès aux qualifications. Une réflexion générale sur la forme comme la nature des épreuves peut s'imposer, mais à la seule condition d'y associer la profession. ■ **Claire Guéville**



Du 2 au 26 mai 2016, les adhérent-e-s du SNES ont, dans un vote individuel à bulletin secret, élu la nouvelle direction nationale du syndicat pour les deux années à venir. De très nombreuses sections SNES d'établissement ont organisé le vote.



Merci aux centaines de militant-e-s qui ont ainsi fait vivre la démocratie syndicale.

Quatre listes étaient candidates : Unité et Action, École Émancipée, Unité Revendication Indépendance Syndicale, Émancipation. Les résultats validés le 21 juin 2016 par la CA nationale sortante sont publiés ci-dessous.

En accordant près de 78 % à la liste Unité et Action, les syndiqué-e-s ont très majoritairement confirmé leur confiance aux militant-e-s et à l'orientation Unité et Action, qui dirige le SNES, dans un scrutin marqué par un taux de participation encore en baisse, de plus de quatre points. La liste Unité et Action enregistre une légère hausse de 0,7 point. Elle obtient 59 sièges à la CA nationale (comme en 2014).

La liste École Émancipée obtient 16,9 % (+ 0,13 point) et 13 sièges à la CA nationale (+ 1 par rapport à 2014). La liste Unité Revendications Indépendance Syndicale perd 0,9 point (2,53 %) par rapport à 2014 et perd l'un de ses deux sièges.

La liste Émancipation obtient 2,8 % (+ 0,1 point) et conserve ses deux sièges à la CAN.

La répartition des sièges à la commission administrative nationale du SNES (CA), ainsi qu'au Bureau national, s'effectue selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne (cf. tableaux). La CA nationale compte 75 élus titulaires et 75 élus suppléants, dont les secrétaires de catégories. Le Bureau national est composé de 25 titulaires et 25 suppléants.

La nouvelle CA, réunie les 21 et 22 juin 2016, a proclamé les élus du Bureau national, élu les secrétaires généraux, les trésoriers et secrétaire administratif ainsi que le secrétariat national. Vous trouverez ci-après la composition des différentes instances.

**Jacques Lacroix**

## Résultats du vote des adhérents pour la CA nationale

| Vote d'orientation                                |        |       |        |       |        |      |
|---|--------|-------|--------|-------|--------|------|
|   | 2016   |       | 2014   |       | 2012   |      |
|   | Voix   | %     | Voix   | %     | Voix   | %    |
| Inscrits  | 57 325 |       | 58 634 |       | 60 761 |      |
| Votants   | 19 197 | 33,49 | 22 239 | 37,93 | 25 020 | 41,2 |
| Blancs et nuls                                    | 915    |       | 1 157  |       | 1 188  |      |
| Exprimés  | 18 282 |       | 21 082 |       | 23 832 |      |
| Liste Unité et Action                             | 14 222 | 77,8  | 16 256 | 77,1  | 19 042 | 79,9 |
| Liste École Émancipée                             | 3 085  | 16,9  | 3 529  | 16,7  | 3 506  | 14,7 |
| Liste Unité Revendications Indépendance Syndicale | 463    | 2,5   | 727    | 3,4   | 779    | 3,27 |
| Liste Émancipation                                | 512    | 2,8   | 570    | 2,7   | 505    | 2,12 |

| Répartition des sièges                            | CA nationale | Bureau national |
|---|--------------|-----------------|
| Liste Unité et Action                             | 59 (=)       | 21 (=)          |
| Liste École Émancipée                             | 13 (+ 1)     | 4 (=)           |
| Liste Unité Revendications Indépendance Syndicale | 1 (- 1)      | 0 (=)           |
| Liste Émancipation                                | 2 (=)        | 0 (=)           |

| Vote de catégories           | Voix obtenues par les candidat-e-s |                       |                       |  |                    |
|------------------------------|------------------------------------|-----------------------|-----------------------|--|--------------------|
|                              | Exprimés                           | Liste Unité et Action | Liste École Émancipée | Liste Unité Revendication Indépendance Syndicale | Liste Émancipation |
| Agrégé-e-s                   | 2 759                              | 2 063                 | 518                   | 66   | 112                |
| Certifié-e-s AE PEGC         | 9 242                              | 7 009                 | 1 732                 | 268  | 233                |
| Non-titulaires               | 300                                | 242                   | 50                    |  | 8                  |
| CPE                          | 480                                | 388                   | 75                    |  | 17                 |
| Étudiant-e-s/surveillant-e-s | 81                                 | 64                    | 12                    |  | 5                  |
| CO-Psy et D.CIO              | 201                                | 169                   | 32                    |  |                    |
| Retraité-e-s                 | 3 888                              | 3 415                 | 338                   | 60   | 77                 |

*Tou-te-s les candidat-e-s Unité et Action ayant recueilli la majorité absolue des suffrages, ont été déclaré-e-s élu-e-s.*

## Après la CA nationale du 21 juin

### Le bureau national

**LISTE UNITÉ ET ACTION – UA**  
(21 sièges)

#### Titulaires

ROLET Frédérique ; TESTE Benoît ; SIPAHIMALANI Valérie ; MARAND Xavier ; BELLIN Fabienne ; BILATTE Alain ; CHARRIER Sandrine ; CLAIR Emilie ; CORDELIER Odile ; CORONAT David ; DENEUEGLISE Serge ; DENJEAN DAGA Florence ; DEVERNE Odile ; GUEVILLE Claire ; MERAL Jean-Pascal ; MEYSSONNIER Thierry ; MOREAU Hervé ; REYGADES Thierry ; SOLDAT Patrick ; TRAMONI Laurent ; VENÉTITAY Sophie.

#### Suppléants

ANANOU Thierry ; BAFFERT Corinne ; BARBILLAT Christophe ; BOUVET Marine ; BUQUET Camille ; CAHOUE Marylène ; CARDOSO Alice ; CLAVEAU Fabien ; ESPINASSE Magali ; HARVIER Jean-Michel ; HERAUT Valérie ; KRANTZ Nadine ; LACROIX Jacques ; LEIRITZ Matthieu ; LE PAIH Gwenaël ; LUIS Julien ; MONNIER Marie-Agnès ; POUS Claire ; ROSSET Ludivine ; SARRASIN Aurélia ; SECHET Emmanuel.

#### LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE

(4 sièges)

#### Titulaires

LEFÈVRE Clément ; PONTOIZEAU Nolwenn ; PÉRILLAT Marie-Cécile ; MARANGE Sylvain.

#### Suppléants

SIAUDEAU Julie, AKIELEWICZ Agnès, HAYE Marie, FERRY Pascal.

### Le secrétariat national

La CA nationale a procédé à l'élection du secrétariat national composé du secrétariat général, des responsables de secteurs et d'un(e) représentant(e) de l'École Émancipée.

Il est composé de :

**Unité et Action** : ROLET Frédérique ; TESTE Benoît ; SIPAHIMALANI Valérie ; MARAND Xavier ; BARBILLAT Christophe ; BELLIN Fabienne ; BILATTE Alain ; BUQUET Camille ; CAHOUE Marylène ; CHARRIER Sandrine ; CORDELIER Odile ; CORONAT David ; DENEUEGLISE Serge ; GUEVILLE Claire ; HARVIER Jean-Michel ; LACROIX Jacques ; LEIRITZ Matthieu ; MESSONNIER Thierry ; MOREAU Hervé ; REYGADES Thierry ; SARRASIN Aurélia ; SOLDAT Patrick.  
**École Émancipée** : LEFÈVRE Clément.

## LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



© Thierry Nectoux

### Secrétaire Générale

**FRÉDÉRIQUE ROLET**

Agrégée de lettres classiques, enseigne au collège Lavoisier de Lambersart (Nord). Elle est la porte-parole du SNES et chargée des contacts avec le ministre.

### Les secrétaires généraux adjoints



© Bernard Jousse

**BENOÎT TESTE**

Agrégé d'histoire-géographie, enseigne au lycée Condorcet de Saint-Priest (Rhône)



© Bernard Jousse

**VALÉRIE**

**SIPAHIMALANI**  
Agrégée de SVT, enseigne au lycée Jules-Ferry de Paris



© Bernard Jousse

**XAVIER MARAND**

Certifié de mathématiques, enseigne au lycée André-Argouges de Grenoble (Isère)

### Trésorier



© Bernard Jousse

**DAVID**  
**CORONAT**

### Trésorière adjointe



© Thierry Nectoux

**SYLVIE**  
**DEVIENCE**

### Trésorier adjoint et secrétaire administratif



© Thierry Nectoux

**JACQUES**  
**LACROIX**

## La CA nationale 2016-2018

Vote de la CAN sur la direction (Secrétariat, secrétariat général, trésorier-e-s)

Pour : 58 ; Contre : 0 ; Abstentions : 1 ; NPPV : 0

### Liste UNITÉ ET ACTION - UA (59 sièges)

#### Titulaires

ROLET Frédérique ; TESTE Benoît ; SIPAHIMALANI Valérie ; MARAND Xavier ; BAFFERT Corinne ; LE PAIH Gwénaél ; VENETITAY Sophie ; TRAMONI Laurent ; DEVERNE Odile ; CLAIR Émilie ; ROSSET Ludivine ; MERAL Jean-Pascal ; BELLIN Fabienne ; BARBILLAT Christophe ; POUS Claire ; DENEUEGLISE Serge ; ESPINASSE Magali ; HUMEAU Bertrand ; CAHOUE Marylène ; HENRY Bruno ; HERAUT Valérie ; MOREAU Hervé ; MONNIER Marie-Agnès ; REYGADES Thierry ; KRANTZ Nadine ; PRIOURET Pierre ; BOUVET Marine ; SOLDAT Patrick ; CORDELIER Odile ; SECHET Emmanuel ; CORREZE Marianne ; MEYSSONNIER Thierry ; LAMY DE LA CHAPELLE Marie ; BELLEGUEULLE Vincent ; FAIVRE Laetitia ; BILLATE Alain ; CHARRIER Sandrine ; CLAVEAU Fabien ; KOECHLIN Anne ; LACROIX Jacques ; GUEVILLE Claire ; PETER Elise ; FAIVRE Nathalie ; GALAN Alain ; BUQUET Camille ; CORONAT David ; SARRASIN Aurélie ; GIRARDIN Christophe ; MARIINI Emmanuelle ; MORLAT Romain ; ADELL Jérôme ; FIANDRA Hélène ; ALONSO Santiago ; GAUDION Gilles ; MARTIN Melody ; MARSAULT Guillaume ; HARVIER Jean-Michel ; LEIRITZ Matthieu ; CARDOSO Alice.

#### Suppléant-e-s

LUIS Julien ; STAELEN Erick ; BOUTET Pascale ; CLODORE Martine ; LECOINTE François ; LANGOUREAU Fabienne ; VERNET Séverine ; SCHWARTZ Bernard ; DENJEAN DAGA Florence ; CAREMEL Jean-François ; LALYS Frédérique ; BONVALET-YOUNES Rindala ; FAIVRE Mélanie ; BAILLE Pauline ; HERAUD Alain ; HERVOUET Nelly ; LIZE Carole ; BLANCHARD Marie-Laure ; ANANOU Thierry ; NAUD Marylène ; MERCIER Emmanuel ; LELARGE Olivier ; VOIRIN André ; WITT Lauranne ; RALUY Olivier ; BOUCHART Georges ; PENAVALAIRE Frédérique ; MORDELET Caroline ; PETRAULT Thierry ; VALCKE Ketty ; PAYS Virginie ; HART-HUTASSE Amélie ; DEVIENNE Sylvie ; HILL Xavier ; LEBRUN Patrick ; ARNOUX Patrice ; DELPORTE Annie ; LE FIBLEC Hervé ; HENNETIER Marc ; RALLET Daniel ; HAMM Jean-Louis ; LEFEBVRE Yannick ; LE CAM Daniel ; OBRERO Sylvie ; FLAMAND Laure ; FRIADT Guy ; OLIVAIN Michèle ; LOSTETTE Henri ; ALBERT Didier ; NUMA Roger ; VELIN Christian ; VEBREL Boris ; ANTOLINI-VIDAL Nathalie ; JARNOUEN Rozenn ; LASCROUX Florian ; BOULLE Franck ; DUPLAN Miguel ; GALIN Michel ; MACE Clarisse.

### Liste ÉCOLE ÉMANCIPÉE (13 sièges)

**Titulaires** : LEFEVRE Clément ; PONTOIZEAU Nolwenn ; MARANGE Sylvain ; AKIELEWIEZ Agnès ; PERILLAT Marie-Cécile ; FERRY Pascal ; SIAUDEAU Julie ; HAYE Marie ; DECHA Michel ; DE SAN MATEO Ghislaine ; SILLAM Olivier ; PERROT Juliette ; BEKHTARI Grégory.

**Suppléant-e-s** : ROLLIN Marc ; HERVOUET Élisabeth ; GENTNER Romain ; MEYER Aurélie ; BOIRON Laurent ; CORMIER Amandine ; VILBOIS Yves ; LEFEVRE Lucie ; LE POAN Françoise ; SPRINGER Nicolas ; GIROMINI Raphaël ; DE SCHEPPER Amélie ; VERDON Nicolas.

### Liste UNITÉ REVENDEICATIONS INDÉPENDANCE SYNDICALE (1 siège)

**Titulaire** : LEFEBVRE Jack.

**Suppléante** : MIGNOT Yacha.

### Liste ÉMANCIPATION (2 sièges)

**Titulaires** : JOUSMET Raymond ; DAUPHINÉ Quentin.

**Suppléant-e-s** : LAURENTI Catherine ; DA SILVA Serge.

### LES SECRÉTAIRES DE CATÉGORIE

*Les candidats aux secrétariats de catégorie, présentés par Unité et Action, ayant recueilli la majorité des suffrages exprimés, ont été déclarés élus et sont de ce fait membres de la CA nationale.*

#### Agrégés

**Titulaire** : POUS Claire – **Suppléante** : OIRIN André

#### Certifiés-AE-PEGC

**Titulaire** : BARBILLAT Christophe – **Suppléante** : NAUD Marylène

#### Non-titulaires

**Titulaire** : KRANTZ Nadine – **Suppléante** : MORDELET Caroline

#### CPE

**Titulaire** : HERAUT Valérie – **Suppléant** : RALUY Olivier

**CO-Psy et D.CIO** : **Titulaire** : MONNIER Marie-Agnès – **Suppléante** : PENAVALAIRE Frédérique

#### Retraités

**Titulaire** : CAHOUE Marylène – **Suppléant** : BOUCHART Georges

#### Étudiants-surveillants

**Titulaire** : BOUVET Marine – **Suppléant** : WITT Lauranne

## Comment est élue la CA nationale ?

Tous les deux ans, les syndiqués sont appelés à élire la direction de leur syndicat, tant au niveau national, qu'académique et départemental.

Tous ces votes internes sont organisés sous la responsabilité de chaque section d'établissement (S1) qui a l'entière maîtrise du déroulement des opérations électorales et en organise le dépouillement. Les résultats établis par la commission de dépouillement du S1 sont transmis à la section académique (S3). La Commission académique de dépouillement vérifie la régularité des opérations électorales : liste d'émargement des votants, concordance entre la liste électorale et celle des adhérents

à jour de leur cotisation dans la section, etc. Chaque commission académique de dépouillement, qui comprend en principe des représentants de chaque liste candidate, totalise les résultats transmis par les S1 après avoir procédé aux vérifications. Elle arrête le résultat dans l'académie pour la CA nationale (orientation et vote de catégorie). La CA nationale proclame le résultat national après que la commission nationale de dépouillement a effectué les mêmes vérifications dans les mêmes conditions de pluralisme. Chaque liste désigne, pour deux ans, ses représentants à la CA nationale et au bureau national sur la base du nombre de voix qu'elle a obtenu.

La CA nationale du SNES-FSU compte 75 sièges et se réunit au moins cinq fois par an. Elle prend toute décision que requiert l'activité syndicale. Les publications du SNES, dont *L'US*, rendent compte de ces décisions.

Garantie supplémentaire de transparence, le SNES-FSU publie sur son site web les résultats du vote d'orientation S1 par S1 tels qu'ils ont été enregistrés par les commissions académiques.

Chaque section peut ainsi vérifier la conformité entre le résultat qu'elle a transmis et celui pris en compte dans la totalisation nationale.



© Bernard Jousse



© Bernard Jousse

## Annexe du procès-verbal de la Commission nationale de dépouillement

La Commission nationale de dépouillement des votes pour le renouvellement de la CA nationale et des secrétariats de catégories s'est réunie le mercredi 15 juin 2016 au siège du SNES-FSU, 46, avenue d'Ivry, Paris 13<sup>e</sup>.

La Commission était composée de :

- ▶ Jacques Lacroix (secrétaire administratif) ;
  - ▶ David Coronat pour la liste « Unité & Action ».
  - ▶ Élisabeth Hervouet pour la liste « École Émancipée » ;
  - ▶ Jack Lefebvre pour la liste « Unité Revendication Indépendance Syndicale » ;
- N.B.** : Le courant de pensée « Émancipation », régulièrement convoqué, ne s'est pas présenté à la Commission nationale de dépouillement.

La Commission :

- ▶ a constaté que les syndiqués et les sections syndicales ont assuré la régularité des opérations électorales et que les élections se sont déroulées conformément au règlement électoral ;
- ▶ a pris en compte l'ensemble des procès-verbaux transmis par les commissions de dépouillement des S3 ;
- ▶ a décidé de valider les résultats enregistrés par la sous-commission de dépouillement pour les sections « Hors de France » et des COM ;
- ▶ a procédé au calcul de la répartition des sièges pour la CA nationale et le Bureau national selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne. La Commission nationale de dépouillement propose à la CA nationale d'approuver le

présent procès-verbal et de valider les résultats des votes d'orientation et de catégories. ■ *Fait à Paris, le 18 juin 2016*

### Votes de la CA nationale

Validation de l'ensemble des résultats nationaux :  
pour : 42 ; contre : 0 ;  
abstentions : 0 ; NPPV : 0



### Elles-ils quittent la CA nationale

#### LISTE UNITÉ ET ACTION

HUBERT Roland, VIALLE Michel, KRAEMER Emmanuelle, DIRSON Clément, BOULONNE Karine, FORGET Marie-Pierre, FERAY Anne, SALMON Sébastien, CLUZEL Augustin, MER Bruno, MILLOT Lionel, LECHEVALLIER Caroline, DAUNE Monique, POZUELO José, MORNETTAS Jean-Jacques, MEUNIER Pascal, MICHALON Carine, EBION Sarah, SAUTEREY François, COHEN Jean Hervé, RIO Stéphane, DOOGHE Juliette, PELLA Céline, LEVIS Mathurin, JARRIGE Christine, DEMOUSTIER Jessica, FERET Claire-Marie, BAUGEY Valérie, CHALMIN Claudie, GAUDRY Philippe, RAGOT Clara, BAYLY Laurent, BALESTRAT Pascale, GERLAND Cédric.

#### LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE

END Gauvain, PIAGET Natacha, VIGUIER Bénédicte, DARROMAN Ingrid, BENASSAR Laure, CASSUTO Yves, GELIN Clémence.

#### LISTE UNITÉ REVENDICATIONS INDÉPENDANCE SYNDICALE

DANRY Édith, GREINER Emma.

### Bureau national

Plusieurs camarades (Roland Hubert, Monique Daune, Anne Féray, Caroline Lechevallier, Lionel Millot, Bruno Mer, Jean-Jacques Mornettas, François Sauterey, Olivier Sillam) quittent le secrétariat national et le bureau national après des années de militantisme au service du SNES et de la FSU. Nous les remercions pour leur engagement au service des personnels de l'Éducation nationale et de l'école publique, et nous ne doutons pas qu'ils continueront à militer pour la promotion des valeurs qui nous rassemblent.

Nous souhaitons une bonne retraite à Anne Féray, Roland Hubert, Jean-Jacques Mornettas, Lionel Millot et Catherine Remermier. ■



Roland Hubert



Monique Daune



Caroline Lechevallier



Lionel Millot



Anne Féray



Bruno Mer



Olivier Sillam



François Sauterey



Jean-Jacques Mornettas



Catherine Remermier

Retraite

De plus en plus tard

La Caisse nationale d'assurance vieillesse annonce que 657 000 personnes ont rejoint en 2015 les rangs des retraités, portant leur nombre total à 13 millions de personnes. L'âge moyen de départ à la retraite a encore légèrement augmenté d'un mois, à 62,4 ans. Les retraités dans leur ensemble ont en moyenne 73,8 ans (73,6 en 2014) et une pension (hors régimes complémentaires) de 1 069 € contre 1 112 € pour les nouveaux retraités. Les départs anticipés pour carrière longue continuent de progresser : 171 600 en 2015 ce qui porte le total des bénéficiaires de cette disposition à 1,15 million.

Internet

Trafic x 3 d'ici 2019

Selon les prévisions annuelles du spécialiste américain des réseaux Cisco, la totalité des communications Internet devrait tripler dans le monde d'ici à 2019. Le trafic, cette année-là, équivalra à celui généré au cours des vingt dernières années depuis la création d'Internet. En 2019, le nombre d'internautes devrait passer à 3,9 milliards, contre 2,8 milliards l'an dernier, soit 51 % de la population, chacun d'entre eux étant équipé en moyenne de 3,2 terminaux, ce qui représentera 24 milliards d'appareils capables de se connecter (smartphones, tablettes, TV, montres intelligentes, etc.). À noter que c'est par le mobile que transitera la majorité du trafic (67 %), avec une prédominance pour le wi-fi (53 %), devant les réseaux cellulaires (14 %).

Accord sur le climat

Ratification en vue ?

L'Assemblée, le 17 mai, et le Sénat, le 8 juin, ont adopté l'accord sur le climat conclu à Paris à l'issue de la COP21, ouvrant ainsi la voie à la ratification qui devait intervenir le 17 juin. La France sera ainsi le deuxième pays d'Europe, après la Hongrie, à ratifier le texte. L'accord, signé par 177 États, vise notamment à limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C, si possible à 1,5 °C, tout en appelant à « diminuer les émissions de gaz à effet de serre le plus tôt possible, pour une neutralité des émissions dans la seconde partie du siècle ». Pour entrer en vigueur, il faut que 55 pays représentant 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre le ratifient. L'objectif semble devoir être atteint. À eux seuls, les États-Unis et la Chine, qui ont annoncé leur intention de le ratifier d'ici à la fin de l'année, représentent 38 % des émissions.

SÉPARATION DU MEDEF ET DE L'ÉTAT

Quand la démocratie est en jeu

Le 20 mai s'est tenue sous les fenêtres du Medef à Paris une « assemblée de séparation du Medef et de l'État » à l'initiative d'Attac et de Nuit Debout. Ce slogan est apparu dans les luttes des intermittents pendant les négociations à l'Unedic visant à diminuer le niveau et la durée de leur indemnisation. Il est devenu un des slogans les plus emblématiques du mouvement social contre la « loi travail ».

Le patronat a toujours eu des liens étroits avec le pouvoir politique et l'appareil d'État, mais aujourd'hui ces liens sont devenus plus forts et ont pris des formes nouvelles. Discredité à la Libération, campant sur des positions rétrogrades, le capital privé avait dû céder le leadership à la technocratie d'État qui, tout en essayant de créer les bases d'un capitalisme plus moderne, disposait d'une certaine autonomie vis-à-vis des grands intérêts privés.

Omnipotence des grands groupes

Au cours des années 80, des mutations profondes se sont produites du fait de l'impact de la mondialisation néolibérale. De grands groupes se sont constitués à l'échelle internationale et ont acquis une puissance démesurée face à l'État. L'exemple des banques est le plus parlant : le bilan de la BNP est équivalent au PIB de la France, et sur les huit banques « systémiques » européennes (« trop grandes pour faire faillite »), quatre sont françaises (BNP, Crédit Agricole, Société Générale et BPCE).

Ceci explique sans doute pourquoi la loi de séparation des banques de dépôts et d'investissement a été vidée de son contenu et pourquoi les divers scandales qui ont affecté les banques anglaises, américaines ou allemandes se sont arrêtés à la frontière comme le nuage de Tchernobyl.

On connaît le poids de l'industrie pharmaceutique, des géants du BTP (Bouygues, Eiffage, Vinci), de la grande distribution, des oligarques qui contrôlent la presse, des opérateurs de télécom, des lobbys de l'énergie et d'autres sur les décisions de l'État. Ces lobbys ont colonisé l'appareil d'État.

La loi El Khomri répond davantage aux intérêts des grandes entreprises qu'à ceux des PME ou de l'artisanat.

La communauté d'intérêts entre le monde des grands intérêts et celui de l'État ne va pas de soi : elle est construite par des pratiques sociales qui expliquent la spécificité de ce nouveau capitalisme. À partir des années 80, de nombreux hauts fonctionnaires issus des grands corps de l'État (et des Grandes Écoles) ont été propulsés à la tête des groupes qui se construisaient dans le cadre d'une économie mondialisée : en 2010, plus de la moitié des grands patrons français sont polytechniciens ou énarques. Soixante-treize énarques siègent dans les conseils d'administration des quatre grandes banques.



La direction du Trésor, la Cour des comptes, l'Inspection des finances fournissent régulièrement les cadres des grandes entreprises, au risque de conflits d'intérêts comme l'ont montré les affaires Cahuzac (avec les labos) et Pérol (conseiller à l'Élysée sous Sarkozy, à l'initiative de la constitution du groupe BPCE et nommé ensuite à la tête de ce groupe).

Hauts fonctionnaires, grands patrons...

Ce « pantouflage » du public vers le privé a son pendant : le « rétro-pantouflage » qui suit le chemin inverse. Emmanuel Macron, inspecteur des Finances, a pantoufflé chez Rothschild avant de rejoindre l'Élysée, puis Bercy. Laurence Boone, ancienne de la Bank of America avait intégré l'équipe de l'Élysée en 2014 avant de rejoindre Axa en 2016.

Le cas de Frédéric Oudéa est exemplaire : inspecteur des Finances, conseiller de Sarkozy au Budget, puis passé à la Société Générale en 1995, il se voit confier par Christine Lagarde le rapport qui conclut à l'innocence de cette banque dans l'affaire Kerviel avant d'en devenir le PDG. Alors que la Société Générale est la banque française la plus impliquée dans les « Panama Papers », F. Oudéa, qui a menti en 2012 devant le Sénat sur la présence de la banque dans des paradis fiscaux, se voit blanchi de l'accusation de parjure par une commission du Sénat.

Les réseaux qui se sont tissés entre l'État et les grands intérêts menacent l'existence de la démocratie. Toute politique alternative devra donc se poser la question d'une refondation des institutions étatiques.

Pour en savoir plus : <http://pantouflewatches.org/2016/06/06/pantouflage-kezako/>

Daniel Rallet

# Des systèmes de déréglementation automatique

Il y a trois ans, l'Union européenne et les États-Unis officialisaient la négociation jusqu'alors secrète d'un accord bilatéral de libre-échange et de libre « investissement » (le TAFTA). Depuis, les mobilisations ont permis d'entraver le processus et de mettre en lumière un autre accord tout aussi dangereux : le CETA.

Les négociations commerciales multilatérales qui ont permis le développement du commerce mondial à partir de 1947 sont en cale sèche depuis 2001 (cycle dit de Doha, OMC). Mais les tenants de la libre concurrence ne sont pas restés inactifs. Les accords commerciaux bi ou plurilatéraux se sont multipliés et ont rapidement évolué vers des traités d'un nouveau type. Visiblement, la menace de délocalisation ne suffit plus pour satisfaire les appétits financiers des grands groupes. Il leur faut à présent véritablement mettre sous tutelle les pouvoirs politiques, il leur faut les déposséder de leurs outils réglementaires.

Le CETA (accord UE/Canada) et le TAFTA (ou TTIP, accord UE/USA) font partie de ces accords

profits d'entreprises installées d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique... Une harmonisation par le haut entraînerait une riposte judiciaire immédiate puisque ces traités donnent aussi la possibilité aux entreprises d'attaquer les pouvoirs publics qui les empêcheraient de maximiser leur rentabilité en protégeant les populations... Par ailleurs, la production de nouvelles normes serait aussi soumise au contrôle préalable des experts des grandes entreprises. Le principe de précaution deviendrait un lointain souvenir...

## Tentative de passage en force

Face aux mobilisations citoyennes, syndicales et politiques, et face au positionnement de nombreux élus de toute l'Europe, la Commission européenne tente

actuellement de passer en force sur ces deux traités transatlantiques. Elle va demander une confirmation de son mandat de négociation du TAFTA à l'occasion du Sommet européen de juin, et envisage d'organiser une ratification du CETA durant l'été, mais sans passer par les parlements nationaux alors qu'elle devrait réglementairement le faire. Ce serait un déni grave de démocratie dans une Europe déjà mal en point. Mais cette tentative de passage en force



« nouvelle génération ». Le CETA a déjà été signé et doit encore être ratifié, et la négociation du TAFTA est encore en cours. Ces deux accords visent très traditionnellement à supprimer les quelques droits de douane qui subsistent (agriculture et textiles), mais ils contiennent aussi des dispositions qui vont entraîner une dégradation quasi automatique des normes sociales, sanitaires et environnementales.

## Logique infernale

Ainsi, afin de soi-disant améliorer les conditions de la concurrence et la croissance, ces traités se donnent comme objectif d'harmoniser par reconnaissance mutuelle toutes les normes et réglementations qui touchent à la production et distribution de biens et services. Mais ils proposent aussi de garantir les profits actuels et potentiels des entreprises. Très logiquement, il est difficile d'imaginer une harmonisation qui améliorerait les protections sociales, sanitaires ou environnementales sans amoindrir les

est aussi un aveu de faiblesse : plusieurs parlements ont déjà fait comprendre qu'ils s'opposeraient à cette ratification du CETA. C'est une étape importante car l'accord avec le Canada est un véritable cheval de Troie du TAFTA. Le Canada, déjà intégré à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), pourrait en effet être un tremplin pour les entreprises étatsuniennes qui souhaiteraient développer leur emprise sur l'Union Européenne, comme elles le feraient ultérieurement avec le TAFTA.

## Mobilisations indispensables !

Dans ce contexte, toutes les mobilisations doivent être amplifiées, pétition, débats, interpellation d'élus... Une rencontre internationale a été organisée à Barcelone en avril, et durant tout le mois de juin, en France, le collectif Stop-TAFTA – dont la FSU est membre – organise une tournée du cheval de Troie du CETA dans une douzaine de grandes villes. ■

Hervé Moreau

## Pollution de l'air

### Situation « terrifiante », avenir « effrayant »

C'est le constat dressé par l'OCDE dont un rapport fait état, en 2010, de 3 millions de décès prématurés dans le monde, liés à la pollution de l'air extérieur, en particulier parmi les personnes âgées et les enfants. Ce chiffre pourrait tripler d'ici 2060, ce qui correspondrait, dit l'OCDE, à un « coût » de 1 200 Mds de dollars par an, soit 1 % du PIB mondial. Les plus fortes hausses de mortalité sont prévues en Inde (quatre des dix villes les plus polluées de la planète), Chine, Corée et Asie centrale. Par contre les taux de mortalité se stabiliseraient aux États-Unis et baisseraient en Europe occidentale.

## Espérance de vie

### + 5 ans depuis l'an 2000

D'après l'OMS, cette hausse, calculée pour le monde entier, est la plus rapide depuis 50 ans. Depuis les années 1950, le gain était de trois ans par décennie. L'espérance de vie était en 2015 de 73,8 années pour les filles et de 69,1 ans pour les garçons (71,4 en moyenne). Mais derrière ce progrès global, qui inverse la tendance à la baisse de l'espérance de vie dans les années 1990 due à l'épidémie de sida, en Afrique notamment, les inégalités persistent. Ainsi, l'espérance de vie des nouveau-nés dans les 29 pays à plus hauts revenus atteint au moins 80 ans alors qu'elle est inférieure à 60 ans en Afrique subsaharienne.

## Modulation du SMIC

### Le retour ?

France Stratégie, institution de prospective rattachée à Matignon, a publié fin mai une note d'analyse intitulée « 2017-2027 - Quels leviers pour l'emploi ? ». L'objectif est de proposer à l'exécutif, qui sera mis en place à l'issue des élections 2017, des pistes pour redynamiser le marché du travail en France. Une des principales propositions consiste à rendre modulable le SMIC en fonction de la région, de la branche d'activité, et même... de l'âge. Une proposition qui a beaucoup surpris, tant elle semblait avoir perdu toute crédibilité depuis l'échec retentissant, en 2005, du gouvernement de l'époque sur le « CPE ».

## Le monde ouvrier

### En chiffres, selon l'Insee

La France comptait 6,3 millions d'ouvriers en 2014. Ces derniers occupaient 20,5 % des emplois (contre 40 % en 1975). En 1982, 50 % des ouvriers relevaient du secteur industriel contre moins de 40 % en 2012. 22 % des ouvriers étaient titulaires du bac en 2014 (14 % en 2005, 10 % en 2000 et 5 % en 1995). 57 % des enfants d'employé ou d'ou-

Suite page 20 >>>

»» Suite de la page 19

vrier obtiennent le bac contre 84 % pour les enfants de cadre. En 2014, 28 % des ouvriers et 16 % des employés étaient sans diplôme, contre 4 % des professions intermédiaires et 1 % des cadres. 42 % des ouvriers avaient un CAP ou un BEP. Pour la période 2000-2008, à 35 ans, l'espérance de vie d'un homme ouvrier était de sept ans inférieure à celle d'un homme cadre. En vingt ans, la part des contrats temporaires pour les ouvriers non qualifiés a crû de 22 %, l'augmentation la plus forte de toutes les catégories socioprofessionnelles.

**Emploi en France**

**La reprise ?**

Les progrès de la croissance commencent à faire sentir leurs effets. L'Insee annonce la création nette, par les secteurs marchands, de 40 400 emplois au 1<sup>er</sup> trimestre et de 159 600 sur un an, du jamais vu depuis 2008. Le gouvernement attend pour 2016, en tenant compte de l'emploi public, la création de 190 000 emplois, ce qui devrait absorber la hausse de la population active chiffrée à 120 000 personnes par an. Selon l'Observatoire français des conjonctures économiques, le chômage devrait donc reculer et toucher 9,5 % de la population active à la fin de l'année contre 10 % un an plus tôt. Il reste cependant un secteur en très grande difficulté : l'industrie continue de perdre des emplois (plus de 8 000 au 1<sup>er</sup> trimestre). L'industrie française n'a plus créé d'emplois depuis 2001, en perdant 975 000 depuis cette date.

**Taux de syndicalisation**

**Baisse enrayée ?**

Le ministère du Travail vient de publier une étude réalisée sur un large échantillon de 30 000 salariés. La proportion de syndiqués parmi les salariés français serait de 11 %, dont 8,7 % pour le privé et 19,8 % pour le public. L'étude souligne que la syndicalisation « serait stable depuis le milieu des années 1990 » et note de grandes inégalités : 1,2 % des intérimaires, 2,1 % des CDD et 6,7 % des temps partiels, contre 9,9 % des CDI et 9,3 % des temps complets ; 14,4 % dans les entreprises de plus de 200 salariés contre 5 % en deçà de 50 ; 3 % pour les moins de 30 ans dans le privé contre 13,6 % pour les plus de 50. Dans le privé, le taux moyen de 8,7 % est dépassé dans les secteurs des transports (18 %), de la banque-assurance (12,9 %) et de l'industrie (12,2 %). À l'opposé, les deux secteurs où l'on se syndique le moins, sont la construction et l'hôtellerie-restauration (4 %).

La note précise que « les métiers de l'éducation, de la formation et de la recherche sont particulièrement syndiqués (24 %). Ils représentent 20 % des salariés des trois fonctions publiques et 24 % des syndiqués ».

**CONJONCTURE**

**Perspectives économiques pour 2016**

**Trois économistes du FMI critiquent le néolibéralisme pour sauver le libéralisme : une sorte de critique du programme de la droite en France qui ne sait que surenchérir sur la politique libérale du gouvernement dit de gauche. Dans un contexte où les institutions internationales prévoient un ralentissement prononcé de la croissance mondiale, l'incertitude est le facteur clé d'un monde qui ne sait plus où il va.**

La Banque mondiale vient d'ajouter sa note au concert des institutions internationales qui toutes prévoient une croissance mondiale en baisse. Cette dernière ne serait que de 2,4 %, soit 0,5 % de moins que son estimation précédente. Elle enregistre ainsi la récession en Russie (-1,2 %), au Brésil (-4 %), le retour de la crise de l'endettement en Argentine, le ralentissement de la croissance aux États-Unis (+1,9 % au lieu des 2,4 % en 2015) qui s'ajoute à celui de la Chine (+6,7 %) et la faible reprise en zone euro de 1,6 %. L'économie française, avec son 1,5 % prévu par l'INSEE se retrouve dans la moyenne des pays de la zone euro. Une reprise limitée due au rattrapage de la consommation des ménages après les attentats de novembre, soit 1 % d'augmentation, et à la faible progression des investissements. Les créations d'emplois se font principalement dans le secteur des services alors que les destructions se poursuivent dans l'industrie, démontrant la poursuite du processus de désindustrialisation. Dans le même temps la déflation ne faiblit pas malgré toutes les politiques monétaires expansives dans tous les pays capitalistes développés, cependant que les pays émergents connaissent une forme d'hyper-inflation.

**Des réponses porteuses de nouvelles incertitudes**

Les réponses des banques centrales sont les seules à faire preuve d'un peu d'imagination. La FED, la banque de réserve fédérale américaine, hésite à continuer dans la hausse de ses taux d'intérêt en fonction du ralentissement de la croissance américaine. Cette prudence est saluée par les marchés financiers. Le changement de sa politique monétaire aurait des effets désastreux sur toute la dette privée des pays émergents libellée, le plus souvent, en dollars. La BCE, quant à elle, accélère sa création monétaire. Le 8 juin, elle a étendu ses rachats d'actifs à la dette des grandes entreprises de la zone euro sous forme d'achats d'obligations sur le marché secondaire. Les taux d'intérêt risquent de baisser fortement sur le marché obligataire, ouvrant la porte à un endettement croissant des entreprises pour... spéculer à leur tour sur les marchés financiers faute d'incitations à investir. Le marché final reste

trop faible et les capacités de production inutilisées trop élevées pour favoriser l'investissement productif. La déstabilisation du marché obligataire pourrait provoquer la faillite des banques d'investissement, faute de bénéfices suffisants...

La création monétaire énorme mise en place par toutes les banques centrales du monde entier et les taux d'intérêt négatifs provoquent une hausse

inédite de l'endettement privé source d'inquiétude. En cas de chute des marchés financiers, de faillite bancaire, la contagion de la crise sera rapide et les instruments de lutte manqueront à l'appel. La crise financière et économique sera plus profonde.

**La démagogie à l'œuvre**

Cet environnement, mélange de menaces récessionnistes prononcées – en particulier l'énorme crise de surproduction latente en Chine – et d'ouverture des vannes du crédit qui inonde les opérateurs financiers de liquidités, se traduit par un « bunny market » comme disent les opérateurs financiers. D'habitude le marché est soit baissier (« bear ») soit haussier (« bull »), avec une tendance décelable. Lorsqu'il fait le « bunny » (lapin), c'est qu'il ne sait plus quoi faire que regarder à gauche et à droite sans bouger.

Les tendances centrifuges à l'œuvre dans l'Union européenne comme la progression de l'extrême droite dans tous les pays de cette Union accentuent l'incertitude à laquelle s'ajoute le risque Trump aux États-Unis. Face aux politiques d'austérité qui approfondissent toutes les crises, il est temps de promouvoir à la fois la démocratie et des politiques économiques qui répondent aux causes des crises... ■

**Nicolas Bénéès**



© Fotolair / Tiscali

# DOSSIER

## Le Front populaire

### Un passé *bien présent*



Dossier coordonné par Jean-François Claudon, réalisé par Alice Cardoso, Jean-François Claudon, Alain Dalaçon, Amélie Hart-Hutasse, Frédérique Rolet

Quand on évoque le Front populaire surgit toute une série d'images, liées notamment au bonheur procuré par les premiers congés payés, la semaine de 40 heures, un autre rapport au temps.

La genèse de ces mesures et le contexte dans lequel elles furent prises méritent aussi d'être évoqués, surtout quand on a assisté le 7 juin dernier à la manœuvre grossière de récupération opérée par le Premier ministre, revendiquant sans vergogne une « continuité » entre le Front populaire et l'action gouvernementale lors de l'anniversaire des accords de Matignon. Rappelons donc le rôle des grèves qui ont émaillé le printemps 1936, l'essor donné à ces dernières par l'unité syndicale retrouvée, les luttes destinées à contrer un patronat avide de limiter le plus possible les revendications ouvrières. Si les mobilisations sociale et électorale n'avaient pas été conjuguées, il est probable que l'histoire aurait été écrite autrement. Depuis, la bataille n'a pas cessé pour faire évoluer le rapport de force social, pour un partage équilibré du temps de travail, pour une juste redistribution des gains de productivité, pour une représentation des salariés permettant de peser sur les choix de l'entreprise. L'actuelle et ô combien légitime contestation de la loi El Khomri, dont l'objectif réel est d'augmenter le temps de travail et de diminuer les rémunérations, en est un exemple.



## Le mal français

## Une crise larvée qui n'en finit pas

La France est touchée tardivement par la crise, signe de sa faible exposition au retrait des capitaux américains initié dès la fin de l'année 1929. Mais les effets sociaux de la récession se font sentir dès 1933.

Les décideurs ont beau marteler que le pays est à l'abri de la récession internationale grâce à ses tarifs douaniers et aux débouchés infinis assurés par l'empire colonial, il entre dans la crise à partir de 1932. Sur une base 100 en 1928, l'indice de la production industrielle passe alors de 121 en 1929 à 90, puis stagne entre 1934 et 1936 malgré la reprise mondiale. Le marasme agricole est quant à lui patent.

## L'austérité, déjà...

Le chômage devient rapidement une réalité de masse. Selon l'historien G. Lefranc, si « on recensait 425 000 chômeurs en 1935, les syndicats affirmaient que la réalité avoisinait le million ». Le monde ouvrier est

évidemment le premier touché par le chômage et par l'érosion salariale – l'indice des salaires dans l'industrie et le commerce passe de 100 à 69 entre 1929 et 1935 –, mais le marasme touche l'ensemble du salariat. Les fonctionnaires et les enseignants sont durement touchés



par les politiques déflationnistes menées dès 1933 par les gouvernements modérés, mais ce sont les décrets Laval de 1935 qui cristallisent le mécontentement.

Cette austérité avant l'heure est marquée évidemment par des ponctions sur les traitements (baisse de 10 %), mais également par la diminution drastique des dépenses publiques. Les subventions d'équilibre aux établissements sont en forte baisse et le gel des recrutements frappe une jeunesse intellectuelle désireuse d'embrasser la carrière enseignante, mais qui est condamnée à stagner dans des emplois de répétiteurs. ■

Les décrets lois Laval de 1935 touchent durement l'ensemble du salariat

## Le rassemblement populaire

## Répondre à cette crise insidieuse

La lutte contre la montée du péril fasciste et le combat contre les politiques gouvernementales déflationnistes constituent les deux facteurs liés qui ont permis au rassemblement populaire de prendre corps.

La prise du pouvoir par Hitler en janvier 1933 a profondément inquiété les démocrates en France. Mais c'est le choc du 6 février 1934 qui a joué un rôle surdéterminant dans la prise de conscience de la gravité du danger, nécessitant l'union des organisations syndicales et politiques des gauches. Ce ressenti conduit à la convergence le 12 février des deux cortèges de la CGTU avec le Parti communiste et de la CGT avec la SFIO aux cris d'« unité, unité ». Quelques semaines après, les syndicats de fonctionnaires organisent des actions allant jusqu'à la grève – qui leur reste interdite –, pour combattre les premiers décrets-lois (le 49-3 de l'époque) par le gouvernement Doumergue.

## L'unité en ligne de mire

Le 30<sup>e</sup> congrès de la SFIO de Toulouse en mai 1934 confirme son combat antifasciste. De son côté, le PCF abandonne en juin la stratégie « classe contre classe » sous l'impulsion de l'Internationale communiste (IC). Les deux

Ce rassemblement, fruit de l'alliance entre les deux partis ouvriers est aussi un vaste mouvement de comités locaux

partis peuvent signer le pacte d'unité d'action le 27 juillet. L'aile gauche du parti radical ne commencera à rejoindre le rassemblement qu'en octobre. L'unité d'action syndicale qui prend corps chez les fonctionnaires va enfanter la reconstitution de l'unité de la CGT.

Mais ce rassemblement prenant consistance dans la défense de la démocratie républicaine et dans le rejet d'une solution autoritaire à la crise, dont les salariés et retraités devraient payer le prix, ne repose pas que sur une alliance entre syndicats et partis, frères ennemis depuis 1920-1921. C'est aussi un vaste mouvement de comités locaux qui relie acteurs singuliers et collectifs. Le rôle des groupements antifascistes et pacifistes est décisif :



Comité Amsterdam-Pleyel, Comité de vigilance des intellectuels antifascistes ou Ligue internationale des combattants de la paix. Le 14 juillet 1935, l'ensemble de ces organisations font le serment de « rester unis » face à la crise qui s'aggrave et à la menace de l'extrême droite encore bien présente. ■

## Février 1934

Le 6 février, une manifestation des ligues d'extrême droite tourne à l'émeute à deux pas de l'Assemblée. Bilan de la soirée : 15 morts, 1 435 blessés et la démission du gouvernement de centre-gauche dirigé par le radical Daladier. Le 12 février, la CGT proche de la SFIO et la CGTU dominée par le Parti communiste appellent chacune de son côté à des rassemblements pour protester contre ce coup de force. Mais, aux cris de « Unité ! Unité ! », les participants aux deux manifestations convergent en un seul cortège.

## De l'unité d'action au Front populaire

- 27 juillet 1934 : conclusion du Pacte d'unité d'action entre la SFIO et le PCF.
- Mai 1935 : signature du pacte franco-soviétique contre Hitler et déclaration de Staline qui « approuve l'effort par la France pour maintenir sa force armée au niveau de sa sécurité ».
- Juin 1935 : le Parti radical se rallie au programme du Front populaire.
- 14 juillet 1935 : grand rassemblement antifasciste à Paris où 500 000 manifestants défilent pour « le pain, la paix, la liberté ».

## La réunification syndicale de 1936

# De la désunion à l'unité

L'unité syndicale constitue sans conteste un des catalyseurs qui explique l'ampleur de la vague gréviste de juin 1936.

Depuis la scission de la CGT en 1921, au lendemain du congrès de Tours qui avait déjà acté la rupture politique entre les partisans de l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale et une SFIO maintenue, la division était devenue une donnée durable du paysage syndical français. À une CGT « réformiste », dirigée par Léon Jouhaux, faisait face une CGTU<sup>(1)</sup> « révolutionnaire » devenue, avec la « bolchevisation », au milieu des années 1920, une courroie de transmission aux ordres du PCF. Le pacte d'unité d'action entre socialistes et communistes mettait à l'ordre du jour la fusion des deux centrales, alors en pleine décline militante. Mais la méfiance réciproque, fruit de quinze ans de division, ne pouvait se dissiper aussi rapidement.

### La lame de fond unitaire

Au dire de Georges Lefranc, les chefs de la CGT n'avaient par exemple « aucune confiance dans la bonne foi des dirigeants communistes de la CGTU ». Du côté de cette dernière en revanche, après la ratification, au printemps 1935, du pacte Laval-Staline qui imposait aux communistes français de donner des gages de respectabilité à l'opinion, les réticences disparaissent.

Le 6 juin, la centrale annonce dans l'*Humanité* qu'elle renonce à la création de fractions organisées dans l'organisation unifiée. Dès lors, selon l'historien Jacques Kergoat, « la pression de la base s'amplifie » chez les confédérés au grand dam de dirigeants « guère enthousiastes ». Comme le note judicieusement Georges Lefranc qui fut témoin des événements, pour nombre de militants de la CGT, la réunification avec les unitaires comporte certes

« des périls évidents, [mais] elle porte en elle-même l'antidote ». Elle aurait notamment l'avantage « de permettre une relève des militants vieillissants ». Le 27 septembre 1935, les congrès de la CGT et de la CGTU votent le principe de la fusion. Avec deux mois de retard sur la date prévue, le congrès de l'unité se tient, du 2 au 6 mars 1936, à Toulouse. ■

1. Confédération générale du travail unitaire

### Les enseignants et l'unité syndicale

La réunification syndicale est une condition du succès du Rassemblement populaire. Les syndicalistes de l'enseignement l'ont compris. L'unité d'action contre les ponctions sur les traitements, la réduction des postes aux concours, la baisse des subventions aux établissements et la solidarité envers les collègues victimes de la répression administrative, conduit à un double désir :

► Réunir la Fédération unitaire (FU) de la CGT et la Fédération générale de l'enseignement de la CGT, ce qui se réalise en décembre 1935 dans une FGE unifiée. Ce n'est pas sans poser problème aux anciens de la FU qui refusent la structuration en syndicats nationaux et la non-reconnaissance des tendances : ils ne participent pas à la direction et constituent les « Amis de l'École émancipée ».

► Progresser dans l'unification des syndicats catégoriels regroupés par degrés et non plus par ordres d'enseignement. Le projet échoue en partie dans le secondaire où les « cégétistes » quittent le syndicat autonome (S3) pour fonder le SPES réunissant tout le personnel des lycées et collèges. En revanche, dans le technique se réalise dans le SPET, affilié à la FGE, l'unité entre personnels des ateliers et des enseignements généraux. Les bases sont jetées pour le processus d'unification d'après-guerre qui conduira à l'actuel SNES-FSU.

### La CGT réunifiée

## Un outil irremplaçable

L'organisation unifiée, membre à part entière du Rassemblement populaire, fut un acteur important des dernières semaines de la campagne.

Sur les questions d'organisation, les ex-confédérés l'emportèrent aisément face aux ex-unitaires de la CGTU. Au niveau des instances, les majoritaires, qui disposent des deux tiers des effectifs, ne font guère de cadeaux à leurs nouveaux camarades, puisqu'ils se réservent 33 sièges sur 43 à la CA et 6 sur 8 au bureau confédéral. Toutefois, le préambule de la charte votée par l'organisation unifiée constitue un authentique compromis. On peut y lire que « [l]a neutralité [de la CGT] à l'égard des partis politiques ne saurait impliquer son indifférence à l'égard des dangers qui menaceraient les libertés publiques, comme les réformes en vigueur ou à conquérir ». Le

seul véritable débat porta sur l'orientation. Fallait-il défendre le Plan de la CGT, comme le préconisait la majorité, ou se rallier au Programme du Front populaire, comme le proposaient les ex-unitaires ? André Delmas, le secrétaire général du SNI, voulait éviter un affrontement stérile et s'appliqua « avec quelques autres orateurs [...] à démontrer que les deux thèses n'étaient pas antinomiques et que la réussite du Front populaire, indispensable à la mise en œuvre du Plan de la CGT, exigeait l'appui effectif et constant de la classe ouvrière ». Il eut gain de cause puisque Jouhaux, dans son discours de clôture, apporta au Front populaire « une adhésion plus catégorique que précédemment ». ■

Fallait-il défendre le Plan de la CGT ou se rallier au Programme du Front populaire ?



### 375 contre 222

Le 26 avril, puis le 3 mai 1936, les électeurs donnent une nette majorité aux partis du Front populaire (375 sièges contre 222 à la droite). La nouvelle Chambre comptera 147 députés SFIO, 72 communistes et seulement 106 radicaux. On s'attendait à un cabinet radical soutenu par la SFIO ; on aura un gouvernement dirigé par les socialistes et soutenu par le PCF !

### La vague gréviste

- **Mi-mai 1936** : premières occupations d'usine au Havre, à Toulouse et à Courbevoie.
- **26-30 mai** : première vague dans la métallurgie parisienne et chez Renault.
- **1<sup>er</sup> juin** : le mouvement est « en régression » selon *Le Temps*.

- **2 juin** : la grève rebondit en banlieue parisienne et la province entre dans le mouvement.
- **7 juin** : signature des accords de Matignon.
- **11 juin** : apogée du mouvement gréviste et réunion des délégués de 280 usines de la métallurgie.



## Les grèves de juin 1936

## Un mouvement social inédit

Premier mouvement gréviste touchant l'ensemble et la totalité de corps de métier (sauf les cheminots et les enseignants), les grèves de juin ont suscités un légitime effroi du côté patronal.

Les grèves de juin 1936 ne sont en aucun cas le fruit du « complot » fantasmé par les esprits les plus réactionnaires. Comme le note Jacques Kergoat qui pense aux cheminots, « si stratégie il y avait eu, on ne comprendrait guère pourquoi des branches où la présence syndicale était [...] importante ne se soit pas manifestée » ? Il s'agit bien d'un mouvement social spontané qui, pour la première fois, touche de proche en proche la quasi-totalité du territoire national. Pour le syndicaliste Pierre Monatte, « la souffrance accumulée pendant des années [...], la rationalisation, puis la crise économique, voilà les causes profondes des grèves. Le facteur décisif de leur déclenchement, ça a été la venue du Front populaire ».

## Des grèves ? Non, LA grève !

Trois grèves avec occupation éclatent en effet à la mi-mai, une semaine après la victoire électorale, à l'usine Bréguet du Havre, à Marseille, puis à Courbevoie. Selon Georges Lefranc, ces luttes « présentent déjà quelques-uns des traits qui caractériseront le mouvement ultérieur : volonté de défendre la liberté syndicale, désir d'améliorer les salaires, créations de délégués du personnel ». Le 25 mai,

Le 26 juin 1936, Roger Salengro, ministre de l'Intérieur, révéla à la Chambre qu'aux heures les plus critiques, on avait décompté 1,5 million de grévistes. Cette estimation semble nettement en deçà de la réalité. Les sources du ministère du Travail suggèrent quant à elles qu'il y aurait eu plus 1 800 000 grévistes en juin et encore plus de 175 000 en juillet. La barre des 2 millions de participants a donc très probablement été franchie, puisqu'il est impossible de la totalité des arrêts de travail ait été constatée.

À part quatre départements ruraux (l'Aveyron, le Cantal, les Landes et la Lozère), toute la France a été touchée par la vague gréviste. Toutefois, la région parisienne et les deux départements du Nord fournissent à eux seuls 44 % des grèves et 49 % des grévistes. Sur les 12 142 grèves recensées officiellement en juin, 8 941 se sont déroulées avec occupation du lieu de travail (74 %).

l'agitation sociale repart, dopée qu'elle est par le défilé au Mur des Fédérés, en hommage aux communards, qui a rassemblé 600 000 personnes au Père Lachaise. Le 2 juin au soir, il y a 150 usines occupées en région parisienne. C'est le début d'une déferlante

inédite. Pour Jacques Kergoat, alors qu'à Paris, « la grève reprend à Renault et à Citroën, c'est peu à peu toute la province qui est atteinte : Toulouse, Nice, Marseille, Bordeaux, Brive, Rouen, Vierzon... Et surtout, le mouvement atteint maintenant l'ensemble des catégories professionnelles » de l'industrie. Le pic est atteint le 11 juin, jour où la grève est générale dans une cinquantaine de branches, dont les grands magasins, les garçons de café... et même les ouvriers coiffeurs !

## Panique chez les nantis

D'avantage que par l'ampleur du mouvement, le patronat est terrorisé par sa forme : la grève avec occupation du lieu de travail. Ce type de mobilisation fait tache d'huile dans tout le pays. Lors de sa première entrevue avec Léon Blum, le 5 juin au soir, Duchemin, le chef de la CGPF – l'ancêtre du Medef – attire d'ailleurs l'attention du nouveau Président du conseil « sur l'état d'esprit que ces occupations développaient dans le patronat ». Les accords de Matignon où, selon Benoît Frachon, l'un des négociateurs de la CGT, les patrons « ont cédé sur tout » (voir ci-contre), sont la conséquence directe de cette panique chez les possédants qui craignaient de tout perdre. ■

## L'importance cruciale de la mobilisation sociale

Les grèves de juin 1936 prouveraient même aux plus sceptiques que c'est toujours la mobilisation qui permet d'arracher des acquis démocratiques et sociaux.

Rappelons en effet qu'aucune des trois grandes lois sociales de juin n'étaient explicitement mentionnées dans le programme – fort vague au demeurant – du Rassemblement populaire. On y parlait bien de réduction du temps de travail, mais l'acquis majeur qu'a constitué la baisse de la quotité légale hebdomadaire de 48 à 40 heures a été imposée par la déferlante gréviste.

## Une déferlante irrésistible

Nombre de libéraux ont d'ailleurs bien compris qu'il était vain de s'y opposer, puisque la loi sur les 40 heures – qui sera pourtant quelques mois plus tard l'objet de violentes critiques – a été votée le 12 juin, au plus fort du mouvement social, par 408 voix contre 160, alors que les rangs de l'opposition comptaient théoriquement 222 députés. Les lois sur les congés payés et sur les

conventions collectives avaient quant à elles été adoptées la veille par 563 voix contre une et par 571 voix contre 5...

Le ton du billet que Blum transmet à Jouhaux le 7 juin à 23 h 30, lors de la dernière suspension de séance avant la conclusion des accords de Matignon, atteste la conscience aiguë qu'avait le gouvernement de la nécessité dans laquelle il se trouvait de satisfaire les salariés mobilisés. Le président du Conseil assure en effet le Secrétaire général de la CGT que « les projets de loi sur la semaine de 40 heures, sur les congés payés et sur les contrats collectifs » déposés à la hâte seront votés dès « le milieu de la semaine prochaine ». Force est de constater que Blum avait vu juste. La grève se généralise en effet au lendemain de la conclusion des accords de Matignon, pourtant conçus du côté patronal pour brider les revendications ouvrières. Il en fallait bel et bien davantage



## La poursuite de la lutte après le 7 juin s'est révélée payante

pour que les salariés acceptent l'idée de reprise.

L'exemple des hausses salariales est lui aussi significatif. Les accords de Matignon prévoyaient théoriquement des augmentations de 7 à 15 % avec une moyenne de 12 % par entreprise, mais on constate dans les faits une hausse des salaires de près de 20 % sur l'ensemble du territoire. On ne peut qu'abonder dans le sens de J. Kergoat quand il affirme que « la poursuite de la lutte après les accords de Matignon s'est révélée payante ». ■

## Gains sociaux de 1936

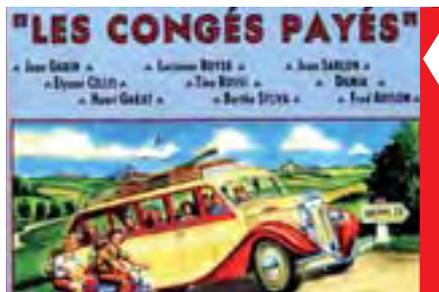
# Des acquis *qui changent la vie*

Les conquêtes sociales de 1936 résultent d'une imbrication étroite entre le mouvement social et l'exercice du pouvoir politique, qui débouche sur la conclusion des accords de Matignon et sur la rédaction de trois lois sociales majeures.

Pour la SFIO, « axe du Front Populaire », il s'agit de réaliser un changement social synonyme de « petite révolution », tout en respectant les cadres républicains de la vie politique. Pendant le laps de temps qui sépare la victoire électorale de l'investiture du ministère Blum par la Chambre des députés (6 juin), le mouvement social prend de l'ampleur.

### L'arbitraire patronal aux oubliettes

Le 5 juin, à la radio, Léon Blum présente comme urgentes trois réformes : la semaine de travail de 40 heures sans diminution du « niveau de vie », les deux semaines de congés payés, et les conventions collectives, ou contrats collectifs de travail. Ces choix ne reflètent pas toutes les revendications les plus fréquentes des grévistes (la caisse nationale de chômage ou la réforme des retraites



**La grève a permis au gouvernement de modifier les termes du contrat social**

salaires (entre 7 et 15 %), l'affirmation des contrats collectifs de travail, la reconnaissance de la liberté syndicale et l'élection de délégués du personnel dans les établissements de plus de dix ouvriers.

Au Parlement, les congés payés et l'extension des contrats collectifs sont votés le 11 juin, et la réduction de la semaine ouvrée à 40 heures, sans diminution de salaire, le 12 juin. L'activité réformatrice se prolonge jusqu'en août : en trois mois le mouvement social a permis au gouvernement de modifier les termes du contrat social qui régissait, jusqu'alors, le marché du travail salarié. ■

sont oubliées). Ils font cependant du gouvernement un acteur clé et largement improvisé de la réforme sociale, qui s'engage sur un double terrain : celui de la négociation entre partenaires sociaux, celui de l'adoption de nouveaux textes législatifs.

La négociation aboutit dans la nuit du 7 au 8 juin aux accords de Matignon, dont les dispositions principales sont : des hausses de

## Démocratisation scolaire

# Jean Zay a-t-il réformé l'éducation ?

Si le nom de Jules Ferry est lié à l'école gratuite laïque et obligatoire, celui de Jean Zay est associé à la réalisation de l'« École unique » visant à substituer aux ordres étanches (primaire, secondaire, technique), une organisation du système éducatif en degrés, afin de le démocratiser.

« Jeune Turc » du parti radical-socialiste, député du Loiret à 27 ans, il est nommé à 31 ans à la tête d'un vaste ministère de l'Éducation nationale auquel sont rattachés les Beaux-Arts, la Recherche et, dans un second temps, la Jeunesse et les Sports. S'il fait voter, dès le 9 août 1936, la prolongation de la scolarité obligatoire de 13 à 14 ans – prévue dans le programme de Front populaire –, son projet de réforme de l'organisation du système en degrés, déposé en mars 1937, ne sera en revanche jamais discuté par le Parlement. Les obstacles viennent non seulement de la droite, mais aussi de syndicats, y compris de la FGE-CGT.

### Les bases d'une réforme d'ampleur

Il essaie cependant de commencer à réaliser ses objectifs par décrets et arrêtés. Ainsi met-il en place une Direction du Second degré dans son ministère et démarre-t-il à la rentrée 1937 l'expérimentation de la Sixième d'orientation, à la fois dans des établissements secondaires (lycées et collèges) et du primaire supérieur. Les effectifs sont limités à 25 élèves ; à l'issue d'une année d'observation et grâce à une pédagogie plus souple et plus active, les élèves devaient être orientés dans l'une des

trois options, classique, moderne ou technique, du Second degré.

L'autre versant de l'œuvre de Jean Zay s'intègre plus largement dans la politique de démocratisation de la culture et des loisirs. L'influence des mouvements de l'Éducation nouvelle, institués depuis les années 20, se traduit par la mise en place des « loisirs dirigés » dans les collèges et lycées (arrêté du 22 mai 1937). Sans révolutionner le système, l'objectif était de fonder dans le temps scolaire (les samedis après-midi) un espace propice aux méthodes actives, à « la formation du sens social ». Ainsi les élèves sont conduits « dans les musées, les monuments, les usines, à la campagne, au spectacle [afin] de déter-

miner, par une Commission des loisirs où les élèves eux-mêmes seront représentés, tout ce qui peut donner à nos jeunes élèves l'impression que [...] ils prennent un libre contact avec ce monde où bientôt ils vivront »<sup>(1)</sup>. Le même arrêté institue la demi-journée de plein air. Même si la réforme voulue par Jean Zay reste largement inachevée à la veille de la guerre, elle s'inscrit dans l'élan impulsé par le Front Populaire en faveur d'une démocratisation culturelle. Le plan de « réforme de l'enseignement » élaboré par la commission Langevin-Wallon dans les années d'après Libération en sera pour partie l'héritier. ■

(1) Jean Zay, conférence à l'Union rationaliste, 29 novembre 1937.

**L'objectif de Jean Zay était de fonder dans le temps scolaire un espace propice aux méthodes actives**





## « L'invention » des congés payés

## « La vie est à nous ! »

La loi sur les congés payés, votée le 11 juin, a puissamment contribué à l'édification du mythe du Front populaire.

L'esprit de 1936, c'est aussi cet aspect jubilatoire, ce bonheur collectif, qui amène plus tard Vichy à dénoncer l'« esprit de jouissance et de facilité ». Le texte définitif (12 jours ouvrables de congés par an à condition de justifier d'un an de présence continue dans l'entreprise) est promulgué le 20 juin. Le principe de « vacances payées » existait : les fonctionnaires, employés de bureau et de commerce, salariés des entreprises subventionnées par l'État bénéficiaient de périodes de repos rémunérées. Mais pour les ouvriers du secteur privé, la loi suscite l'espoir de profiter davantage de la vie, à commencer par la vie familiale.

## Après les pavés, la plage

Durant l'été 1936, on constate des départs massifs, notamment des habitants des grandes villes, avides de découvrir la mer, la campagne ou la montagne. Les destinations sont notamment les plages du Nord, de Normandie ou de Bretagne. L'institution d'un « billet populaire de congés payés », qui prend effet le 3 août 1936, permet d'offrir une réduction

Pour les ouvriers,  
la loi suscite  
l'espoir de profiter  
davantage de la vie

de 40 % sur la troisième classe, à condition de partir au minimum cinq jours et d'effectuer au moins 200 kilomètres (plus de 500 000 personnes en bénéficient).

Pour la bourgeoisie, ces « ouvriers qui vont salir les plages » sont une menace pour l'ordre social. L'Action française conspu le « ministère de la Paresse ». Mais les congés payés concernent surtout les jeunes couples ou les célibataires, les séjours sont le plus souvent de courte durée, au camping ou dans des auberges de jeunesse. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale, au cours des



années cinquante et surtout soixante, que le tourisme de masse apparaît, permis par l'élévation générale du niveau de vie et par l'évolution de la législation. La troisième semaine de congés payés est introduite sous la IV<sup>e</sup> République, la quatrième à la suite des événements de mai 1968, et la cinquième par le gouvernement Mauroy en 1981. ■

## L'apogée de l'éducation populaire

## Une émancipation par le sport et les loisirs

Le sport entre dans l'action d'envergure menée par le Front populaire en faveur de l'accès des ouvriers et, plus largement, des salariés et de la jeunesse, aux loisirs et au temps libre.

Le projet de rénovation du sport et de l'éducation physique entre ainsi dans le programme de démocratisation culturelle engagé dès 1936. Loisirs, sports, culture, vie intellectuelle doivent devenir accessibles au plus grand nombre et Léo Lagrange décide de mener une politique volontariste en dépassant l'autoritarisme ambiant : « Organiser les loisirs – et les sports – dans un pays démocratique ne peut consister à placer les individus sous le « contrôle autoritaire » de l'État dans l'emploi de leurs temps libres. L'État doit être un guide pour l'utilisation des loisirs et pour le développement sur le plan individuel et sur le plan social, de la santé et de la culture »<sup>(1)</sup>.

Le Brevet sportif populaire est un symbole et un révélateur des grandes orientations de la politique sportive et également des ambivalences qui la traversent. Les objectifs affichés sont : développer le sport de masse contre le sport professionnel ou trop spécialisé, lutter contre la « dégénérescence de l'être humain » – les conditions de vie facilitées par la mécanisation, le transport en commun, sont en effet pointées du doigt comme facteurs de

dégénérescence, la filiation hygiéniste est évidente. Enfin figure le « souci de l'avenir de notre pays » avec en toile de fond les préoccupations de défense nationale. Parallèlement, les efforts en matière d'équipements sportifs sont considérables en l'espace



La politique sportive  
du Front populaire est  
un succès indéniable

de deux ans. La politique sportive du Front populaire est un succès indéniable.

Elle est complétée par l'introduction d'une demi-journée par semaine de « plein air » à l'école, rejoignant ainsi les préoccupations des tenants de l'Éducation nouvelle, qui vont jouer par ailleurs un rôle essentiel dans l'organisation des centres de vacances.

À partir de 1936, ceux-ci deviennent un lieu d'éducation, où tout est à imaginer pour un mouvement non élitiste. Ces lieux héritiers des « maisons de campagne pour écolier » vont être le laboratoire d'une mise en pratique de conceptions pédagogiques développées par des théoriciens depuis les années 1920 : mettre un terme à la séparation du travail manuel et du travail intellectuel ainsi qu'à la parcellisation des tâches. La formation des animateurs touche même le milieu enseignant, en particulier du primaire, très largement impliqué alors dans les centres de vacances. ■

(1) L. Lagrange, Rapport d'activité du sous-secrétariat aux Sports et aux loisirs, cité par E. Raude et G. Prou-teau, *Le message de Léo Lagrange*, 1950, pp. 93-94.



## « Tout le contraire de la loi El Khomri »

**Danielle Tartakowsky**, professeur d'université en histoire contemporaine, est depuis 2012 présidente de l'université Paris VIII. Cette collègue, qui a enseigné quatorze ans dans le secondaire, a réalisé une thèse d'État sur les manifestations de 1918 à 1968. Elle est une des grandes spécialistes du Front populaire auquel elle a consacré deux livres.

**L'US Mag : Avec le recul propre à l'historien, comment peut-on caractériser cette période si courte, et pourtant si féconde, de notre histoire ?**

Quand on parle de Front populaire, on parle de trois choses distinctes, mais qui sont souvent imbriquées dans les mémoires individuelles et collectives. C'est tout d'abord le nom de la stratégie politique mise en place en 1934 par le PCF pour arracher les classes moyennes au fascisme en s'appuyant sur une relecture du désastre allemand de l'année précédente. C'est également une mobilisation populaire d'essence antifasciste qui se combine progressivement avec la volonté, pour des millions de salariés, de lutter contre les effets de la crise. Cet élan collectif donna corps au fameux slogan des organisations politiques, syndicales et associatives regroupées dans ce que l'on appelait alors le Rassemblement populaire : « pain, paix, liberté ». C'est enfin une expérience gouvernementale originale qui se combine avec la vague gréviste de juin 1936.

**L'US Mag : Pourquoi le Front populaire, qui sema pourtant rapidement déceptions et désillusions, a suscité une mémoire aussi positive ?**

Dès 1938 et la fin de l'expérience unitaire, une mémoire noire de la période ouverte au printemps 1936 apparaît. Elle se mue en véritable *damnatio memoriae* avec l'effondrement de mai-juin 1940 et l'établissement du régime vichyste qui s'efforce de mobiliser le corps social contre la République, le parlementarisme et le mouvement syndical, autant de maux dont le Front populaire apparaissait comme l'incarnation la plus aboutie. La Libération a constitué une première phase d'appropriation collective positive de l'expérience. Si l'on cherche en vain dans le Programme du CNR une référence explicite au mouvement gréviste de juin 1936 ou au gouvernement Blum, il ne reste pas moins que des éléments de continuité se font jour entre les aspirations majoritaires de la Reconstruction et l'œuvre du Rassemblement populaire. Car le moment 1936 a constitué une double révolution dans les formes de mobilisation, mais aussi dans les formes de régulation avec l'émergence d'un véritable État social. Le Front populaire a ouvert une décennie 1936-1946 dont l'enjeu central était la reconfiguration du couple mobilisation-régulation. Incontestablement, les conquêtes sociales de juin 1936 amorcent l'État-providence né en 1944-1946 des idéaux de la Libération. Mais il s'agit alors d'un processus en cours, non d'une mémoire.

**L'US Mag : Précisément, quand et comment la mémoire du Front populaire s'est-elle mise en place ?**

Avec la sociologue Marie-Claire Lavabre, je distinguerais volontiers la « mémoire vive » et la « mémoire historique » qui est structurée dans le cadre de circonstances commémoratives bien précises. En 1966, alors que des affiches de la CGT faisaient le parallèle entre les grèves de 1936 et le combat des salariés contre les ordonnances gaulliennes, on a assisté à la première prise en charge scientifique du moment 1936, puisque sont alors publiés les actes

du colloque de Sciences Po *Léon Blum, chef de gouvernement* qui s'était tenu en mars de l'année précédente. C'est également en 1965 qu'est sorti le livre pionnier de Georges Lefranc, suivi en 1966 par un petit ouvrage centré sur les grèves dont on célébrait les 30 ans. De mon côté, en 1986, je me souviens avoir été principalement sollicitée par des interlocuteurs politiques qui s'interrogeaient sur leur stratégie en relisant la période 1981-1983 marquée par l'absence de tout mouvement social comparable à celui de 1936. En 1996, quelques mois après le mouvement de novembre-décembre 1995, j'ai surtout été invitée par des sections syndicales et des comités d'entreprise qui me demandaient de parler des grèves de juin et des accords de Matignon.

À cette mémoire historique rythmée par les anniversaires, il faut adjoindre des « mémoires vives » constituées d'éléments mémoriels



mobilisés pour intervenir dans le débat public hors de tout cycle commémoratif. En 1968, l'appropriation de la mémoire du Front populaire a par exemple constitué un enjeu décisif du côté des salariés. Pour les étudiants, les références, c'était le Paris de la Commune. Pour De Gaulle, c'était le défilé du 25 août 1944 sur les Champs Élysées, rejoué le 30 mai. Du côté des travailleurs en lutte, on revendiquait explicitement une filiation avec le mouvement gréviste de juin 1936. On ne compte plus aujourd'hui les clichés pris dans les entreprises occupées où l'on peut déchiffrer, sur les banderoles, le slogan « comme en 1936 ». En 1988, Antoine Prost, dans sa typologie des grèves de mai 1968, faisait d'ailleurs la part belle au secteur privé peu syndiqué où la mobilisation sociale avait réglé les questions qui n'avaient pas été posées en

juin 1936. Logiquement, la mémoire de 1936 a décliné au moment où celle de 1968 s'imposait comme nouvel horizon mémoriel. En 1995 par exemple, il n'y a pas eu de réappropriation du Front populaire en termes de « mémoire vive ».

**L'US Mag : Que vous inspire la commémoration actuelle de mai-juin 1936 ?**

En se posant le 7 juin dernier comme l'héritier politique du Front populaire, Manuel Valls a tenté une manœuvre de récupération politique pour le moins difficile. Sait-il que les trois grandes lois sociales de juin 1936 (sur les 40 heures, les congés payés et les conventions collectives) ont été imposées par le gouvernement à un patronat qui avait refusé d'inclure de tels sujets dans le programme des négociations qui allaient déboucher sur les accords de Matignon ? C'est tout le contraire de l'article 2 de la loi El Khomri ! Face à ce genre de récupération politicienne, je m'étonne du peu d'ancrage revendiqué par les acteurs du mouvement contre la loi Travail avec les grèves de juin 1936. Il y aurait pourtant une appropriation à jouer autour de la question des lois sociales et des conventions collectives... Politiquement, dans un pays comme la France, un mouvement social qui ne s'inscrit pas dans l'histoire nationale se met dans une position difficile tant les mémoires collectives constituent des armes de premier plan pour mobiliser le corps social. ■

**SÉRIES TECHNOLOGIQUES INDUSTRIELLES.** Depuis cette année, certains inspecteurs, en particulier dans les académies de Clermont et d'Aix-Marseille, ont tenté de mettre en place une orientation progressive des élèves au cours de la Première ST2D.

# Vers un effacement des spécialités ?

**E**n Première, la partie enseignements transversaux a été renforcée au détriment des spécialités, démarche qui est contestée à la fois par les enseignants et les jeunes en formation.

Devant l'opposition des professeurs portée par le SNES-FSU et exprimée dans les instances académiques et au niveau des CHSCT, le ministère produit un texte de cadrage de ces expérimentations, qu'il présentera au Conseil supérieur de l'éducation de fin juin.

## Vers des formations moins spécialisées

L'objectif affiché serait de « faciliter l'orientation des élèves... ». Mais il s'agit en fait de rééquilibrer les orientations sur les quatre spécialités et en particulier attirer les jeunes vers Energies et Environnement, spécialité qui risque de disparaître. Rien à voir avec des difficultés d'orientation ! Ce rééquilibrage se ferait grâce à un sas d'orientation au cours du premier trimestre de Première où ne seraient développés que des enseignements transversaux. Ce dispositif devrait être présenté en CA.

Cela démontre que d'une part, les enseignements d'exploration de Seconde ne jouent pas leur rôle et d'autre part, que le ministère porte l'idée que la spécialisation est trop

D'une façon générale, depuis plusieurs réformes, les séries technologiques sont victimes d'une forme de déspecialisation des formations ; ainsi elles ne font plus sens pour les jeunes. Pour

preuve l'absence d'engouement pour les nouvelles séries industrielles et la dépréciation constante dont est victime la série d'éco-gestion STMG, qui semble redevenir une voie de relégation. Toutes les initiatives visant à généraliser les séries technologiques auraient pour conséquence un effacement de celles-ci. Il faudrait au contraire renforcer les spécificités des séries technologiques en termes de structure et de contenus, et revoir les enseignements d'exploration de Seconde en leur redonnant un rôle formateur. C'est ce mandat que le SNES-FSU continuera à défendre notamment au CSE de juin. Merci



© MB / Flickr.com

marquée. Pourtant, et l'enquête que le SNES-FSU a menée auprès des enseignants de toutes les disciplines technologiques le confirme, ce sont globalement les enseignements qualifiés de « transversaux » qui posent le plus de problèmes<sup>(1)</sup>.

de vos retours de situation dans votre lycée sur [enseignements.technologiques@snes.edu](mailto:enseignements.technologiques@snes.edu). ■

**Thierry Reygades**

(1) Voir [www.snes.edu/Enquete-Voie-technologique-du-SNES-FSU-les-resultats.html](http://www.snes.edu/Enquete-Voie-technologique-du-SNES-FSU-les-resultats.html).

**COMME CHAQUE ANNÉE,** outre un stage syndical national pour les adhérents professeurs d'histoire-géographie, le SNES-FSU organise une table ronde dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire à Blois, du 6 au 8 octobre 2016.



## « Partir » avec le SNES-FSU



**C**ette année, la table ronde portera sur « Trajectoires et figures singulières de réfugiés et exilés (Europe, du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle) : des "leçons de l'histoire" pour interroger notre présent ? ». Plusieurs chercheurs interviendront : Sylvie Aprile, professeure d'histoire contemporaine à l'Université Lille 3 ; Hubert Bost, président de l'École Pratique des Hautes Études, spécialiste du protestantisme ; Jean-Louis Fournel, professeur à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis (Laboratoire d'études romanes) ; Olivier Favier, journaliste indépendant, qui anime le site [www.dormirajamais.org](http://www.dormirajamais.org) et a publié en mai 2016 *Chroniques d'exil et d'hospitalité. Vies de migrants, ici et ailleurs*.

La réflexion portera sur les causes, les conditions du départ, sur les modalités d'accueil et d'adaptation des exilés et réfugiés, à travers l'étude de quelques trajectoires – destins indi-

viduels ou collectifs d'exilés – à différentes époques. L'intérêt de ces « études de cas » permettra d'aborder la question de l'exil dans l'enseignement de l'histoire (Renaissance, époque moderne, XIX<sup>e</sup> siècle), voire de la géographie de l'Europe actuelle, du collège au lycée. L'histoire, par l'étude et la comparaison de situations variées dans le passé, a sans doute un rôle à jouer pour aider les professeurs d'histoire-géographie à interroger le présent avec leurs élèves.

Il ne s'agit pas de tout confondre, « migrants » d'aujourd'hui et « bannis et proscrits » d'hier, mais bien de s'interroger : y a-t-il des invariants historiques, une comparaison possible, à travers les siècles, la singularité des sociétés, la singularité des situations ? Que signifie être réfugié ou s'exiler pour des raisons politiques ? ■

**Amélie Hart-Hutasse**

**HISTOIRE-GÉOGRAPHIE EN TERMINALE S.** Depuis des mois, le SNES-FSU réclame des allègements dans un programme de Terminale S indigeste. Le ministère entend cette revendication mais reporte inlassablement sa décision.

# La même rengaine tous les ans !

Les élèves de Terminale S, après une course effrénée toute l'année pendant laquelle ils ont survolé huit questions en histoire et onze en géographie, ont franchi la ligne d'arrivée le 16 juin le souffle court, mais leur performance – et aussi celle de leur enseignant – a été bien discrète. Sans doute d'ailleurs ont-ils pensé eux-mêmes qu'il y avait peu de gloire à en tirer.

Le constat n'a pas varié depuis l'an dernier : les élèves ne peuvent que réciter un cours mal digéré, et à l'exception de la capacité à mémoriser plans et croquis appris par cœur, ils n'ont pu travailler les méthodes et réflexion de la discipline. Certes, l'analyse de document n'étant pas tombée cette année, ce problème ne s'est pas posé.

## Réponse évasive

Depuis l'an dernier, le SNES-FSU ne cesse de réclamer des allègements du programme, infaisable dans les horaires impartis. La



© Olivier Teyraud

DGESCO et l'Inspection générale n'ont donné jusqu'ici qu'une réponse évasive, au prétexte que la moyenne du bac l'an dernier était satisfaisante. Mais la pression mise sur les correcteurs afin de « valoriser » tous les éléments possibles dans les copies explique largement ces résultats.

Loin de l'autosatisfaction du ministère, les

retours de nos collègues montrent à quel point la mesure s'impose : de nombreuses classes de Terminale S restent non attribuées lors de la répartition des services, ce qui est révélateur du malaise des professeur-e-s face à ce programme infaisable.

Le SNES-FSU, avec les associations de spécialistes et d'autres organisations syndicales<sup>(1)</sup>, continue de se battre pour obtenir – en attendant une refonte des programmes et des épreuves – un réaménagement pour la rentrée prochaine. Le cabinet du ministère qui vient de nous recevoir en audience a, une fois de plus, reporté sa décision. Il

est urgent et vital de redonner aux enseignants une respiration dans la mise en œuvre du programme. Il en va de la saveur des savoirs et de l'intérêt de la discipline pour des élèves qui terminent leur formation dans le secondaire. ■

Alice Cardoso

(1) Voir la pétition en ligne : <http://allegershg-ts.net>.

**SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.** Entre autres problèmes, l'enseignement d'exploration de SES en Seconde est plombé par un programme infaisable. L'allègement que le SNES-FSU a obtenu pour la rentrée 2016 a néanmoins fait polémique.

# Allègement de programme en Seconde

Jusqu'à présent, huit des dix questions réparties en cinq thèmes devaient être traitées, la première question de chaque thème étant obligatoire. Dans la réalité, personne ou presque ne parvient à tenir cette prescription, même si le préambule du programme précise qu'on ne doit pas « chercher l'étude exhaustive des notions »...

Avec une large intersyndicale, le SNES-FSU a soutenu la demande d'allègements portée par l'APSES. Accepté par le ministère, mais sans que soit changée la structure actuelle du programme, cet allègement devrait être adopté lors du Conseil supérieur de l'éducation du 30 juin.

## Six questions à traiter

Dès la rentrée 2016, les enseignants auront à traiter six questions, dont quatre obligatoires. Par rapport à l'existant, la question de la formation des prix sur un marché devient facultative. La polémique ayant sévi quelques jours durant dans le microcosme

éditorial parisien et parmi quelques représentants de « l'amicale des sociétaires du CAC40 », il convient de préciser les choses : bien évidemment, l'étude du phénomène marchand ne disparaît pas de l'enseignement de SES. Il occupe une large part du programme de Première. En Seconde, les enseignants, qui le souhaitent et le peuvent, pourront traiter la question de la formation des prix ; elle reste au programme. En outre, dans le cadre de la liberté pédagogique et sans forcément entrer dans la formalisation indiquée par le programme (construction et déplacement des courbes d'offre et de demande...), il est possible d'aborder la notion et la diversité des marchés en découvrant la diversité des entreprises.



© Fotolia.fr / Vege

Il est enfin stupéfiant d'entendre et de lire que le choix de rendre optionnelle l'approche formalisée du marché en Seconde serait idéologique. Cela signifierait *a contrario* que son inscription dans le programme l'a aussi été. ■

Hervé Moreau

**PROMOTIONS 2016.** La campagne 2016 d'accès à la hors-classe est en passe de se terminer pour l'ensemble des personnels enseignants et d'éducation. Un premier bilan d'étape est dès lors possible.

# Hors-classe : bilan d'étape

Un dernier tiers des CAP académiques, examinant la promotion à la hors-classe des professeurs certifiés et des CPE, doit se tenir cette seconde quinzaine de juin ; la CAPN des professeurs agrégés se réunira du 28 au 30 juin prochains.

L'action du SNES-FSU a permis d'obtenir, depuis deux ans, des notes de service ministérielles actant que tous les professeurs et CPE « ont vocation à bénéficier de l'accès à la hors-classe avant la fin de leur carrière », et indiquant aux recteurs de « porter une attention particulière à la promotion des agents les plus expérimentés ».

## Notre professionnalisme reconnu

La notion de « mérite », aux contours flous et arbitraires, est remplacée par la « valeur professionnelle » qui reconnaît l'expérience professionnelle, alliée aux qualifications disciplinaires et pédagogiques.

Ainsi, comme en 2015 et 2014, près de 80 % des professeurs certifiés ou agrégés et plus de 70 % des CPE au onzième échelon devraient être finalement promus à la hors-classe. Malgré ces évolutions importantes, persistent des disparités entre académies ou entre disciplines, dues au poids excessif des avis hiérarchiques au sein de certains barèmes académiques. Ces avis peuvent ainsi, dans ces académies, continuer à jouer un rôle trop important dans la promotion, au détriment des critères communs à tous (ancienneté, notation...).

## Les suites du cycle « PPCR »

Dans le cadre des discussions du cycle « PPCR » (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) au sein de la fonction publique, la FSU a fait acter « le principe selon lequel chaque fonctionnaire doit pouvoir dérouler une carrière complète sur au moins deux grades » : les grilles de déroulement de carrière seront revalorisées de 2017 à 2020.

C'est dans cet objectif que les élu(e)s du SNES-FSU dans les CAP continuent en 2016, dans toutes les académies, à intervenir pour faire respecter le droit des personnels à une carrière complète, dans le but que tous les professeurs et CPE puissent partir à la retraite en ayant atteint l'échelon terminal de la hors-classe. Cet objectif est en passe d'être atteint. ■

Christophe Barbillat



**MOUVEMENT 2016.** La phase intra-académique est sur le point de s'achever. Les affectations qui en résultent, fruits de stratégies complexes, sont grosses d'enjeux pour les collègues et suscitent parfois des désillusions.

# Dernière étape

Le mouvement 2016 des professeurs du second degré, CPE et CO-Psy touche à sa fin. La phase intra est terminée dans la plupart des académies. Cette vaste opération de mouvement, qui est sans nul doute la plus importante numériquement, et qui traite simultanément les demandes de première affectation, de réintégration et de mutation, a vu cette année la participation d'un peu plus de 22 000 candidats à la phase inter auxquels il faut ajouter près de 39 000 candidats à l'intra de l'ensemble des académies. Les entrants dans une académie étant traités en extension lors de la phase intra, certains candidats, satisfaits à l'inter d'avoir obtenu l'académie tant espérée, ne peuvent éprouver que de la désillusion lorsqu'ils sont ensuite affectés bien loin de la zone géographique souhaitée. C'est bien pour éviter cela que le SNES n'a cessé de demander le retour à un mouvement en un seul temps, de poste à poste, comme cela se faisait avant la

déconcentration du mouvement. Il ne fait aucun doute que l'opération est techniquement possible et serait bien moins coûteuse que le mouvement en deux temps. Le ministère ne semble cependant pas prêt à nous écouter sur ce point.

## Au tour des TZR

Reste maintenant à affecter les TZR. Dans la plupart des académies, cela se passe lors d'un groupe de travail paritaire en présence des représentants des personnels. Celles et ceux qui viennent d'être affecté-e-s en zone de remplacement doivent se voir attribuer un établissement de rattachement administratif qui est pérenne. C'est l'établissement qui gèrera le dossier administratif du TZR



mais le TZR n'y effectuera pas forcément de service. Le TZR peut aussi se voir d'ores et déjà affecté sur des blocs de moyens provisoires à l'année ou sur une suppléance. Dans de nombreuses académies, cette affectation est susceptible d'être révisée pendant l'été. Pour de plus amples informations, et parce que la gestion des TZR

se fait au niveau rectoral, nous vous conseillons de vous adresser à votre section académique SNES-FSU. ■

Thierry Meyssonier, Lionel Millot

**AED.** L'affichage de l'implantation de 2 150 postes d'AEd dans les établissements REP est un leurre : créations de postes insuffisantes, redistributions entre établissements et recrutement de précaires sont au rendez-vous.

# Mirage annoncé pour les vies scolaires

**A** lors que la Direction d'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) estime la hausse du nombre d'élèves à 53 000 pour la rentrée 2016, la répartition des moyens et des postes d'AEd entre les académies n'a pas été publiée et le mystère sur la hauteur des moyens supplémentaires reste entier.

## Simple transfert de postes

L'annonce ministérielle de 2 150 emplois d'AEd supplémentaires pour les REP financés par la création de 1 000 emplois supplémentaires au budget ne saurait satisfaire le SNES-FSU. Ces postes n'ont pour l'instant aucune réalité dans les vies scolaires.

Il semble en fait que ceux-ci ne soient que des transferts de postes attribués aux lycées vers les collèges. S'il est évident que les vies scolaires des collèges ont fortement besoin de



personnels de vie scolaire, cela ne doit pas se faire au détriment des lycées.

## Emplois précaires : ça suffit !

Dans le même temps, le ministère multiplie le recours aux CUI et aux services civiques, c'est-à-dire aux emplois particulièrement précaires : les services civiques sont recrutés sans contrat de travail...

Ces personnels sont très souvent appelés à exercer des tâches en substitution de celles exercées par les AEd, par souci d'économie. En sous-effectif, et précarisées, les vies scolaires ne peuvent pas assurer sereinement les missions qui leur sont confiées.

En particulier, les missions d'encadrement et tâches administratives essentielles à la réussite et au suivi des élèves ne doivent pas se transformer en charge de travail insurmontable. ■ **Lauranne Witt**

**NON-TITULAIRES.** En fin d'année scolaire, les collègues contractuels ne sont souvent pas assurés d'être réembauchés. Les élus SNES-FSU sont présents dans les Commissions consultatives paritaires (CCP) pour faire respecter leurs droits.

# Quid du « droit au réemploi » ?

**S**imple variable d'ajustement, ils sont plusieurs milliers d'enseignants et de CPE non titulaires, soit 10 % des effectifs du second degré, à attendre avec une certaine angoisse de savoir s'ils vont devoir s'inscrire comme demandeurs d'emploi ou non pour la prochaine rentrée.

## Renforcer le rôle des CCP

D'année en année, un nombre important de contractuels risque de se retrouver au chômage à cause de plans budgétaires restrictifs et d'une absence de véritable politique ambitieuse de l'Éducation nationale. Pour ceux qui sont réemployés, ils peuvent l'être sur deux, voire sur trois établissements et souvent avec des temps incomplets imposés et/ou des suppléances ponctuelles.

Par ailleurs, le réemploi des agents contractuels en CDD repose en partie sur des appréciations discrétionnaires formulées par le chef d'établissement avant l'avis de la CCP de non-renouvellement des contrats.

À ce stade, les élus doivent vérifier que les contractuels en difficulté ont bien bénéficié d'un accompagnement et/ou d'une formation sérieuse.

## Sans aucune transparence

Cependant, pour les contractuels qui réussissent à passer cette étape, il n'en reste pas moins que leurs affectations sont très aléatoires et souvent sans aucune transpa-



rence car beaucoup de rectorats se passent délibérément des CCP d'affectations, ce qui leur permet de garder le flou le plus complet sur le réemploi et les affectations des agents (aucune règle d'ancienneté à respecter, des dossiers pris au hasard, etc.). À l'exemple de Mayotte, un tiers des contractuels viennent de signer un nouveau contrat alors que la CCP d'affectation se réunit seulement le 5 juillet...



Contre ces injustices, le SNES-FSU revendique avec force la garantie de réemploi pour tous les contractuels ainsi que la création d'une Commission consultative paritaire nationale (CCPN) et le renforcement du rôle des CCP dont la consultation doit être rendue obligatoire comme pour les Commission administrative paritaire (CAP). ■ **Nadine Krantz**

# Dans les collèges ruraux



© Ombre&Lumière / Flickr.fr

**LES COLLÈGES RURAUX** représentent 26 % des collèges et concernent pratiquement un collégien sur cinq. Ces établissements doivent faire face à des difficultés multiples liées au vieillissement de la population, à leur isolement. Pour la plupart, les effectifs baissent, ce qui n'est pas sans conséquences sur les équipes pédagogiques et sur leur avenir.

## Particuliers, mais pas singuliers

Les collèges ruraux possèdent des traits particuliers, qui tiennent à la taille des structures d'enseignement, à leur contexte géographique et à la composition sociale et culturelle des populations. Les effectifs y sont inférieurs à 400 élèves et pour les plus petits, en particulier en zone de montagne, ils ne dépassent pas quelques dizaines d'élèves. Dans le fonctionnement de ces petites structures, la diversité de l'offre scolaire est beaucoup plus difficile à organiser et apparaît nettement moins importante que dans les établissements urbains. Ce déficit s'accompagne souvent de clichés qui présentent la réussite scolaire des élèves de ces « petits » collèges comme impactée par la ruralité.

### Pas plus d'échec, mais moins d'ambition

Il faut pourtant rappeler que les élèves des collèges ruraux ont des résultats scolaires équivalents à ceux des collèges urbains, malgré une origine sociale en moyenne un peu plus

modeste. Il faut donc s'interroger sur la persistance de certains discours portés par l'institution scolaire, sur la nécessité de supprimer ces petites structures.

Une enquête très approfondie de l'Observatoire éducation et territoires (OET), met jus-

### Question de taille

Il y a en France, 5279 collèges publics dont la taille moyenne est de 475 élèves (2,64 millions de collégiens). Parmi ces collèges, 51 ont moins de 100 élèves et 208 entre 100 et 200 élèves. Ils se localisent dans certaines régions : Auvergne, Limousin, Midi-Pyrénées, Franche-Comté, Champagne-Ardenne. Le plus petit établissement de France, à Sainte-Enimie, en Lozère, compte trente-cinq élèves répartis sur quatre niveaux. L'établissement n'est pas un collège à part entière, mais une antenne rattachée administrativement au collège de Florac.

tement en évidence cette situation au travers des trajectoires scolaires d'élèves ruraux du CM2 à la classe de Seconde. Ils ont des taux de réussite légèrement supérieurs aux taux nationaux mais affichent une « modestie » dans leur ambition scolaire puisque le taux de demande – et d'accès – en Seconde générale est plus faible. « Les élèves ruraux et montagnards arrivés en fin de collège n'utilisent pas autant que les autres toute la palette des choix d'orientation à leur disposition », reconnaît Pierre Champollion, président de l'OET. « De la Sixième à la Troisième, les souhaits de poursuite d'études supérieures longues diminuent de moitié sur notre panel de 2 400 élèves, un peu comme s'ils s'auto-censuraient. » Un sentiment partagé par cette conseillère d'orientation-psychologue de l'Eure qui note que « nombre d'élèves de Troisième, même si les collèges font tout ce qu'ils peuvent pour leur ouvrir des horizons, privilégient des formations qui leur sont

familiales, dans des établissements qu'ils connaissent – où leurs parents, parfois leurs grands-parents ont été scolarisés ». Les taux de passage en Seconde GT sont nettement inférieurs pour les élèves des collèges ruraux, qui optent plus fréquemment pour la voie professionnelle ou le départ vers un établissement agricole plus proche.

### Conditions de travail dégradées

Les équipes pédagogiques luttent contre ce manque d'ambition. Un engagement de plus en plus lourd et rendu complexe par les absences de nombreux personnels : chef d'établissement seul et sans adjoint, personnels d'éducation restreints, pas d'infirmière, CO-Psy peu présents...

Les enseignants insistent pourtant sur les avantages de ces petites structures : intégration plus facile, meilleur suivi – la relation de confiance avec les familles étant meilleure du fait que les enseignants et les familles se connaissent (meilleure proximité) –, bonne connaissance des élèves par les équipes.

Des points positifs largement atténués par un fonctionnement altéré des équipes. Ces petits établissements offrent moins de postes à temps complet. Pas plus de quinze professeurs pour les collèges de moins de 100 élèves, vingt pour ceux accueillant jusqu'à 200 élèves. Des équipes dans lesquelles la part des TZR est en constante augmentation. Des équipes constituées de plus en plus de professeurs partageant leur service sur plusieurs établissements (trois devient fréquent et sur quatre niveaux !). Autant de situations qui affectent et dégradent les conditions de travail. Les personnels pointent d'abord cette fatigue liée à cette pénibilité et l'impossibilité de se concerter. Autre souffrance, la « solitude pédagogique » : les collègues sont seuls et, de ce fait, dans l'impossibilité d'échanger sur leur discipline.

### Collège2016 à contresens

La principale revendication pour améliorer ces conditions de travail, et par là même la

## DÉFENDRE L'ÉGALITÉ TERRITORIALE



Les faibles effectifs nécessitent une structure minimale incompressible. Un collège rural scolarisant entre 150 et 180 élèves, soit 40/45 élèves par niveau, nécessite l'attribution de moyens permettant de maintenir deux divisions par niveau. Pour les comptables du ministère, ces petits collèges coûtent donc cher. Les taux d'encadrement sont souvent supérieurs à la moyenne. Les mobilisations des personnels et parents d'élèves sont de plus en plus nombreuses, pour s'opposer à ces logiques financières que les conseils départementaux répliquent et justifient par la baisse des dotations de l'État.

Pas une semaine sans qu'un collège rural ou montagnard ne soit menacé de fermeture. Sans faire preuve d'opposition systématique à toute fermeture, qui doit s'envisager au cas par cas, cette question déborde les questions pédagogiques pour intéresser l'ensemble des problématiques de l'aménagement du territoire. Un collège qui ferme, c'est la disparition des chances d'attirer des populations nouvelles pour les territoires ruraux. Au contraire, c'est la certitude de voir partir celles qui sont encore sur place. D'autre part, l'arrivée de populations nouvelles d'origines très diverses fait que les territoires ruraux ressemblent sociologiquement de plus en plus à la société dans son ensemble. Défendre les collèges ruraux c'est donc ajouter une vision argumentée de l'aménagement du territoire qui permette d'associer tous les acteurs en complémentarité : enseignants, citoyens et élus. Les collèges ruraux posent donc la question d'un service public de qualité et accessible à tous. Deux exigences qui passent nécessairement par l'acceptation de coûts financiers supplémentaires pour la Nation.

réussite des élèves, porte sur les petits compléments dans un autre établissement, jugés contre-productifs. Pas question d'introduire la bivalence ou de recourir à des compléments de service dans une autre discipline,

mais plutôt consacrer ces heures de complément à du soutien dans l'établissement ou à des clubs pour lutter contre le manque d'ouverture estiment les enseignants. Des mesures qui se heurtent à une gestion purement financière.

L'application à la rentrée de la réforme du collège ne va pas améliorer la situation. Outre qu'elle accroît l'instabilité des équipes (multiplication des services incomplets), les personnels pointent déjà du doigt la diminution de l'offre : suppression des classes bilingues, disparition des langues classiques, usine à gaz des Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) dans ces petites structures... Or la palette des options enseignées au collège reste un des facteurs de leur diversité et de leur attractivité. Il faut donc donner les moyens de la réussite à tous les élèves, sur tout le territoire, qu'il soit rural ou urbain, dans le respect du principe d'égalité d'accès à l'enseignement. ■

Rubrique réalisée par Thierry Pétraut



# Les Arts de la rue



© Sibiu International Theatre Festival



© D'Ors d'oiseaux et art'blaxon © Fraide Raynaud



© Festival Tango Swing Et Breteles



© La Deuche Joyeuse - Opéra de parvis © Générif Vapeur

**JUSQU'AUX XVIII-XIX<sup>e</sup> SIÈCLE** la rue est un lieu de spectacle : ce sont les amuseurs du Pont-Neuf ou les montreurs de marionnettes du boulevard du Temple.

## Spectacles gratuits, entre **liberté** et **dépendances**

**D**ans les années 60-70 des artistes, parmi lesquels A. Mnouchkine et son Théâtre du soleil, cherchent à réinvestir l'espace public et donnent naissance aux Arts de la rue.

### Jouer dans la rue : un acte artistique et politique.

Ce mouvement artistique cherche à abolir les frontières et les codes entre les différents genres artistiques (théâtre, cirque, danse, etc.). La portée politique du mouvement n'aura échappé à personne. Ce n'est pas au public de venir dans un lieu consacré à un genre artistique en particulier, c'est à l'artiste de venir vers lui. « *Dans la rue, contrairement au théâtre d'intérieur, le public n'a pas réservé sa place. Il faut donc capter son attention, puis le retenir en le divertissant* », rappelle ainsi J. Savary dans son dictionnaire amoureux du spectacle. Les artistes de rue cherchent ainsi à conquérir les sites urbains et les espaces publics. Christo emballe statues et bâtiments, Trisha Brown danse sur les buildings de New York, Luca Ronconi et son Orlando Furioso investissent les halles Baltard. Une fois le souffle de mai 1968 retombé, les trajectoires varient et parfois divergent. L'arrivée de la gauche au pouvoir au début des années quatre-vingt s'accompagne d'un déploiement de moyens financiers considérables permettant à

certains artistes de rue de la quitter. D'autres y restent et radicalisent leur position.

### La France : patrie des Arts de la rue

La base de données de *Hors Les Murs*, Centre national de ressources des Arts de la rue et de la piste, comptait plus d'un millier de compagnies en 2007, contre 760 en 2000 et 399 en 1990, signe de la vitalité du secteur. Le terme d'Arts de la rue masque une grande diversité de situations. Près de la moitié des structures déclarent une activité théâtrale, mais elles sont nombreuses à pratiquer la musique, la danse, le mime, les marionnettes, le jonglage, etc. On ne se produit d'ailleurs pas nécessairement dans la rue. Cela peut être à la plage, sur un parking de supermarché, dans une salle, au bord d'un canal. Les Arts de la rue sont surtout guidés par une philosophie, notamment une certaine façon de jouer avec le public, un goût pour le fantastique. Majoritairement masculine, surtout dans les postes de direction, la profession est composée aux neuf dixièmes environ d'intermittents du spectacle. Pratiquement les trois quarts des trois cents événements qui la rassemblent en 2007 se déroulent à la belle saison, de mai à septembre.

### Panorama

« *L'originalité de cette branche de l'économie du spectacle*, note E. Wallon, professeur

de sociologie politique à l'université de Nanterre, *est la faiblesse des fonds amenés en production au contraire par exemple des spectacles de danse, de théâtre ou bien d'arts lyriques* ». L'argent n'arrive qu'au moment de la diffusion. De nombreuses compagnies reçoivent néanmoins des subventions, ce qui permet de soulager leur trésorerie, mais les inégalités sont très importantes. « *Au sommet de la hiérarchie, relève le chercheur, il y a les centres nationaux de production, au nombre de quatorze, qui bénéficient d'une convention avec l'État.* » L'un des plus importants est situé à Marseille. À l'origine, ce sont des compagnies qui ont investi des espaces urbains, puis qui parviennent à obtenir une reconnaissance institutionnelle. Ces centres peuvent accueillir des compagnies en résidence et financer certaines productions. En 2015, le montant des subventions de l'État s'élève à 2,34 millions d'euros pour l'ensemble des centres, ce qui représente, selon E. Wallon, 35 % de leur budget. Le reste est fourni par les collectivités territoriales à hauteur de 50 % ou encore par des mécènes. On est très loin des dépenses consacrées par l'État pour les arts lyriques. Ainsi le seul Opéra national de Paris dispose d'un budget de près de 100 millions d'euros. En France, les Arts de la rue bénéficient donc d'une reconnaissance institutionnelle moindre, mais qui, à



l'échelle mondiale, demeure unique. À un deuxième niveau on trouve des lieux de fabrication spécialisés, au nombre de 39, et mixtes (cirque/Arts de la rue), là aussi au nombre de 39. Ces derniers vivent des subventions des collectivités, lesquelles sont très variables et inégales d'un centre à l'autre, et de l'autofinancement. Ces centres ont été construits par les compagnies elles-mêmes. Les artistes fonctionnent à la débrouille. Sur 837 compagnies répertoriées en 2010, 44 % d'entre elles avouaient un budget inférieur à 50 000 euros. En 2008, seules 37 avaient signé une convention avec le ministère de la Culture et 44 avaient reçu une aide au projet.

### Une économie de la diffusion

« La vente apparaît ainsi comme la locomotive de l'économie des Arts de la rue », soulignent Elena Dapporto et Dominique Sagot Duvaurox, auteurs d'un rapport sur le secteur. L'atout et l'originalité de la France, note de ce point de vue E. Wallon, est l'abondance de festivals (Chalon-sur-Saône, Aurillac). En 2015, on dénombre ainsi près de 176 festivals dédiés aux seuls Arts de la rue, auxquels il faut ajouter 85 festivals mixtes (Arts de la rue/Cirque). Grâce aux subventions des collectivités (à plus de 70 %), de l'État, des établissements culturels, de divers mécènes, les organisateurs achètent les spectacles proposés par les compagnies qui vont être diffusés dans le « IN ». D'autres compagnies se produisent dans le « OFF » et cherchent à utiliser l'événement comme levier pour se faire connaître et acquérir une certaine notoriété. La participation à ces festivals repose en grande partie sur leurs épaules. Certaines se produisent « au chapeau » et font une quête une fois le spectacle terminée. D'autres improvisent une billetterie, mais on sort alors des principes qui ont guidé la création des Arts de la rue. En dehors des festivals on distingue, parmi les programmeurs, des scènes nationales, des municipalités, des organisateurs d'événements privés (entreprises), des manifestations sportives (Euro 2016). « Il arrive que des programmeurs cherchent à s'immiscer dans les contenus », note Caty Avram, codirectrice avec Pierre Berthelot de la compagnie Generik Vapeur installée à Marseille.

### Entre baisse du budget et état d'urgence

Depuis mars 2014, Émeline Jersol, médiatrice culturelle au centre national des arts de la rue de Valenciennes, a mis en ligne une carte interactive, baptisée « Cartocrise-culture française tu te meurs », répertoriant les festivals, structures et associations supprimés ou annulés, soit au total 143 points. Lucile Rimbart, présidente de la fédération nationale des Arts de la rue qui rassemble 550 adhérents, individuels ou collectifs, s'inquiète de la baisse du budget des collectivités qui a des conséquences sur l'activité du secteur. Le festival des Nuits romanes organisé en région

### Thomas Sirou au nom de sa troupe les GIPSY PIGS.

« Cette fanfare unique et officielle du PIGSWANA contribue au bien-être de l'humanité, voire de la galaxie et pourrait être le premier orchestre de rue à être inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO » voir présentation sur le site : [www.gipsypigs.com](http://www.gipsypigs.com).

### L'US Mag : Pourquoi le spectacle de rue est-il la forme de spectacle vivant que vous avez choisie ?

**Thomas Sirou :** On l'a choisi par goût, par affinité : pour nous, le spectacle de rue permet de jouer au même niveau que les spectateurs ; la dimension de starification, de « dévotion » envers les artistes, l'éloignement institué aussi bien en salle de concert qu'au théâtre, c'est une chose qui ne nous intéresse pas. Au contraire, on recherche la proximité avec le public, c'est ce qui nous permet de réagir en toute liberté et qui laisse libre cours à l'improvisation. C'est une façon de jouer plus libre, plus agréable et profondément humaine.

### L'US Mag : Quelles sont les contraintes liées à ce type de spectacles (programmation, contrats, mobilité géographique, précarité) ?

**T. S. :** En général, nous sommes engagés par des mairies, lors des festivals qu'elles organisent, ou encore par des associations (le Centre national des arts de la rue ou autres), c'est-à-dire des structures subventionnées par le ministère de la Culture (ou par la Région, la ville, le conseil)... Il faut dire que malgré les baisses de budget (répétées sous les deux derniers quinquennats), il reste encore des festivités avec des budgets viables pour les compagnies des arts de la rue (jusqu'à quand ?) ou plutôt des organisateurs soucieux, malgré les difficultés, d'en-

gager les artistes aux tarifs qu'ils demandent (viables, donc). Les spectacles coûtent moins chers (pas d'entretien des locaux, des personnels en moins – pas de régisseur son et lumière par exemple), ce n'est pas la même économie qu'une salle de musique actuelle. Les contraintes sont surtout liées au statut : pour ce qui est des aléas météo, nous faisons en sorte que cela soit prévu dans les contrats que nous signons, donc pas de soucis à ce niveau ; en revanche, le statut d'intermittent reste évidemment précaire, une année ne fait pas l'autre : mais en général, on réussit à avoir un maximum de contrats sur l'année.

### L'US Mag : L'accès gratuit au spectacle de rue modifie-t-il, selon vous, le regard du spectateur sur votre création ?

**T. S. :** Le principe des festivals de rue notamment, c'est d'en faire profiter tous les publics, de rendre accessible à tous le spectacle vivant. La gratuité permet cet accès libre pour tous, mais il n'empêche que cela ne modifie pas en profondeur l'attente du spectateur : si la prestation n'est pas de qualité, il se déporte vers un autre spectacle, il ne reste pas. Il est évidemment moins captif que s'il était dans une salle, lié par un abonnement à une maison de la culture par exemple : mais le spectateur reste néanmoins exigeant et conscient qu'il a face à lui des professionnels. C'est cette exigence que nous nous imposons aussi.

### Bibliographie

- ▶ E. Wallon, *La Place et le rôle de la fête dans l'espace public*, Certu, Lyon, 2006.
- ▶ E. Dapporto & D. Sagot-Duvaurox, *Les Arts de la rue*, Portrait économique d'un secteur en pleine effervescence, La Documentation française, Paris, 2000.
- ▶ S. Ostrowetsky & F. Pizzorni dir., *Les Langages de la rue*, n° 90-91 de la revue *Espaces et sociétés*, L'Harmattan, 1998. *Ville et culture : Arts de la rue et pratiques culturelles*, ouvr. coll., Ville de Sotteville-lès-Rouen, 1999.

On pourra se reporter avec profit aux sites suivants :

- Le site de l'association Hors les murs qui propose une bibliographie nourrie et dense qui dépasse le simple cadre de cet article : <http://horslesmurs.fr/accueil/documentation-recherche/generalites-sur-la-rue-le-cirque/bibliographies/>
  - Le site de Lieux publics, Centre national de création des Arts de la rue : [www.lieuxpublics.com](http://www.lieuxpublics.com)
- Le site de la Fédération des Arts de la rue : [www.lefourneau.com/lafederation](http://www.lefourneau.com/lafederation)

Poitou-Charentes a été supprimé en avril 2016. En 2015, le nouveau maire de Chalon-sur-Saône a décidé de baisser de 360 000 euros (soit une baisse d'environ un quart du budget) les subventions accordées au

Centre National des Arts de la rue de Chalon, qui s'occupe d'organiser l'un des plus grands festivals d'Art de la rue en France. Cette baisse de l'activité est ressentie par les compagnies. « Nous avons une baisse sensible des commandes », note ainsi Caty Avram. « Notre équipe qui compte habituellement 22 personnes est réduite à 15 artistes en ce moment, ajoute-t-elle, et pas toujours à plein temps. » La fédération soutient le projet LCAP (projet de loi relatif à la création, à l'architecture et au patrimoine) qui vise à ce qu'une partie du budget des opérations de travaux publics soit consacrée au financement de projets artistiques. Il faudrait également renforcer les conventions pluriannuelles avec les collectivités. « À cela s'ajoute le contexte délicat de l'état d'urgence qui impose un cahier des charges draconien dès qu'il s'agit d'organiser une manifestation dans l'espace public », ajoute L. Rimbart. Pour Caty Avram, l'état d'urgence est un énorme problème : certaines municipalités sont plus réticentes à organiser des événements dans l'espace public. « Malgré les difficultés budgétaires et les reculs du ministère de la Culture en matière de financement, aucun pays au monde n'accorde autant de moyens aux Arts de la rue » rappelle E. Wallon. ■ **Nicolas Sueur**

À LIRE

Notre sélection

► PORTRAIT EN SOCIOLOGIE



Appliquant à Pierre Bourdieu la méthode et les concepts qu'il a lui-même inventés, le sociologue Jean-Louis Fabiani propose un ouvrage en trois parties distinctes. La première vise à analyser les concepts de champ, d'habitus et de capital, centraux dans la construction théorique de Pierre Bourdieu, et qui, comme le rappelle Jean-Louis Fabiani, étaient initialement conçus pour fonctionner ensemble. La seconde traite du pan méthodologique et narratif mobilisé par le sociologue. Enfin, la dernière partie envisage de manière plus large la figure de Pierre Bourdieu, à travers les notions de politique, de souffrance et d'amour, pour finalement dessiner les traits d'un « héros intellectuel d'un type nouveau ». Voilà un livre qui traite « sereinement » de l'œuvre immense de Bourdieu, en montrant non seulement la puissance de sa théorie générale, mais aussi les ambivalences et les inflexions de sa pensée et de l'homme lui-même. **Stéphane Rio**

• Jean-Louis Fabiani, *Pierre Bourdieu. Un structuralisme héroïque*, Le Seuil, 2016.

► ANTISÉMITISME ET RACISME



L'intérêt de ce lexique ne vient pas seulement du point de vue contenu dans le titre *Une parole juive contre le racisme* - signe de l'UJFP, Union Juive Française pour la Paix - mais aussi de cette volonté de faire œuvre pédagogique en soulignant des aspects souvent ignorés du grand public, comme le « Bund », forme d'organisation spécifique du mouvement ouvrier. Une manière aussi de différencier racisme et antisémitisme en tenant compte des mythes populaires, sans parler du complot... **N. B.**

• *Une parole juive contre le racisme*, UJFP, Syllepse.

► AMITIÉ INDÉFECTIBLE



Elles s'appellent Odette, Barbara Jean et Clarice. Parce que l'amitié les a rapprochées depuis l'adolescence, on les appelle « les suprêmes » comme le groupe de chanteuses noires des années 1970. Le trio a traversé la fin de la ségrégation raciale, la naissance de la classe moyenne noire, l'embrigadement par les catéchistes... Des personnalités très différentes mais toujours à l'écoute les unes des autres et accourant à la rescousse si besoin, dans l'humour et la tendresse. **C. Pillé**

• *Les Suprêmes*, E. Kelsey Moore, Actes Sud, 2014.

HISTOIRES DE BARBARIES

Traumatismes et exils

Les commémorations actuelles du centenaire de la Première Boucherie mondiale sont quelque peu indécentes. Les jeunes gens morts dans cette guerre de partage du monde qui marquait la fin du XIX<sup>e</sup> siècle n'ont pas besoin de la compassion des dirigeants du XXI<sup>e</sup> d'autant que les « gueules cassées » - pour employer le langage d'entre-deux-guerres - n'ont jamais été reconnus par les gouvernements successifs qui préféreraient oublier leur responsabilité. Pour rendre aux vivants leur



passé, il aurait mieux fallu rendre compte des causes de la guerre et des raisons qui ont amené la seconde. *Le chagrin des vivants*, premier roman d'une Londonnienne, Anna Hope (*espérance* en français, tout un programme), permet d'évoquer les conséquences traumatiques de la guerre sur les rescapés. La société anglaise - comme la française - développera une sorte de blâme sur ces survivants parce qu'ils ont survécu... En 1920, dans une sorte de halo de Londres - la ville semble sous un nuage face à la réalité de ceux qui cherchent une place dans la société qui les refuse -, Hope, à travers le destin de trois femmes, dresse un réquisitoire de dirigeants qui ne veulent pas voir les effets de la guerre sur les hommes revenus de tout. La boue, la mort collent encore à leurs vêtements, à leur peau. Ils triment avec eux leurs compagnons, leurs lâchetés, leurs fuites et leurs bravoures assumées ou non. Ada cherche la figure de son fils qu'elle croit voir dans chaque passant. Elle se survit dans le silence. Pour s'en sortir, il faudra qu'elle trouve des ressources en elle pour sauver aussi son mari plus atteint qu'elle... Evelyn, d'une famille aisée, s'occupe des « gueules cassées », de ces handicapés à vie que le gouvernement fait semblant d'aider sans leur donner les possibilités finan-

cières notamment d'être présents au monde. Son frère cache quelques secrets qu'elle voudrait comprendre... Hettie a aussi un frère muré dans son monde, trouve dans l'amour de quoi illuminer ses nuits qu'elle passe à danser avec des inconnus en échange de tickets qui lui permettent d'avoir quelques revenus... Trois manières d'aborder une Histoire nécessaire d'autant que les réactions qu'elle décrit sans pathos se retrouvent après toutes les guerres et dans tous les pays. Ces ex-soldats vivent péniblement un exil intérieur.

*Dispersés*, de Inaam Kachachi, raconte un autre exil, celui des Chrétiens d'Irak obligés de quitter leur pays, à travers les pérégrinations d'une gynécologue, Wardiya, 80 ans. Entre souvenirs de la terre natale, évocation de son action en faveur de la libération des femmes, l'éclatement géographique de la famille et les rêves d'avenir, éclate la barbarie de la condition d'immigrés. La réaction d'un chauffeur de taxi au début indique toute la difficulté de ces chrétiens considérés, par l'imagerie véhiculée par l'extrême droite, comme musulmans ! La poésie n'est pas absente de ces pages pour transcender cette réalité, aller vers un monde plus fraternel. Le terme de « roman » n'est pas forcément juste pour ce témoignage qui vaut aussi pour les Irakiens obligés de fuir des combats qui ne sont pas les leurs et qui transportent leur pays dans leur imaginaire, un pays qui ne se transforme plus. L'exil est une rupture entourée de nostalgie d'un environnement perdu. Comment s'adapter ? Comment se faire accepter ? Trouver une place ?... dans cette société qui donne l'impression de se fermer et de refuser tout apport d'autres civilisations, gouvernée par le rejet de toute immigration considérée comme une « invasion », capable d'attiser toutes les haines sous prétexte de défendre une identité fantasmée. **Nicolas Bénétiès**

• *Le chagrin des vivants*, Anna Hope, traduit par Élodie Leplat ; *Dispersés*, Inaam Kachachi, traduit par François Zabbal, Gallimard/Du monde entier.

Le coin du polar Place des femmes dans les sociétés



*L'enfant invisible*, de Cornelia Read, met en scène le New York des années 1990 pour une enquête de Madeline Dare, le double de l'auteure, sur le meurtre, semble-t-il, d'enfant noir de trois ans. Un périple qui met en lumière le traumatisme de ces femmes obligées de paraître pour occuper une place enviable dans cette société qui, encore aujourd'hui, exclut les femmes des postes de pouvoir. Passent aussi ces pères capables d'actes pédophiles sur leurs filles les tuant à petit feu comme les désertions des mères enfoncées dans leur rôle social. La révolte qui pointe à chaque page, malgré un ton qui se veut désinvolte, est toujours et encore - il suffit d'entendre Trump - actuel. Une histoire, semblable par beaucoup d'aspects à la précédente, est aussi la trame d'un premier roman de Jessica Knoll, *American Girl*.

Le New York est celui d'aujourd'hui et Ani - un pseudo, elle cache ainsi son origine italienne - veut être la New-yorkaise branchée qui possède un anneau de diamant en bague de fiançailles et la carte bleue de son futur époux, Luke - chanceux en français - qui fait partie de la frange la plus riche de cette société. Knoll décrit par le détail le quotidien fastidieux de cette jeune femme, journaliste à l'équivalent de *Cosmopolitan*. Une fêlure se cache derrière cette soif de réussite, « Columbine », ce lycée mis à feu et à sang par un jeune armé d'un fusil

Ariana Franklin, quant à elle, nous plonge, pour le deuxième opus de cette série - *La morte dans le labyrinthe* -, dans le monde de l'Angleterre d'Henri II au milieu du XII<sup>e</sup> siècle via les aventures d'une



médecin des morts, Adelia Aguilar, mise au service du roi et amoureuse de l'évêque Rowley. Elle enquête sur la mort de la maîtresse du roi Rosemonde Clifford et sur un complot pour évincer Henri II au profit d'un de ses fils. Une réussite pour l'intrigue, le style, le personnage de la jeune femme et l'information sur cette période pas très connue. On attend la suite. **Nicolas Bénétiès**

• *L'enfant invisible*, Cornelia Read, traduit par Laurent Bury, Babel Noir ; *American Girl*, Jessica Knoll, Actes Sud ; *La morte dans le labyrinthe*, Ariana Franklin, traduit par Vincent Hugon, 10/18 Grands détectives.

## De la littérature

Depuis un siècle, grâce au mouvement ouvrier, la classe ouvrière écrit par elle-même sa condition : le travail, les souffrances, les espoirs et les luttes. Louis Oury est une des plus grandes figures de ce courant de la littérature prolétarienne. Paru une première fois en 1973, *Les prolos* vient d'être republié. On y découvre un aspect à la fois exceptionnel (Louis Oury, enfant de l'Ouest paysan conservateur, sera ouvrier et finira ingénieur et écrivain) et représentatif du destin de cette « génération singulière » d'ouvriers, selon l'expression de Gérard Noiriel (*Les ouvriers dans la société française*, Point Seuil, 1986), qui s'est constituée entre les années 1930 et 1950 et a connu, jusque dans les années 1970, son « apogée » : un apogée en tant que classe, c'est-à-dire comme force syndicale et politique, mais aussi comme groupe social connaissant une progression sans précédent de son niveau de vie.

Ce livre témoigne et nuance à la fois ce propos. Ainsi, Louis Oury, dans les années 1950, grâce à son CAP de chaudronnier, connaît une

situation bien meilleure que son père, ouvrier rural, travaillant dans la précarité, comme de nombreux prolétaires de l'époque, puisque le maintien des producteurs dans la ruralité a longtemps été encouragé en France par le patronat et le gouvernement. Ses parents l'ont poussé à faire un CAP, à une époque où ce diplôme était, on le voit, un vecteur d'ascension sociale. Âgé de 20 ans à peine, Louis arrive dans une usine où les délégués syndicaux ne parlent jamais de grève, d'augmentation, voire de droits à la retraite. Il se fait petit à petit aux mœurs ouvrières : encore très campagnard et marqué par le catholicisme, il est souvent heurté par leurs plaisanteries grivoises.

Ce n'est qu'après avoir quitté cet employeur que Louis se fait embaucher au chantier naval, qui est à cette époque un bastion syndical. Il y raconte alors le travail réel de l'usine : à l'usine, l'acier fait mal. Le marteau explose les oreilles des riveteurs et de leurs matelots. Le noir sous les ongles marque comme un tatouage l'appartenance au monde ouvrier. Louis Oury raconte aussi les com-



bats au corps à corps, en 1955, quand les ouvriers nazairiens de Penhoët affrontent CRS et gendarmes mobiles. Et puis les cours du soir de la promotion sociale, qui prolongent la journée de travail commencée en faisant le quart du matin. Ces cours feront de lui un ingénieur et un des constructeurs de la centrale de Cordemais.

Quarante ans après, l'usine a beaucoup changé. Mais le livre reste un témoignage inusable sur la vie ouvrière dans la France de la reconstruction. À lire par tous, pour comprendre pourquoi les enfants et petits-enfants de prolos, pendant longtemps, ne voulurent pas marcher dans les pas des pères... ■ **Stéphane Rio**  
• *Les prolos*, Louis Oury, Agone, 2016.

## NOS COLLÈGUES PUBLIENT

## ► HOMO SOVIETICUS

Un récit émouvant construit à partir de 25 années de correspondance régulière avec son ami soviétique rencontré en URSS en 1964, par notre collègue historienne qui a séjourné souvent en URSS puis dans l'espace postsoviétique, et même enseigné à l'université de Kharkov. À travers le reflet de l'état d'esprit et le parcours d'un homme épris de justice et de paix, marginalisé par son attitude critique, l'auteure livre un regard inhabituel et d'une grande sensibilité sur les étapes de l'évolution de l'URSS jusqu'à sa dislocation.

**Philippe Laville**

• *Avec mon ami Sergueï - Au crépuscule de l'URSS*, Dominique Thoirain, Éd. Le Bord de l'Eau, 2016, 155 p.

## Un travail de mémoire

Raphaëlle Branche, dans *La torture de l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, a épluché les archives enfin ouvertes de cette période et a recueilli des témoignages de « survivants » qui commencent seulement à parler. Jusque-là, cette guerre qui n'a jamais dit son nom, a été enterrée pour éviter le bilan des gouvernants en tuant la mémoire. L'auteure livre un travail qui tient de l'anthropologie et de l'histoire politique mêlée à un zeste de celle des mentalités. Elle situe cette guerre non pas dans la continuité de la Résistance mais dans celle de la guerre d'Indochine. Les mêmes méthodes se retrouvent. Le fonctionnement de l'Institution militaire s'entremêle avec les comportements individuels, la violence de la guerre qui font voler en éclats les barrières de la conscience et de notre humanité. Pour appréhender les conséquences de toutes les guerres... Pour retrouver la mémoire... **N. B.**

• *La torture de l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Raphaëlle Branche, Folio/Gallimard.

## FOR THE KIDS

## À la rencontre de soi-même

EDL édite en DVD certains de ses grands succès pour les tout-petits. Les illustrations sont filmées tandis qu'un conteur lit le texte et que bruitages et musiques viennent en appui. Bien sûr les jeunes enfants sont déjà soumis à des flots d'images, bien sûr ils se trouvent trop souvent devant un écran et rien ne vaut la lecture en tête à tête avec un adulte. Mais il y a là un plus, apporté par la mise en valeur habile de ce qui fonde chaque album et lui confère son charme : humour, tendresse, fantaisie, goût du détail... On sait depuis longtemps que les albums pour enfants ne sont pas que des histoires mais bien des aides à se construire, à s'adapter au monde, à se forger le goût. Tout est bon pour amener à la rencontre de la fiction et pour stimuler l'envie de lire... **C. Pilié**  
• *Albums filmés*, École des loisirs.

## Le coin de la BD Au temps du Far West

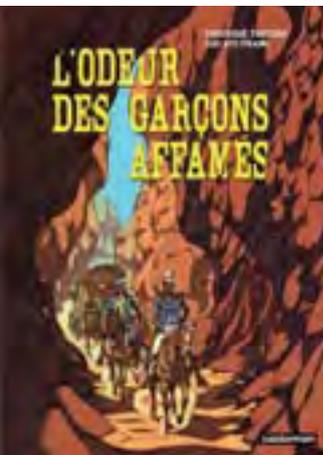
Texas, 1872. Dans ce Far West que tant d'auteurs de bande dessinée ont choisi pour décor et pour sujet de leurs histoires, un équipage mal assorti composé d'un photographe, d'un géologue et d'un jeune garçon de ferme s'enfoncent toujours plus loin, jusqu'à pénétrer une région hostile, dernier bastion des Indiens Comanches, guerriers et cavaliers redoutables.

« Ceci n'est pas un western » pourrait être le sous-titre de *L'odeur des garçons affamés*, tant Frederik Peeters (dessin) et Loo Hui Phang (scénario) s'emploient à reprendre les codes du genre autant qu'à les pervertir. Les paysages sont, comme il se doit, grandioses, dominés par les couleurs chaudes, pour les roches, les couchers de soleil, les soirs à la lumière du feu de camp, et quelques touches de vert et de jaune pour l'horizon ouvert des grandes plaines. Tandis qu'Oscar Forrest, le photographe, répertorie les paysages, fasciné par leur beauté – et par celle du jeune Milton –, le géologue Stingley, chef de l'expédition, n'y voit que l'exploitation de futures richesses. Il griffonne des « notes pour un monde parfait » dont les tribus autochtones seront éliminées, elles qui « font partie du paysage, au même titre que les cailloux et la boue ».

Cet épisode en apparence banal de conquête de l'ouest est baigné de mystère : qui sont vraiment les mécènes de la mission Stingley, quel projet fou ce dernier porte-t-il ? Pourquoi le photographe fait-il d'étranges rêves, quels scandales cet homme si chic et décalé dans la poussière du Texas a-t-il fui, à New York ? Quels dangers guettent le petit groupe, suivi à la trace par un être au visage décharné, et par un Comanche mutique qui semble plutôt le protéger ? Enfin, quels secrets dissimule le jeune Milton, garçon à tout faire de l'expédition, plus dégourdi et courageux que ne le laissent penser sa frêle apparence et sa jolie tête blonde ?... Au cours de la traversée du pays comanche, après que le trio a manqué se faire écraser par une horde de mustangs, des formes fantomatiques apparaissent sur les plaques photographiques où Oscar Forrest a fixé les paysages de l'ouest. Ainsi sommes-nous, lecteurs, plongés dans une atmosphère fantastique, où les corps et les désirs qu'ils suscitent prennent de plus en plus de place. Le dessin s'impose au fil des pages, les auteurs réduisant les dialogues pour représenter la nature, les chevaux, les visages et les corps, reflets des rapports de pouvoir et de la force des sentiments. Ceci n'est pas un western. Ceci n'est pas une histoire d'amour et de désir. Ceci n'est pas un récit fantastique. Ceci un album envoûtant, qu'il faudra lire jusqu'au bout pour dévoiler le sens de son très beau titre, *L'odeur des garçons affamés*. ■

**Amélie Hart-Hutasse**

• *L'odeur des garçons affamés*, Frederik Peeters (dessin) et Loo Hui Phang (scénario), Casterman.



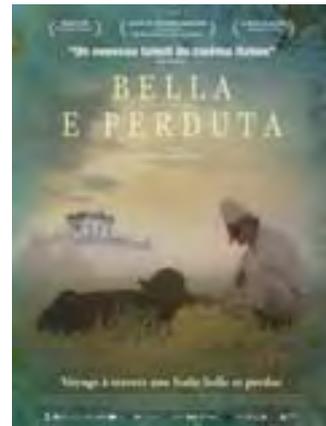
BELLA E PERDUTA, UN FILM DE PIETRO MARCELLO (ITALIE)

# Voyages dans les mythes et les réalités

Le voyage à travers l'Italie qu'entreprend le cinéaste Pietro Marcello commence par la Campanie. Il devait se poursuivre du Sud au Nord et constituer un portrait du pays. Mais dès la première étape, le réalisateur croise sur son chemin un étrange personnage et le projet initial de tout le film s'en trouve modifié. Tommaso est berger. En dehors du gardiennage de ses troupeaux, il a décidé de sauver de la décrépitude qui le guette le palais royal de Carditello, un joyau laissé à l'abandon depuis des siècles et désormais réduit à l'état de décharge par la Camorra. L'épisode « Tommaso » aurait dû n'être qu'une étape du périple entrepris par Marcello si la mort du berger n'était survenue subitement au cours des premiers jours de la rencontre, laissant au réalisateur la mission de prendre soin d'un bufflon du troupeau délaissé par sa mère et promis à l'abattoir. Désarmé par la tâche qui lui incombe, Polichinelle émerge des profondeurs du Vésuve et vient au secours de l'animal pour tenter de lui éviter l'abattoir qui est la destination incontournable des jeunes

mâles. Le bufflon et Polichinelle entreprennent ensemble un voyage vers le Nord à travers les paysages sublimes d'une Italie « belle et perdue » telle que Léopardi la décrivait. Le film prend dès lors une tout autre orientation, devenant avec la présence du personnage masqué de la commedia dell'arte, à la fois un conte de fées, un documentaire, une œuvre empreinte de poésie entre mythe et réalité. *Bella e perduta* suit les aventures de deux âmes humbles. Histoire d'une rédemption à travers laquelle l'un et l'autre se battent contre la malhonnêteté et la spéculation. Profondément enracinée dans l'histoire de l'Italie, ce récit rend également compte d'un sujet universel : la relation dorénavant menacée entre l'homme et la nature. Magnifique ! ■

Francis Dubois



## CINÉMA

### Mise en abyme



La nuit, Emma écrit des bandes dessinées. Le jour, elle travaille dans une fabrique de poupées gonflables haut de gamme. Elle qui est dotée d'une petite poitrine, rêve secrètement de donner à ses seins les mensurations de ceux de ses poupées. Dans ses BD, Emma raconte l'histoire d'Edward, un réalisateur à succès qui cache un secret embarrassant sur son anatomie. Edward réalise un film sur Michelle qui, lassée de sa vie de top model a décidé de devenir écrivain. Le livre qu'elle écrit raconte l'histoire d'Emma qui travaille dans une fabrique de poupées gonflables le jour et la nuit écrit des bandes dessinées dont le héros est un réalisateur de film qui a vu, à la suite d'un coup de crayon rageur de la dessinatrice, ses attributs masculins sensiblement diminués.

Ce film « à tiroirs » déjanté et inventif est une réjouissante fantaisie passant par des registres narratifs différents, avec une partie animation et deux parties d'action. L'histoire et le regard du film évoluent en même temps que les personnages se créent. Les trois histoires se relient ensemble d'une façon magique et imprévisible. ■ F. D.

• *Zoom*, un film de Pedro Morelli.

## SÉRIE

### En direct de Syrie



G. Debailly revient d'une mission de six années en Syrie pour la DGSE, les services secrets français à l'étranger. Contrevenant aux règles de sécurité, il revoit Nadia El Mansour,

avec qui il a eu une liaison à Damas... Incarné par un M. Kassovitz auréolé de mystère et tout en retenue, le personnage se révèle au fil d'une action sans temps mort et dans un contexte complexe. Une ambiance réaliste entretenue par de beaux rôles secondaires. Une réussite. ■ C. Pillé

• *Le bureau des légendes*, E. Rochant, Canal +.

## MUSIQUE

### • CLASSIQUE

#### De la musique baroque



La maison de disques Harmonia Mundi réédite actuellement sept enregistrements des *Arts Florissants*, ensemble de musique baroque jouant sur instruments d'époque, fondé et dirigé par William Christie. Ce sont autant d'occasions de découvrir la musique baroque française, et d'écouter deux actes de ballets de Rameau, des cantates de Campra et de Montéclair, *Les Arts Florissants* de Charpentier. Cette musique du Grand siècle, brillante et intimiste, toujours bouleversante, nous est présentée dans des versions qui ont marqué l'histoire de la musique. Alors que Philippe Beausant, infatigable promoteur de la musique baroque vient de mourir, on peut réécouter ces enregistrements en lisant *Vous avez dit baroque, musique du passé, pratiques d'aujourd'hui*, qui permet, de façon simple et passionnante, de mieux comprendre ce que fut, en musique, le « renouvellement baroque ». ■

Nicolas Morvan

• Collection « Les Arts Florissants », chez Harmonia Mundi. *Vous avez dit baroque ?* Philippe Beausant, Collection Babel, aux Éditions Actes Sud.

### • JAZZ

#### Réflexions

Le jazz est, il faut le rappeler, une musique sans nom dont les contours ne sont pas définis avec précision. Son identité est mouvante et ses frontières extensives sauf pour quelques « Ayatollahs » incapables d'être de leur temps. Le « champ jazzistique » n'est pas réductible à des dogmes. Il est en constante évolution et suppose de rompre avec la tradition, avec les « grands ancêtres » tout en les connaissant, tout en jouant avec les mémoires pour construire une mémoire de l'avenir. Philippe Carles et Alexandre Pierrepont ont voulu, à l'aide de contributeurs divers, dessiner une « carte au trésor » du jazz contemporain pour essayer de l'appréhender dans le contexte d'une interrogation générale sur la place de la culture et des anti-arts. Ils compilent des réflexions récentes – les années 1970-2015 – pour indiquer que la critique reste active. *Polyfree* est le titre de cette « terra incognita » que les auteurs nous invitent à découvrir. Le résultat, au-delà de sa curiosité, de son étrangeté liée à la diversité des points de vue et des affluents nouveaux du jazz, permet à la fois de s'interroger sur les mystères du jazz et sur sa place dans les anti-arts de ce XXI<sup>e</sup> siècle. ■



Nicolas Bénéis

• *Polyfree*, sous la direction de Philippe Carles et Alexandre Pierrepont, Éditions Outre Mesure.

#### En partant de Gershwin...

Le clarinetiste Jean-Marc Foltz et le pianiste Stephan Oliva – de vieux complices – ont décidé de faire revivre les compositions de Gershwin. Leur dialogue construit une sorte de récit d'avenir en partant de ce passé commun à tous et

toutes les musicien-nes de jazz. Un album dont le titre, *Foltz/Gershwin/Oliva*, exprime bien la part respectrice de chacun. Une des grandes réalisations récentes. ■ N. B.

• *Foltz/Gershwin/Oliva*, Vision Fugitive, distribué par Harmonia Mundi.

### • MUSIQUE DU MONDE

#### Découverte

Premier album, *Faidherbe street*, d'un groupe, Lillabox, composé d'un curieux duo : un violoncelle, Mathieu Deranlot, et une guitare, Alexandre Hetzel, pour une musique qui s'approprie tous les styles, toutes les influences et en fait une sorte de collage qui débouche quelquefois sur une synthèse. Les ambiances peuvent être celle de la musique baroque ou celle du hard rock, ou encore faire penser aux musiques arabo-andalouses ou autres... Ils construisent une sorte d'ailleurs musical, d'une création ouverte à tous les vents. En compagnie de temps en temps de Youssef Hbeisch, percussionniste du trio Joubran, et de Tara Baswani au chant... ■ N. B.

• *Faidherbe street*, Lillabox, Plaza Mayor, distribution EMI UK.

### • ROCK

#### Un vrai groupe irlandais

Fondé à Dublin en 2012, Girl Band est déjà signé sur le label mythique Rough Trade après quelques sorties très remarquées et un son *punk noise* éloigné des productions britanniques habituelles, et un humour présent dans l'écriture. Les guitares sont tranchantes, l'univers bruitiste, mais toujours cette envie présente de se lever et de danser ! Leur album,  *Holding Hands with Jamie*, paru en septembre 2015 révèle toute l'énergie et la tension du groupe ! Puissant. ■

Eric Loizeau

• *Holding Hands with Jamie*, Girl Band, Rough Trade, 2015.

## DES NOUVEAUTÉS À BEAUBOURG

# Un art pauvre très riche

Le musée national d'Art moderne fait régulièrement tourner les œuvres présentées, tous les 6 à 12 mois environ, et montre cet été un nouvel accrochage de ses collections contemporaines au 4<sup>e</sup> étage du centre Pompidou. Dans un espace qui a été intelligemment rénové, beaucoup plus aéré qu'avant, il y expose essentiellement des artistes nés dans les années 1970-1980, venus de tous les coins de la planète et notamment de pays (Iran, Japon, Pays arabes) dont on connaît mal la production artistique contemporaine, davantage d'artistes femmes aussi. Bien sûr, il reste encore Warhol, Jeff Koons, Christopher Wool, Télémaque, et d'autres. Le musée joue là pleinement son rôle de musée d'art contemporain, terme qu'il n'usurpe pas. Pour bien marquer cette rupture, les artistes américains de l'« expressionnisme abstrait » (Sam Francis, Jackson Pollock...) ont été envoyés au 5<sup>e</sup> étage, celui de l'art moderne, toujours aussi riche. Des regrets : il n'y a plus actuellement aucune œuvre de Simon Hantaï, alors que le musée en possède beaucoup, dont un magnifique « tabula » bleu, et le « jardin d'hiver » de Dubuffet est fermé. Les collections modernes se sont enrichies d'œuvres de Matisse pour l'église de Vence absolument superbes. Et un discret mais émouvant hommage est rendu à François Morellet, mort récemment (une œuvre présentée à l'entrée du musée et une salle consacrée à l'une de ses grandes œuvres lumineuses au 4<sup>e</sup> étage). En plus du plaisir que l'on a devant ce nouvel accrochage, il ne faut pas manquer la



petite exposition, faite uniquement d'œuvres des collections, intitulée « un art pauvre ». Elle occupe deux salles au 1<sup>er</sup> étage et deux salles dans le musée. L'Arte Povera (art – arte – est féminin en italien) est née en Italie, dans les années de plomb. Pour ses créateurs, il s'agissait d'une « attitude », qui concernait aussi bien les arts plastiques que le théâtre, l'architecture... et non d'un mouvement pictural. Les plasticiens utilisent du sable, des chiffons, de la terre, du bois, du goudron, de la corde, de la toile de jute, des vêtements usés, etc., et les positionnent comme des éléments artistiques de composition. Ces artistes, tous italiens, se revendiquent des deux manifestes, celui de Germano Celant, qui inventa le terme en 1967, et celui, plus connu, d'Alighiero Boetti, présenté dans l'exposition. Des œuvres importantes, de Penone, de Jannis Kounellis, mais aussi d'artistes précurseurs de cette pratique, comme Lucio Fontana, sont exposées. Les salles 39 et 40 du musée présentent « Architecture et design – Autour de Global Tools (1973-1975) », et montrent des objets, des maquettes, des photos, qui se revendiquent de la même démarche artistique. Autour de cette exposition, le Centre Pompidou a proposé des films, de la danse et de la musique, avec l'Ircam. L'Arte Povera est en fait un art très riche ! ■

Sylvie Chardon

• Un art pauvre, jusqu'au 29/08. Musée national d'Art moderne, centre Pompidou, 01 44 78 12 33, [www.centrepompidou.fr](http://www.centrepompidou.fr).

## Le procès du théâtre

Les spectateurs entrent. Les comédiens, déjà en scène, nous observent nous installer tout en faisant virevolter dans l'air des pages et des pages... blanches. Elles finiront par tapisser la scène, après avoir dessiné dans l'air de belles figures. C'est donc bien de mots qu'il va falloir habiller ces feuilles blanches. À cette joute verbale se plie très bien le procès de Flaubert, condamné pour outrage à la morale en 1857 par le très puritain et réactionnaire Second Empire. Ce n'est autre qu'un avocat impérial au célèbre – et triste – nom de Pinard qui se chargera de l'affaire... Mais l'homme, au service d'une justice elle-même au service de l'ordre, est fin lecteur de *Madame Bovary* et saura saisir toutes les situations ironiques pensées par Flaubert, venant railler le

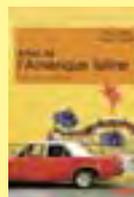
romantisme ampoulé des déclarations de Rodolphe ou détruisant tout discours moral apparent. Progressivement le spectacle glisse de la mise en scène du procès à celle du roman lui-même. Le témoignage à la barre des différents protagonistes se transforme en pure vérification des scènes incriminées. Pour juger de leur moralité, quoi de mieux que les jouer ? C'est ainsi que les acteurs endossent plusieurs rôles. On cesse de raconter les scènes pour les montrer. Le théâtre passe de l'épique au dramatique. ■ Doriane Spruyt

• *Bovary*, mise en scène Tiago Rodrigues, théâtre de la Bastille. France culture, dans son émission « Fictions/Théâtre et Cie », diffuse l'intégralité de la pièce de Tiago Rodrigues : [www.franceculture.fr/emissions/fictions-theatre-et-cie/cycle-tiago-rodrigues-22-bovary](http://www.franceculture.fr/emissions/fictions-theatre-et-cie/cycle-tiago-rodrigues-22-bovary).

## Faire vivre les revues pour faire vivre la réflexion

### Le monde tel qu'il est

En guise de revues, ce sera trois *Atlas* qui visent à décrire la réalité du basculement du monde via les crises et les guerres d'un nouveau genre. *Atlas du Moyen-Orient* explicite les raisons des conflits dans cette région du monde mais, surtout, les auteurs décrivent la mosaïque des peuples et des communautés qui se partagent cette terre riche d'histoires. Pierre Blanc et Jean-Paul Chagnollaud mettent en évidence les facteurs politiques et économiques à l'origine de ces nouvelles guerres. Ils esquissent, par une carte, les scénarios possibles d'une paix possible.



*Atlas de L'Amérique latine*, de Olivier Dabène et Frédéric Louault, sous-titré *Les démocraties face aux inégalités* fait le point sur les conséquences de l'entrée dans la crise systémique en août 2007 sur les économies de ces pays. Ces « émergents »

n'ont pas réussi à lutter contre les inégalités et la corruption provoquant une crise politique majeure... Les nouvelles pages de cette 3<sup>e</sup> édition sont consacrées à Cuba et à son ouverture récente... *Atlas des Tsiganes*, de Samuel Delépine, sous-titré *Les dessous de la question rom*, décrit la réalité loin des clichés qui ont la vie dure depuis que Sarkozy les a désignés comme « ennemi principal ». Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Ces populations sont diverses et mêlent les 20 000 migrants Roms aux 400 000 Tsiganes de France, principalement Gitans – et un peu Manouches – est une erreur grave.

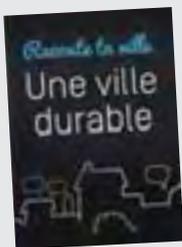
• Atlas nécessaires publiés aux éditions Autrement.

Suivre l'actualité culturelle sur

[www.snes.edu](http://www.snes.edu)

En complément de ces pages et du cahier « Festivals de l'été » (en particulier pour ceux dont le programme a été envoyé trop tard), chaque semaine de nombreux nouveaux articles sur [www.snes.edu/Culture.html](http://www.snes.edu/Culture.html). Une dizaine de rubriques permettent de découvrir des événements culturels rarement évoqués par les grands médias qui méritent notre attention de professionnels de l'enseignement et de syndicalistes. Est particulièrement suivie l'actualité cinématographique, musicale (incluant chanson, jazz...), plastique, théâtrale (notamment de reprises, dans d'autres lieux, de créations dont nous avons déjà parlé comme le *King Kong Théorie* de Virginie Despentes dont nous avons salué la qualité au théâtre La Pépinière), et de débats. Cette actualité est articulée avec le partenariat **Réduc'SNES** développé depuis une trentaine d'années avec une centaine de lieux culturels et festivals pratiquant un tarif réduit sur réservation et présentation de la carte SNES-FSU (base accessible aux syndiqué-e-s 24 h/24). Continuez à nous informer de créations, lieux de culture et festivals que vous appréciez et qui pourraient devenir partenaires. [Philippe.Laville@snes.edu](mailto:Philippe.Laville@snes.edu)

Appel à projets 2016-2017



Les webdocs de l'année 2016-2017 auront pour thème la « ville durable ».

Définition

Le webdocumentaire (ou webdoc) est une narration interactive multimédia dont la diffusion se fait par le Web. Mode d'expression récent qui connaît un véritable essor, il s'inscrit dans le courant des nouvelles écritures (blog, Web fiction, serious game...).

Questions

- **Qui ?** Les écoles, collèges et lycées (une quinzaine de projets retenus chaque année).
- **Avec qui ?** Le Réseau Canopé accompagne les enseignants, leur fournit encadrement, formation, logistique et support technique.
- **Depuis quand ?** 2012.

Exemples de webdoc

Année 2014-2015

- **Street Art dans le 20<sup>e</sup>**  
CLA du collège Jean-Perrin, Paris (75).



Année 2015-2016

- **Écoute voir... Le Havre**  
Classes de Sixième 2-3-4 du collège Léo-Lagrange, Le Havre (76).



LE WEBDOCUMENTAIRE

# Un espace collaboratif pédagogique

**Faire participer les élèves à un projet, les rendre à la fois acteurs et auteurs, leur permettre de travailler en lien étroit avec leur territoire, en découvrir le tissu social et la dimension historique... C'est la dynamique du projet « Raconte ta ville ».**

« Raconte ta ville » réussit à la fois à impliquer les élèves et les personnels autour d'un même objectif, tout en mettant à leur disposition des outils résolument modernes via l'usage du numérique. Tout commence par un appel à projet, en mai-juin : le réseau Canopé propose aux professionnels de l'Éducation nationale de candidater pour participer à une session de création d'un webdocumentaire. Cette année, « Raconte ta ville » avait pour thème la citoyenneté, l'an prochain, « la ville durable » : il s'agit pour les élèves d'explorer leur environnement proche (quartier, ville...) et de raconter une histoire, réelle ou fictive, qui se rapporte à cet endroit. Si le dossier est retenu, les équipes profitent alors des outils du réseau, formation et accompagnement logistique.



Élaboration en équipes

En septembre, les équipes élaborent un synopsis, recherchent les supports visuels, sélectionnent des formats pour les séquences (audio, vidéo...) : le webdoc ne devra pas excéder dix minutes. Le travail se met alors en place avec les élèves, qui s'approprient le scénario, élaborent les questions des interviews, recherchent et collectent des documents sur internet, s'essaient à la prise de son ou d'image. Le contenu du webdoc est arrêté en mars, la forme est finalisée grâce aux services de Canopé et mis en ligne en juin... Une année entière au service de la réalisation concrète d'un projet numérique.

Ce projet innovant présente l'avantage de proposer aux équipes de s'impliquer dans un travail interdisciplinaire choisi, sur un long terme, en travaillant aussi avec des partenaires locaux. Quant aux élèves, ils y prennent toute leur place : c'est pour eux l'occasion d'un apprentissage du numérique éducatif et de la réalisation d'une œuvre collaborative en classe. Cette création est également un lien entre l'école et la famille, les élèves pouvant à loisir montrer ce travail, très valorisant, à leur entourage. La réussite de tels projets est néanmoins soumise à conditions : l'équipement numérique n'est pas toujours performant, les heures dédiées aux disciplines ne sont pas forcément suffisantes pour amortir le temps consacré au projet, les temps de réunions diverses exigées pour la réalisation du projet ne sont pas reconnues pour les enseignants... Des obstacles dont l'institution devrait tenir compte. ■



TÉMOIGNAGE

## « Conçu comme un travail collégial »

**Marielle Boulanger, professeure référente du projet « Raconte ta ville » du collège Léo-Lagrange, Le Havre**

Le webdocumentaire « Écoute voir... Le Havre » (voir ci-contre) a été conçu comme un travail collégial. Plusieurs professeurs (français, histoire-géographie et arts plastiques) étaient intéressés, chacun porteur de projets très différents avec un axe citoyen en commun : l'appropriation de leur ville par les élèves. Nous avons commencé par délimiter le projet afin qu'il s'intègre dans le format spécifique d'un webdoc. Grâce à l'accompagnement personnalisé (Sixièmes dédoublées), les élèves

ont pu travailler en groupes (ou en classe, mais avec co-intervention de deux enseignantes). Le travail préparatoire a donc été long et minutieux, les professeurs ont dû déterminer un fil narratif conducteur du webdoc. Les élèves se sont intéressés rapidement à ce projet motivant. Certains ont été initiés au tournage de scènes filmées et à la prise de son, beaucoup ont utilisé les outils numériques. Les enseignants se sont adaptés aux contraintes du format webdoc de « Raconte ta ville » (poids et durée des médias notamment). Ce

travail collaboratif a permis des échanges fructueux entre collègues. La coordination du projet a nécessité beaucoup de temps de concertation au sein du collège mais aussi avec les médiateurs numériques de Canopé Rouen et Le Havre qui ont prêté le matériel, apporté une expertise pour les tournages vidéos et réalisé techniquement le webdoc. Ce webdocumentaire a été une expérience très riche tant pour les élèves que pour les professeurs. ■

Rubrique réalisée par Véronique Ponvert

## L'HOMOPHOBIE TUE

## Marchons à Paris le 2 juillet

À Orlando ce dimanche 12 juin, l'homophobie a tué. 49 personnes ont été massacrées en raison de leur orientation sexuelle, plus de cinquante blessées. Cet acte ne survient pas dans un océan de paix pour les personnes LGBT. Il est aussi le résultat d'un discours de haine et d'une négation des LGBTphobies. Un crime en raison de l'orientation sexuelle est un crime homophobe. Il est ainsi tout à fait étonnant de voir à quel point il a été difficile pour beaucoup de politiques et de journaux français de simplement écrire le mot homophobie en



© Fotolia.fr / Nitro

parlant de cet événement tragique. C'est pourquoi cette année plus encore, il est important de participer aux Marches des fiertés, ou Gay Prides, qui, si elles ont un aspect festif, sont avant tout des marches politiques pour l'égalité et contre la haine.

## Des Marches pour la dignité

Elles célèbrent la première révolte des gays et des lesbiennes aux États-Unis contre la répression étatique et policière. Le 28 juin 1969, dans un

bar, le Stonewall Inn, une émeute a lieu contre un énième contrôle de police. Cet acte est considéré comme le début du militantisme pour la communauté LGBT et pour l'égalité des droits. C'est aussi l'occasion pour les personnes LGBT d'être visibles, et de revendiquer de pouvoir l'être tous les jours, au travail comme ailleurs. Cette année, le mot d'ordre est : « *Les droits des personnes trans sont une urgence ! Stérilisations forcées, Agressions, Précarité : Stop !* ».

Les questions de transidentité apparaissent complexes. Pourtant, il s'agit pour ces personnes de pouvoir vivre dans le genre dans lequel elles/ils se sentent elles/eux-mêmes.

Ce mot d'ordre est apparu nécessaire devant les nombreuses discriminations dont ils et elles sont victimes en raison de papiers non conformes à leur genre : imaginez l'enfer de vivre avec une carte d'identité où il est écrit « monsieur » alors que la personne est du genre féminin (ou l'inverse). Trouver du travail, accompagner un voyage scolaire à l'étranger en tant qu'enseignant-e, ouvrir un compte en banque relèvent ainsi d'un véritable parcours du combattant. À cela s'ajoutent les nombreux obstacles pour accéder à un changement d'état civil, procédure longue, coûteuse, judiciairisée, indigne pour ces personnes. Pour le SNES-FSU la nouvelle proposition de loi du gouvernement doit répondre aux besoins de ces personnes, et respecter leurs droits fondamentaux.

Le SNES, avec la FSU, appelle à participer à la marche de Paris et aux autres marches partout en France. ■

Olivier Lelarge

## GRANDE-SYNTHE

## Volonté politique en faveur des migrants

Depuis dix ans, Grande-Synthe comme de nombreuses villes proches de la Grande-Bretagne abritait un camp de fortune où 80 personnes survivaient. Mais depuis juillet 2015, l'afflux a été considérable, atteignant 2 800 personnes en quelques mois. Ces conditions indignes ont incité la mairie à installer des points d'eau et des sanitaires. Avec l'hiver, un camp de boue a fait son apparition : la commune de Grande-Synthe et Médecins Sans Frontières (MSF) ont demandé l'autorisation d'ouverture d'un camp aux normes du Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) en décembre 2015. L'État a traîné les pieds, se refusant à créer un nouveau Calais ou Sangatte, pouvant générer un « appel d'air », selon la terminologie d'extrême droite. En mars, le maire et MSF ont installé, malgré les réticences de l'État, un camp dans une friche industrielle entre la voie ferrée et l'autoroute A16. Ce camp humanitaire est

le seul en France aux normes internationales, grâce au soutien de la population et à une véritable volonté politique locale.

## Prise en charge humanitaire

Le 30 mai dernier, les ministres Cazeneuve et Cosse sont venus enfin signer une convention pour la prise en charge financière et le contrôle du camp dans le but affiché de le fermer le plus rapidement possible.

Depuis quelques semaines, le nombre important de passages en Angleterre a fait baisser le nombre de présents de 1 330 à 757, contredisant le mythe de « l'appel d'air » si un camp était ouvert !

La FSU et le SNES soutiennent depuis le début l'initiative de Grande-Synthe qui incite maintenant la mairie de Paris à envisager ce type de solutions provisoires. ■

Thierry Quéту, Catherine Piecuch

## Décès de Benoîte Groult

## Ainsi fut-elle

Benoîte Groult, écrivaine et journaliste engagée dans la lutte pour les droits des femmes, grande figure du féminisme, nous a quittés à l'âge de 96 ans. Elle nous laisse pour héritage *Ainsi soit-elle*, et l'idée que les droits des femmes sont sans cesse à conquérir et à consolider. Libre choix de sa vie, de sa sexualité, de sa contraception, dédramatisation de l'IVG, représentation des femmes dans la sphère publique sont autant de luttes qu'il nous appartient de poursuivre pour l'émancipation des femmes, fortes de l'exemple de Benoîte Groult.

## Antisémitisme

## Racisme impuni

Le compte Tweeter d'Henry de Lesquen a été clos par l'administrateur du site le 31 mai à la demande de la LICRA. Depuis des semaines, ce « petit candidat » à l'élection présidentielle se faisait remarquer par des publications à fort relent antisémite, s'étonnant ainsi par exemple de la « longévité » des rescapés de la Shoah. Ces propos nauséabonds sont d'autant plus scandaleux que Lesquen les tient sur une radio à large diffusion dont il est le président, et dont l'autorisation d'émettre n'a jamais été remise en cause. Alors que les grands médias et certains hommes politiques sont prompts à dénoncer le « djihadisme » supposé de certains intégristes musulmans, un grand silence règne autour de l'antisémitisme ordinaire et séculaire à l'extrême droite.

## Mayotte

## Chasse aux étrangers

Des opérations illégales d'expulsions d'étrangers et de français d'origine étrangère se succèdent à Mayotte, menées par la population locale. Des centaines de personnes expulsées campent à Mamoudzou, des dizaines d'enfants se retrouvent déscolarisés. Depuis plusieurs années, le SNES et la FSU-Mayotte agissent pour que les principes de la République française, État de droit, pays de l'égalité et de la fraternité, soient respectés. Les services de l'État doivent faire cesser immédiatement ces expulsions illégales, les personnes expulsées doivent être relogées et les enfants déplacés rescolarisés au plus vite, comme la loi l'ordonne, au risque d'aggraver encore la situation sécuritaire déjà explosive dans ce département.

# Le savoir comme refuge

Face aux expulsions successives et à l'errance difficile de milliers de migrants venus en France pour trouver asile, de nombreux citoyens se sont mobilisés. Rapidement, les cours de français mis en place à la demande des jeunes réfugiés ont fait naître chez une partie d'entre eux la volonté de reprendre les études.

Bernard Caillaud, membre du Resome, un réseau fondé pour les soutenir dans cette démarche, revient pour nous sur les enjeux de l'accueil des migrants dans les établissements d'enseignement supérieur.

**L'US Mag :** *Pouvez-vous vous présenter et nous dire comment vous vous êtes retrouvé à participer à Resome ?*

**Bernard Caillaud :** Je suis enseignant-chercheur en économie à l'École des Ponts et je travaille à la *Paris School of Economics* dans le cadre d'un partenariat scientifique entre plusieurs institutions dont l'École des Ponts et l'ENS Ulm. En septembre 2015, le directeur de l'ENS a informé enseignants, étudiants et administratifs de l'ouverture officielle d'un PEI (programme pour étudiants invités) qui s'adressait aux jeunes réfugiés étrangers. Dès le départ, l'administration de l'école s'est impliquée pour soutenir ce projet porté par les étudiants. Des trinômes ont été constitués : un étudiant étranger, un étudiant d'ENS et un tuteur enseignant ou administratif qui puisse servir de référent pour l'orientation et les démarches de la vie sociale en France. Personnellement, j'étais déjà sensibilisé par la condition des migrants car il y a un centre d'accueil près de chez moi. Ma compagne s'y était investie bénévolement et je me suis moi-même mis à y donner des cours de français langue étrangère. Mais j'ai dû arrêter au bout de six mois car préparer une heure de cours de FLE me demandait plus de temps qu'une heure de cours de master ! En revanche, je continue à être tuteur aujourd'hui et j'ai bien l'intention de poursuivre l'an prochain.

**L'US Mag :** *Quel est le lien entre Resome et ce PEI ?*

**B. C. :** Le programme de l'ENS est le précurseur du réseau. Au départ, l'impulsion vient d'étudiant-e-s normalien-ne-s qui se sont impliqué-e-s dans des cours d'alphabétisation auprès des réfugiés qui logeaient dans les locaux de l'ancien lycée Jean-Quarré du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris jusqu'à leur expulsion fin octobre 2015. Ils/elles ont rencontré une population de jeunes qui



**« Préparer une heure de cours de FLE me demandait plus de temps qu'une heure de cours de master ! »**

avaient suivi des études dans leur pays d'origine et avaient une appétence ou une aspiration à les reprendre. Ils/elles ont voulu faire en sorte que leur initiative puisse se prolonger dans des conditions moins précaires et ont obtenu l'aval du directeur de l'école pour ce faire. Le programme a rapidement fait des émules : Paris 8, Paris 13, EHESS, Paris 1, Sciences Po. Resome est le résultat de la mise en réseau de ces programmes locaux.

**L'US Mag :** *Quels sont les objectifs de cette mise en réseau ?*

**B. C. :** Il y en a plusieurs. D'abord le partage d'expérience, notamment en ce qui concerne les difficultés juridiques rencontrées par les étudiants étrangers et les connaissances à mettre en commun pour tenter de leur être utile. Ensuite, il y a une seconde raison, opérationnelle : bien orienter et aiguiller les étudiants selon leurs

choix vers les offres des différentes institutions d'enseignement supérieur. Je vais prendre l'exemple d'un des étudiants que je suis : il est afghan et voudrait reprendre des cours en management mais c'est impossible à l'ENS ou à la *Paris School of Economics* où j'enseigne. Je me suis mis en lien avec la faculté de Cergy, où un enseignant était prêt à ouvrir quelques places en licence d'économie pour des étudiants invités anglophones comme lui. D'où l'enjeu à entretenir des liens entre différents établissements d'enseignement supérieur qui sont membres de Resome mais aussi à en intégrer davantage.

**L'US Mag :** *Pouvez-vous nous expliquer ce que vous faites concrètement en tant que tuteur ?*

**B. C. :** J'essaie d'avoir une fonction de suivi et d'encadrement. Je vois régulièrement deux étudiants aux profils différents depuis plusieurs mois. Le premier est soudanais et s'intéresse à la psychologie clinique, le second est afghan, et, comme je l'ai dit, se projette dans le

domaine du marketing et de la gestion. Ils ont chacun environ 25 ans. J'ai des rendez-vous réguliers avec eux – quand ils ne sont pas absents – avant leurs cours de FLE, assurés par des étudiants de l'ENS. Je pensais au départ qu'après quelques discussions je pourrais les orienter au sujet de leur cursus. Mais je me suis vite rendu compte que la réalité serait beaucoup plus compliquée que ça. L'étudiant soudanais est arabophone et il n'y a que depuis mars que nous parvenons à communiquer dans des conditions optimales. Il n'a apparemment que peu de connaissances en psychologie et ne pourra dans l'immédiat entamer des études d'infirmier que s'il réussit à surmonter rapidement la barrière de la langue. Il est déterminé dans son projet mais la question du financement de ses études n'est toujours pas réglée. Concernant l'étudiant afghan, il a clairement des notions dans les domaines

qu'il affectionne. Il a aussi de grandes compétences d'organisateur, de négociateur et d'homme d'affaires. Il a déjà une idée pour sa carrière professionnelle : monter une boutique en ligne où il vendrait des bijoux produits en Afghanistan.

Mon action s'est finalement un peu déportée par rapport à ce que j'avais imaginé au départ : je leur offre une interaction avec quelqu'un qui s'intéresse à ce qu'ils ont dans la tête et à comment ils peuvent mettre leurs projets en pratique. J'ai par exemple proposé à l'étudiant soudanais d'écrire en tant qu'universitaire français au doyen de sa faculté d'origine à Khartoum pour obtenir des preuves de son niveau de formation à faire valoir ici. Mais c'était une fausse bonne idée et c'est en cela notamment qu'appartenir au Resome est utile : on m'a fait savoir que ma démarche pouvait alerter les autorités locales soudanaises de l'exil de mon étudiant et exposer sa famille à des représailles potentielles. Je peux jouer le rôle de référent, en écrivant une lettre de

### « Une partie de la jeune génération prend les devants et fait vivre concrètement une démarche d'accueil qui s'oppose à une vision de la France comme citadelle assiégée »

recommandation pour un dossier de régularisation. C'est une contribution mais ce n'est pas déterminant. Ça l'est beaucoup moins en tout cas que quand le directeur de l'ENS décide de soutenir publiquement un étudiant expulsable alors qu'il est prévu qu'il débute une thèse de philosophie dans son école. J'ai enfin alerté les étudiant-e-s de l'ENS que l'étudiant afghan que j'accompagne était dans une phase difficile juste avant un entretien déterminant avec l'OPFRA et ils-elles se sont rapproché-e-s de lui.

#### L'US Mag : Que pouvez-vous nous dire sur le rôle des étudiants des universités d'accueil dans les trinômes qui sont constitués ?

B. C. : Ils sont très investis dans les cours de FLE mais aussi dans tout ce qui relève de la socialisation des étudiants invités, ce qui est aussi un moyen efficace pour leur permettre d'acquérir la langue de leur pays d'accueil. Ils organisent des sorties, des fêtes, des repas (Noël et fin d'année). Le fait qu'ils soient de la même génération facilite la création de liens de proximité. À l'ENS, une semaine internationale a été organisée avec pour thème le Soudan, et des étudiants étrangers sont intervenus pour présenter les caractéristiques de leur pays. Tout est fait pour encourager la mise en place de différents types de forums



© RESOME / Olympe Bisot

d'expression pour les étudiants invités avec les autres étudiants.

#### L'US Mag : Quel bilan provisoire tirez-vous de cette initiative ?

B. C. : Concernant les points les moins satisfaisants, on peut dire que sur une soixantaine d'étudiants invités, seulement 20 à 30 % sont aptes à reprendre des études supérieures en France en septembre prochain. Il faut avouer que le volontarisme louable concernant les cours de FLE ne peut pas compenser le manque de professionnalisme – j'en ai

fait moi-même l'expérience – pour des jeunes étrangers dont le problème numéro un est l'absence de maîtrise de notre langue. Il faudrait par ailleurs que les administrations des établissements d'enseignement supérieur s'impliquent encore davantage et fassent pression concernant les conditions de séjour des étudiants étrangers. Qui sait ? Cela pourrait peut être aboutir à une évolution positive de la législation à ce sujet.

Pour les points positifs, une partie de la jeune génération prend les devants et fait vivre concrètement une démarche d'accueil qui s'oppose à une vision de la France comme citadelle assiégée qui est

malheureusement diffusée largement dans notre pays. Sur le plan humain, cela extrait les jeunes réfugiés de l'asservissement de la vie au jour le jour, certains parvenant même à se projeter dans l'avenir. Le Resome existe depuis peu mais joue déjà un rôle utile et doit gagner en notoriété (une tribune dans *Le Monde* est parue il y a peu), se développer en gagnant de nouveaux membres dans les institutions de l'ESR et se structurer davantage pour peser.

#### L'US Mag : Comment envisagez-vous la poursuite de votre investissement au sein du réseau ?

B. C. : Je compte continuer à suivre les deux étudiants dont je suis le tuteur l'an prochain, et pourquoi pas un troisième. Plus largement, j'essaie de faire en sorte que l'École des Ponts rejoigne officiellement le Resome. Je me suis rendu compte que de nombreux jeunes réfugiés soudanais avaient du fait de leur formation antérieure un profil de techniciens ou d'ingénieurs et qu'ils bénéficieraient grandement des apports de cette école si elle s'investissait dans cette initiative, d'autant plus que leur pays d'origine, s'ils font le choix d'y retourner un jour, aura grandement besoin de forces vives pour reconstruire ses infrastructures. Je me suis mis en lien avec l'association « Dévelop'Ponts », animée par des étudiantes de cette école qui s'intéressent aux questions de codéveloppement et donnent des cours de français. Il faut savoir par ailleurs que l'École des Ponts accueille traditionnellement de nombreux étudiants étrangers et qu'il a par conséquent un département de FLE où travaillent plusieurs enseignants. J'ai donc participé à l'assemblée générale des étudiants qu'elles ont convoquée pour les sensibiliser au projet de Resome. Je suis également en lien avec le directeur de l'école et j'ai bon espoir que son administration décide à terme officiellement de s'investir. ■

Entretien réalisé par Grégory Bekhtari



© Fotolia.com/Dastik

**ALLEMAGNE.** Depuis quelques années la GEW, principal syndicat de l'éducation allemand, s'est saisie de l'importante question de la scolarisation des réfugiés, en travaillant sur tous les aspects de leur intégration.

## Scolariser les jeunes réfugiés, une question syndicale

Venus du Kosovo, de Libye, de Tunisie, d'Afghanistan et dernièrement de Syrie, plus de 800 000 réfugiés sont arrivés en Allemagne depuis deux ans, dont la moitié en âge d'être scolarisés. En octobre 2015, la GEW organisait une conférence à Berlin afin de définir les mesures à prendre et les besoins de financement. « Cette conférence a été préparée au plus haut niveau du syndicat, par notre présidente et le comité rassemblant les différents länder » nous explique Martina Schmerr, conseillère syndicale à la GEW.

Celle-ci a débouché sur un manifeste intitulé « Bildung kann nicht warten! » (*L'éducation ne peut pas attendre*) publié en février 2016, contenant des recommandations qui concernent tous les niveaux de l'éducation. De nombreux points y sont abordés : enseignement de l'allemand comme langue étrangère ou seconde, recrutement d'enseignants et de personnels supplémentaires dans les écoles, formation spécifique des personnels qui ont en charge les élèves réfugiés, mise en place de classes d'accueil à effectif réduit... Si les enseignants du pays ont été plutôt

favorables aux actions envisagées, une partie de la population s'inquiète toujours de l'arrivée des réfugiés.

### Combattre la peur, imposer nos valeurs

Les gouvernements de certains länder ont manifesté leur hostilité, des syndicalistes ont même reçu des menaces après la conférence de Berlin. La GEW a participé à l'information de l'opinion publique afin de déminer la peur irrationnelle des réfugiés et a œuvré sur le plan juridique pour sécuriser les titres de séjour. Le syndicat répond aussi aux questions que se posent les personnels et agit sur le terrain pour mettre en place les recommandations. « Nous préconisons de scolariser les jeunes le plus tôt possible après leur arrivée en Allemagne, mais certains länder posent des obstacles administratifs, afin de retarder cette scolarisation », nous dit Martina. Elle ajoute que le travail en équipe est important, incluant assistance



© Gina Sanders / Fotolia.com

et prise en charge psychologique. « Le problème aussi est que certains jeunes restent trois mois ici, trois mois là, ou rentrent dans leur pays, c'est à prendre en compte dans l'élaboration de notre programme éducatif. » La réflexion se poursuit, par exemple sur la reconnaissance des compétences des réfugiés enseignants pour leur permettre de trouver un emploi.

C'est donc une action de longue haleine que la GEW a menée. Elle est loin d'être terminée. Ce qui prouve le dynamisme et l'utilité du syndicalisme, bien en phase avec ses valeurs fondamentales. ■

Jean-Hervé Cohen, cohen@snes.edu

**ROUMANIE.** Le 1<sup>er</sup> juin 2016, à l'appel des organisations syndicales enseignantes dont la FSLE (Fédération des Syndicats Libres de l'Enseignement), une manifestation a rassemblé 15 000 personnes dans les rues de Bucarest.

## Des salaires enseignants dignes !



© DR

L'US a demandé à Adrian Voica, vice-président de la FLSE d'expliquer le sens de ce mouvement de protestation.

**L'US Mag :** *Quelles sont les raisons qui ont conduit à organiser une telle mobilisation ?*

**Adrian Voica :** Le mécontentement des enseignants roumains a atteint sa cote maximale. Les rémunérations actuelles et les écarts salariaux pratiqués sans fondements dans le secteur public font que les salaires les plus bas en Roumanie sont ceux des enseignants. Alors que dans la Constitution, l'enseignement constitue une priorité nationale, la classe politique continue de l'ignorer. Le salaire mensuel minimum brut est de 278 euros au 1<sup>er</sup> mai 2016.

Un enseignant qualifié en début de carrière perçoit 250 euros net et en fin de carrière 778 euros net. Par ailleurs, il faut savoir que le gouvernement n'a pas respecté son engagement d'allouer au moins 6 % du PIB à l'éducation. Il n'est que de 3 % actuellement.

**L'US Mag :** *Et pourtant, des négociations ont eu lieu entre le gouvernement et les syndicats enseignants sur la question salariale.*

**A. V. :** Certes, elles ont eu lieu mais elles se sont soldées par un échec. Le gouvernement technocrate accepte seulement une augmentation de 5 % à partir du 1<sup>er</sup> août 2016 et une autre de 5 % à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2017. Dans le secteur de la santé publique secoué par d'énormes scandales de corruption, le gouvernement a proposé des augmentations de l'ordre de 50 % !

**L'US Mag :** *Quelles mesures envisagez-vous pour maintenir la pression sur le gouvernement ?*

**A. V. :** Le degré de mécontentement et d'insatisfaction est tel chez les personnels que la FSLE met en débat le boycott des examens nationaux, à savoir « l'examen de capacité » (fin de l'enseignement secondaire) et le baccalauréat (fin d'études au lycée). ■

Propos recueillis par Odile Cordelier

**TUNISIE.** La réforme engagée par le gouvernement pour définir les contours d'un nouveau système éducatif va dans le bon sens. Notamment pour lutter contre toute forme d'obscurantisme.

# Vers un nouveau système éducatif

« **D**epuis la révolution de 2011, la jeune démocratie tunisienne doit affronter des forces obscurantistes, qui œuvrent jusque dans les écoles. *Les islamistes veulent attaquer notre révolution* », déclarait en janvier le ministre tunisien de l'éducation, en ouverture d'une assemblée des syndicats arabes de l'éducation, à Tunis. Le directeur des programmes du ministère ajoutait « *il faut rompre avec le discours professoral autoritaire, les approches pédagogiques doivent intégrer le travail de groupe, l'éducation à la résolution des problèmes, la pensée critique, les humanités et les arts* ». Une vision en phase avec la demande des syndicats enseignants de l'Union générale des travailleurs de Tunisie (UGTT) d'une refonte complète du système éducatif.



© Amine Ghribi / Flickr.com

gnement, du pré-primaire au secondaire. Elle est basée sur les principes d'enseignement public gratuit démocratique de qualité pour tous, avec l'objectif du développement de l'esprit critique chez les élèves. Des sous-comités ont été formés

pour élaborer des propositions, sur la vie scolaire, la direction d'établissement, le temps scolaire et les vacances, le système d'évaluation, la structure de l'enseignement et le système d'orientation, le rôle de l'enseignement professionnel et technique, les programmes et les objectifs pédagogiques.

Le Syndicat Général de l'Enseignement Secondaire (SGES) poursuit sa participation active au processus. Il tient à ce que la société tunisienne s'engage pleinement dans cette réforme et invite, avec les autres syndicats, le ministère à ne pas confondre vitesse et précipitation. « *Tout ce qui est lié à la réforme du système éducatif est une affaire nationale qui concerne tout le monde et non pas uniquement le ministère de l'éducation ; il faut attendre les résultats du dialogue national pour commencer à mettre les choses en place* », commente Nejib Sellami, responsable des relations internationales du SGES. ■

**Florian Lascroux**

## Une réforme en profondeur

Le dialogue national concernant la réforme du système éducatif, entamé en avril 2015 et dirigé par un comité national qui regroupe le ministère de l'éducation, l'UGTT représentée par les syndicats des secteurs de l'enseignement, et l'institut arabe des droits de l'Homme, se poursuit. La réforme va concerner tous les niveaux d'ensei-

**MALI.** Après 30 ans d'efforts, les syndicats maliens entrevoient enfin la résorption de la précarité. Un mouvement singulier qui a conjugué actions et coopération actives avec les autorités.

# Mieux formés, mieux rémunérés

**D**ans les années 80, le FMI et la Banque Mondiale ont imposé au Mali, comme dans d'autres pays d'Afrique, le recrutement de « volontaires ». Des enseignants d'horizons divers signaient un contrat pour l'année scolaire avec un salaire de misère et l'interdiction de créer un syndicat. Dans le même esprit, l'État malien a encouragé, à partir de 1998, des particuliers à ouvrir des « écoles communautaires », où les parents recrutent et paient les enseignants. Le Syndicat national de l'éducation et de la culture (SNEC) s'est toujours opposé à cette privatisation de l'école, qui doit être obligatoire et gratuite selon la Constitution malienne.

## Revendications syndicales

Au cours de son congrès de 2006, le SNEC a exigé la transformation des écoles communautaires en écoles publiques, ainsi que l'alignement du salaire des contractuels sur celui des fonction-

naires. Ces revendications ont permis au syndicat d'élargir son champ syndical.

En parallèle, avec le soutien du Syndicat des Enseignants Romands, de l'Internationale de l'Éducation et de l'ONG Oxfam, le SNEC a organisé des stages de formation pour les enseignants des écoles communautaires, sanctionnés par un diplôme délivré par le ministère de l'Éducation nationale.

C'est la combinaison de ce programme de formation et de la lutte syndicale qui a conduit l'État malien à entamer l'intégration sans concours des contractuels et des enseignants des écoles communautaires. « *Le principe semble maintenant acquis mais beaucoup reste encore à faire. Voilà pourquoi nous venons de commencer une négociation avec le gouvernement pour l'intégration définitive, car au rythme actuel, beaucoup d'enseignants risquent d'atteindre l'âge de la retraite sans avoir été intégrés à la fonction publique* », commente Maouloud Ben Kattrra, secrétaire général du SNEC. ■ **F. L.**

## Droits dans le monde

### Rapport de la CSI

L'affaiblissement des droits des travailleurs et des travailleuses dans la plupart des régions est aggravé par les multiples atteintes à la liberté d'expression et de réunion, selon l'Indice CSI des droits dans le monde 2016. Les restrictions à la liberté d'expression et de réunion, notamment dans certains pays, ont augmenté de 22 %, et des restrictions ont été enregistrées dans 50 pays sur les 141 faisant l'objet de l'enquête.

Rapport sur [www.ituc-csi.org/IMG/pdf/survey\\_ra\\_2016\\_fr.pdf](http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/survey_ra_2016_fr.pdf).

## Travail des enfants

# 168 millions

C'est le nombre d'enfants qui travaillent au lieu d'aller à l'école.

L'IE s'inquiète du nombre d'enfants réfugiés contraints de travailler, de se prostituer ou d'accepter un mariage précoce dans des pays d'accueil comme le Liban, la Jordanie ou la Turquie. En raison de la migration, des conflits et des crises, des dizaines de milliers d'enfants, y compris les enfants réfugiés, sont privés d'éducation et bon nombre d'entre eux n'ont d'autre choix pour survivre que de travailler.



© Bacheller Christian / Flickr.fr

## Europe

### Alter Summit

Avec d'autres partenaires, le réseau AS va organiser les 25 et 26 novembre à Bruxelles une conférence européenne pour les droits sociaux et syndicaux. À travers cette initiative, l'AS souhaite remettre la question sociale au centre du débat public européen. La définition d'axes communs d'action sera également à l'ordre du jour des débats.

## Portugal

### Défendre l'école publique

Tel est, au Portugal, le sujet d'une manifestation citoyenne à l'appel de 100 personnalités et du mouvement syndical enseignant dont la FENPROF à Lisbonne le 18 juin. Pour Manuela Mendonça, Secrétaire internationale, « *l'école publique est une école de toutes les couleurs* ».



## Chiffres

## Réseaux sociaux

- ▶ Sur 7,357 milliards d'habitants sur la planète, on dénombre **3,715 milliards d'internautes**.
- ▶ Sur 3,715 milliards d'internautes, **2,206 milliards** utilisent les réseaux sociaux chaque mois.
- ▶ Sur 2,206 milliards d'utilisateurs des réseaux sociaux, **1,925 milliard** sont actifs sur mobile.

## Twitter

- ▶ On dénombre **320 millions** de comptes dans le monde.
- ▶ En France, on comptabilise **6 millions d'utilisateurs** (55 % d'hommes et 45 % de femmes).
- ▶ **60 % des utilisateurs** ont moins de 35 ans (un tiers ont même moins de 25).
- ▶ **75 %** se connectent à Twitter avec leur mobile.

## #nuitdebout



## En réseaux

Début avril, les comptes Facebook et Twitter du mouvement comptabilisaient respectivement **27 000 abonnés et 15 000 followers**. Le 3 avril, le live mis en ligne sur Periscope par Rémy Buisine a été suivi par plus de **385 000 personnes** en cumulé sur les 5 heures de direct. Le live, c'est une sorte de reportage qui s'adapte aux remarques et aux suggestions des internautes, à travers un « tchat » publié sur l'écran : des interviews de militants, des panoramas ou des focus sur les revendications. Ces vidéos sont largement reprises sur les réseaux sociaux.

Le #nuitdebout a été posté **près de 270 000 fois**.

## Bibliographie

## En savoir plus

- ▶ (1) Maxime De Blasi, *Les réseaux sociaux comme leviers de mobilisation et de révolution* Le Monde.fr, 8 juillet 2011.
- ▶ (2) Véronique Moreau, *Internet et réseaux sociaux : les mobilisations massives sont surveillées de près*, rfi.fr, 26 janvier 2014.
- ▶ (3) Abderrahmane Amsidder, Fathallah Daghami & Farid Toumi, *La mobilisation sociale à l'ère des réseaux sociaux. Cas du Maroc*, ESSACHESS. *Journal for Communication Studies*, vol. 5 [1], n° 1 (2012), p. 151-161.
- ▶ (4) Hubert Guillaud, *Pourquoi les médias sociaux ne changent-ils pas le monde ?*, Internetactu.net, 31 mars 2016.

## RÉSEAUX SOCIAUX

## Des leviers pour les mobilisations sociales ?

Depuis les Printemps arabes, il est devenu commun de constater le rôle prégnant des réseaux sociaux dans les mobilisations citoyennes. Mais Facebook, Twitter et C<sup>ie</sup> sont-ils vraiment à même de susciter, d'amplifier, voire de structurer les mouvements sociaux ?

Depuis les Printemps arabes de 2011, pas un mouvement citoyen, en Europe et dans le monde, n'a pu se passer des réseaux sociaux, des Indignés de la Puerta del Sol aux activistes d'*Occupy* aux États-Unis. En France, les réseaux sociaux, s'ils permettaient jusqu'à peu de propager, comme ailleurs, informations et analyses, n'avaient pas joué de rôle aussi central.

Le mouvement contre la loi Travail marque en la matière une rupture nette. La pétition lancée par Caroline De Haas et qui a rassemblé en quelques semaines plus d'un million de signatures, a puissamment contribué à amplifier la mobilisation ce printemps. Nuit debout a depuis pris le relais et force est de constater que les activistes de la place de la République se sont systématiquement appuyés sur les réseaux sociaux pour diffuser leurs activités et leurs idées. On pense à la diffusion des AG sur Periscope, aux nombreuses vidéos postées sur les réseaux sociaux, ainsi qu'au compte Twitter « Nuit debout » auquel sont abonnées 21 000 personnes...

## Les raisons d'un succès

La modernité technique de tels outils de communication entre évidemment en résonance avec la modernité démocratique revendiquée par les jeunes générations. Cela s'est vérifié lors des révolutions arabes. On argue également de la réactivité de ces moyens de communication pour rendre compte de leur emploi de plus en plus massif par les militants.

Toutefois, on ne comprend pas ce recours massif aux réseaux sociaux si on ne le met pas en lien avec les dysfonctionnements de nos sociétés. Si les médias alternatifs se développent, c'est précisément parce que la méfiance envers les médias traditionnels est en passe d'atteindre un point de non-retour. De même, la réactivité de tels médias n'a rien d'une vertu en soi pour leurs adeptes.

La défiance envers les médias dominants et les autorités constituées est certainement le terreau politico-culturel qui permet l'essor militant sans précédent des médias sociaux à travers toute la planète. C'est évident pour les pays subissant le joug dictatorial où le monde médiatique dépend étroitement des régimes en place. Mais c'est également vrai dans les démocraties occidentales où la plupart des vecteurs d'information appartiennent à une poignée de grands groupes financiers. Comme le signale justement un internaute Maxime De Blasi, cet effet déstabilisateur qu'ont aujourd'hui les



réseaux sociaux « a toujours été l'apanage des médias émergents. Le livre d'imprimerie et sa diffusion propagèrent les idées de la réforme, le foisonnement et la lecture des journaux et feuilles d'opinion jouèrent un rôle dans les révolutions du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles »<sup>(1)</sup>. La défiance envers les autorités a pour corollaire la confiance qui peut s'établir entre activistes adeptes des médias alternatifs. Selon le chercheur Fabien Lorch, « il faut qu'il y ait de la confiance pour que le message se diffuse et de la confiance pour que les personnes se mobilisent »<sup>(2)</sup>.

## Questions en suspens

L'effectivité du partage d'information n'est pas forcément synonyme d'entrée dans l'action militante. Dans une enquête sur le rôle des réseaux sociaux lors du mouvement dit « du 20 février » 2011 contre le régime de Mohammed VI, trois sociologues laissent par exemple entendre que les internautes marocains avaient été « plus spectateurs qu'acteurs »<sup>(3)</sup> de la mobilisation sociale.

Comment expliquer cette contradiction entre cette propension à l'apathie et « l'effet levier » dont sont manifestement capables les réseaux sociaux dans les mobilisations sociales et citoyennes ? Pour Maxime De Blasi, « cet effet est binaire à l'image du simpliste "j'aime" de Facebook et qu'il se concilie difficilement avec la complexité des réponses à apporter aux problèmes contemporains »<sup>(1)</sup>. C'est à une conclusion similaire qu'aboutit le journaliste Hubert Guillaud : « si les médias sociaux ont fourni un carburant aux mobilisations spontanées, ils n'ont pas aidé à construire un changement social durable et réfléchi, c'est-à-dire des actions collectives coordonnées »<sup>(4)</sup>.

Rubrique réalisée par Jean-François Claudon

**LAUS**  
L'UNIVERSITÉ  
SYNDICALISTE

**SPÉCIAL  
FESTIVALS**

## Arrêt sur Rêves

Le temps des vacances, c'est le temps du lapin. On regarde à droite, à gauche, tout en restant assis pour un voyage immobile aux itinéraires d'une inquiétante familiarité remplis de surprises, de réflexions étranges qui permettent de mettre ce monde à distance pour le voir tel qu'il est. Un arrêt nécessaire pour se ressourcer, se penser et se projeter ailleurs, dans la musique, la littérature, le polar, le théâtre, le cinéma sans craindre la déception partie prenante des découvertes. Le choix est ouvert. Pour rêver aux possibles, pour sortir du travail contraint et respirer le grand air de la liberté. Temps de festivals pour s'inonder d'idées nouvelles et les faire resplendir au soleil des créations. Temps de l'émoi, de l'éveil de nos consciences, de rencontres, de celles qui sont inoubliables...

Mettre l'imagination au pouvoir pour repousser toutes les limites de ce monde en train de basculer sans que les politiques n'en prennent la dimension, engoncés qu'ils sont dans le passé décomposé et recomposé sans vision de l'avenir. Tous les arts vivants, même privés de subventions, invitent à entrer dans d'autres univers pour redécouvrir le sens de notre commune humanité, loin des divisions factices. L'apport d'autres cultures est nécessaire pour permettre à la culture française de vivre et de prospérer. L'enfermement dans une identité fantasmée ne peut servir qu'à l'extrême droite. Rêvons collectivement d'un monde fraternel fermenté par le souffle puissant et irrépessible de la démocratie pour vaincre cette barbarie qui monte...



- |   |   |
|---|---|
| 1 Marciac ..... p. 48                                       | 23 Les Nuits secrètes ..... p. 51                               |
| 2 Junas ..... p. 48   | 24 Le festival « Les Suds » ..... p. 51                         |
| 3 Crest jazz vocal ..... p. 49                              | 25 Festival de musique classique de Saintes ..... p. 51         |
| 4 Parfum de Jazz ..... p. 49                                | 26 Barjac m'en chante ..... p. 51                               |
| 5 Souillac en jazz ..... p. 49                              | 27 Convivencia ..... p. 52                                      |
| 6 Jazz à la Petite-Pierre ..... p. 49                       | 28 Tango par la côte en Bretagne ..... p. 52                    |
| 7 Saveurs jazz ..... p. 49                                  | 29 Le festival Teatro a Corte ..... p. 52                       |
| 8 Charlie jazz festival ..... p. 49                         | 30 Nuits de l'Enclave des Papes ..... p. 52                     |
| 9 Uzeste musical ..... p. 49                                | 31 Festival Mousson d'été ..... p. 52                           |
| 10 Jazz en baie ..... p. 49                                 | 32 NAVA ..... p. 52   |
| 11 Le festival des Musiques d'Ici et d'Ailleurs ..... p. 50 | 33 Festival Théâtre en Liberté #6 ..... p. 52                   |
| 12 Le festival Voix vives en Méditerranée ..... p. 50       | 34 Nadejda ..... p. 53  |
| 13 Les 29 <sup>es</sup> Rencontres Brel ..... p. 50         | 35 Résurgence, festival des arts vivants ..... p. 53            |
| 14 Le festival de Thau ..... p. 50                          | 36 Festival de cinéma de Douarnenez ..... p. 53                 |
| 15 Le festival de Montignac ..... p. 50                     | 37 Le festival international du film de La Rochelle ..... p. 53 |
| 16 Le festival de Confolens ..... p. 50                     | 38 Les États généraux du film documentaire ..... p. 53          |
| 17 Festival country de Craponne-sur-Arzon ..... p. 50       | 39 Festival Paris Quartier d'été ..... p. 54                    |
| 18 Le festival « Het Lindeboom » ..... p. 50                | 40 Festival sur Lignon ..... p. 54                              |
| 19 Festival de musique des Arcs ..... p. 51                 | 41 Septembre musical de l'Orne ..... p. 54                      |
| 20 Le festival de Bourgogne du Sud ..... p. 51              | 42 Les Nuits de Nacre de Tulle ..... p. 54                      |
| 21 Le Freakshow Festival ..... p. 51                        | 43 Festival Ecaussystème ..... p. 54                            |
| 22 Le festival MIMI ..... p. 51                             | 44 American Jazz Festiv'Halles ..... p. 54                      |

**LES FESTIVALS DE JAZZ RESTENT NOMBREUX** malgré la baisse des subventions et des attaques répétées contre le statut des intermittents. 200 recensés pour cet été, 800 pour toute l'année et

## Découvrir

Les festivals de jazz, comme tous les autres, sont de dimensions variables. Ils vont de un jour à deux semaines. Un des plus importants, celui de Vienne

**MARCIAC (32)**, le nom sonne désormais comme synonyme de jazz. Jean-Louis Guilhaumon, qui fut longtemps le maire de la commune et le principal du collège où il a créé un atelier jazz pour permettre aux élèves en difficulté de renouer les fils d'une scolarité éclatée, est le responsable de Jazz in Marciac. Wynton Marsalis (le parrain du festival) sera omniprésent et donnera un master class aux élèves de l'atelier. Le plus grand festival de l'été, subventionné notamment par Airbus. À découvrir absolument, le saxophoniste, coqueluche des médias américains, Kamasi Washington. Le chapiteau est de plus en plus long d'année en année pour entendre des vedettes incontestées. Toute la fine fleur présente dans les tournées d'été affluera dans le petit village de Marciac. Mon conseil : s'asseoir place de l'Hôtel-de-Ville tous les jours à partir de midi, prendre l'apéritif pour entendre des musiciens et des groupes connus et inconnus. Un programme démentiel. **► Réduc'SNES**



• Du 29/07 au 15/08, 0892 690 277, [www.jazzinmarciac.com](http://www.jazzinmarciac.com)

**JUNAS (30)** est un petit village situé entre le Gard et l'Hérault. Il est connu pour sa pierre qui se retrouve dans les constructions de Nîmes, dont la Maison Carrée. Traditionnellement le festival invite un pays ou une province pour faire découvrir leur jazz particulier. Ce n'est plus le cas. Cette 23<sup>e</sup> édition est marquée par un programme plus éclectique allant de Paolo Fresu à Jacques Schwarz-Bart. Les concerts ont lieu dans les carrières, endroit magique où les pierres semblent participer aux créations. Elles connaissent tout du jazz, elles se souviennent de tous les concerts. Comme l'an dernier, les concerts commenceront dans les arènes de Vauvert. À découvrir encore cette année une horde de hautbois et les musiciens de Montpellier. Des concerts gratuits au Temple avec ses vitraux refaits par Daniel Humair. Des rencontres avec les élèves ont



seulement en France. Pourtant certains disparaissent, notamment ceux de la Seyne-sur-Mer qui organisaient, au Fort Napoléon, des rencontres musicales autour de la salsa et du jazz. Il reste qu'un festival de jazz coûte moins cher que tous les autres types de festivals. Du coup, il s'en crée tous les ans.

## les présents des jazz

(près de Lyon) a commencé fin juin pour se terminer le 15/07. Un programme éclectique qui fait la part belle à la variété au détriment du jazz. Marciac, du 29/07 au 15/08, est en train de suivre la même voie. Les « petits » festivals, notamment ceux d'Alsace - La Petite Pierre du 5 au 15/08 et Colmar du 12 au 17/09 - sont indispensables. L'automne suivra avec d'autres rencontres notamment « Jazz à La Villette » du 30/08 au 11 septembre.

lieu toute l'année, et un mini-camp musical sera organisé du 20 au 23/07, un travail d'éducation populaire nécessaire pour faire connaître cette musique.

Une innovation : l'affiche a été réalisée par SUNRA, artiste contemporain installé à Montpellier. **Réduc'SNES**

• Du 15 au 23/07, 04 66 80 30 27, [www.jazzajunas.fr](http://www.jazzajunas.fr)

**CREST JAZZ VOCAL (26)** organise sa 41<sup>e</sup> édition. Là encore, c'est une association de bénévoles qui a pris en charge l'organisation de cette manifestation. La Drôme n'est pas un département très fréquenté, sauf par les Drômois et les Hollandais. Une des raisons peut-être pour lesquelles ce festival reste relativement inconnu. Il faut dire qu'il souffre de la concurrence de son grand voisin, Marciac. Le clou de cette année sera la rencontre du Emile Parisien - saxophoniste - Quartet avec Michel Portal, 81 printemps aux prunes, Eric Truffaz, une soirée blues... Comme d'habitude, le concours jazz vocal, les stages et... tous les jours, du mardi 2, avec le film *Philadelphian Story*, au samedi 6 août, conférences de Nicolas Béniers sur *Les villes du jazz*, cette année Philadelphie et Pittsburgh. **Réduc'SNES**



• Du 29/07 au 6/08, [www.crestjazzvocal.com](http://www.crestjazzvocal.com)

**PARFUM DE JAZZ** prend la suite chronologique de Crest Jazz Vocal pour faire respirer les senteurs de la Drôme provençale. Il fête sa 18<sup>e</sup> édition, avec 9 concerts à Buis-les-Baronnies et à Tricastin. Du jazz New Orleans - une bonne idée -, des invités d'honneur : Michel Portal, Daniel Humair, Didier Lockwood, Manu Dibango, des hommages à Bessie Smith - l'impératrice du blues -, Louis Armstrong et Frank Sinatra. 40 concerts gratuits en journée, des apéros swing sur les places d'une dizaine de communes. **Réduc'SNES**

• Du 15 au 27/08, [www.parfumdejazz.com](http://www.parfumdejazz.com)



**SOUILLAC (46) EN JAZZ** se sous-titre *Festival Sim Copans* en mémoire de celui qui fut le créateur, après la Seconde Guerre mondiale, des émissions de jazz à la RTF. Son histoire est émaillée de grands noms : Memphis Slim, Art Blakey, Kenny Clarke, Michel Portal, Dianne Reeves, Archie Shepp... Comme à l'habitude, des concerts gratuits sur les places et dans les rues toute la semaine, une randonnée jazz nocturne et un repas champêtre. Pour la grande scène, le saxophoniste Jacques Schwarz-Bart, le pianiste Omar Sosa, le trompettiste Dave Douglas. Un moyen de découvrir le Lot et le jazz. **Réduc'SNES**



• Du 16 au 23/07, 05 65 33 22 00, [www.souillacenjazz.fr](http://www.souillacenjazz.fr)

**JAZZ À LA PETITE-PIERRE (67)** pour ce festival intitulé au Grès du jazz. Comme chaque été, le jazz s'invite dans les Vosges du Nord. Dianne Reeves, Franck Wolf, Kamasi Washington, Maceo Parker, Stanley Clarke, Rhoda Scott seront, entre autres, à l'affiche. Ils représentent un large éventail des musiques liées au jazz. **Réduc'SNES**



• Du 5 au 15/08, [www.festival-augresdujazz.com](http://www.festival-augresdujazz.com)

**SAVEURS JAZZ**, 7<sup>e</sup> édition à Segré (49), se déploiera sur deux scènes pour 23 concerts dont un gratuit. Il bénéficie d'une programmation due au trompettiste Nicolas Folmer avec des créations et installations originales comme la sieste musicale, le cabaret œnologique et la découverte de groupes locaux. On pourra voir et écouter John McLaughlin, Richard Bona, Elephant Tuba Horde, Pierrick Pedron, Avishai Cohen... **Réduc'SNES**



• Du 6 au 10/07, [www.saveursjazzfestival.com](http://www.saveursjazzfestival.com)

Le partenariat « Réduc'SNES » permet aux syndiqués, sur réservation et présentation de leur carte, de bénéficier de tarifs préférentiels dans de nombreux festivals de l'été, comme dans plus de 100 théâtres et lieux culturels toute l'année.

Présentation sur

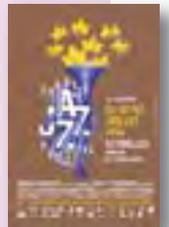
[www.snes.edu/-Culture-.html](http://www.snes.edu/-Culture-.html)

Ils sont signalés dans ce cahier par le pictogramme **Réduc'SNES**

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site.

### EN VRAC

**CHARLIE JAZZ FESTIVAL**, comme chaque année, se tient à Vitrolles pour changer l'image de la ville. Le jazz permet l'ouverture, la lutte contre toutes les exclusions, pour une musique de liberté et de fraternité. Cette année, il fête ses 19 ans, sous les platanes, en compagnie du Stéphane Belmondo Trio, de la chanteuse superbe Cécile McLorin, Vincent Peirani, John McLaughlin... Des brass bands, des fanfares permettront à la fête de s'épanouir. Le développement durable, comme pour la plupart des festivals, ne sera pas oublié. **Réduc'SNES**



• Du 1<sup>er</sup> au 3/07, [www.charliejazzfestival.com](http://www.charliejazzfestival.com)

**UZESTE MUSICAL** est un anti-festival. Bernard Lubat, son anti-organisateur et âme damnée, l'a voulu convivial, festif, associant publics et musiciens. Il a déjà fait faillite. Il renaît de ses cendres. Il faut participer à cette vie et du jazz et du Sud-Ouest. Programme à venir. **Réduc'SNES**



• Du 1<sup>er</sup> au 5 août, pour tout savoir, [www.cie-lubat.org](http://www.cie-lubat.org)

**JAZZ EN BAIE** couvre les villes de Granville, Avranches et une grande partie de la Manche (50). Un festival qui commence à prendre ses marques. Pas de grandes vedettes cette année mais des musiciens qui ont quelque chose à dire comme Stanley Clarke, bassiste virtuose qui conduira un grand orchestre, Nicolas Folmer, trompettiste subtil, Robin McKelle, chanteuse évoluant entre jazz et soul music, Maceo Parker, saxophoniste à la musique funk, Eric Lelann, trompettiste revenu de loin, Benny Golson qui se fait raconteur d'histoires plutôt que saxophoniste, Eric Truffaz... **Réduc'SNES**



• Du 5 au 15/08, 02 33 49 90 76, [www.jazzenbaie.com](http://www.jazzenbaie.com)

**LES FESTIVALS DE MUSIQUE** restent très présents et très diversifiés. La plupart d'entre eux sont pourtant menacés. Les collectivités territoriales, confrontées à la diminution des crédits d'État, ont tendance à réduire les subventions à la culture. Des festivals sont supprimés. D'autres, en général plus petits, naissent en faisant appel au bénévolat. Ci-dessous un échantillon est proposé, vous en découvrirez beaucoup d'autres sur votre route, que ce soit la chanson française, le rock, la country, le tango... et la musique classique. Les organisateurs vous feront partager leurs envies pour en faire vos découvertes. Ils ont besoin de vous !

## Voyage dans toutes les musiques

### LE FESTIVAL DES MUSIQUES D'ICI ET D'AILLEURS

offre pendant quatre semaines 60 concerts, en accès libre et gratuit à Châlons-en-Champagne et aux alentours. Les mots qui résument le festival sont découverte, rencontre et métissage. La création est l'élément primordial des choix de programmation, qui fait surtout appel à des artistes jeunes ancrés dans leur patrimoine, mais cherchant à produire la musique de notre temps et qui deviendront peut-être les grands noms de demain. Du 15 au 17 juillet Mia 3J propose trois jours de concerts réservés aux talents féminins et des rencontres au Jard Anglais. La résidence musicale cette année a été confiée à l'artiste rémois Vivien Trelcat, alias John Grape. ▶

• Du 2 au 31/07, [www.musiques-ici-ailleurs.com](http://www.musiques-ici-ailleurs.com)



### FESTIVAL VOIX VIVES EN MÉDITERRANÉE.

Festival de poésie au théâtre de la Mer et au jardin du Château-d'Eau à Sète. Une centaine de poètes invités, venus de France, d'Afrique du Nord, des Balkans, et de beaucoup plus loin, 650 rencontres poétiques et musicales, 75 rendez-vous quotidiens dans des jardins, publics ou privés, sur les places, dans les rues elles-mêmes

transformées pour quelques jours en jardins, sur le brise-lame, au théâtre de la Mer, en bateau... Trois concerts au théâtre de la Mer : Tiken Jah Fakoly le 23, Pierre Perret le 25 et Missa Criolla par l'ensemble La Chimera le 27. L'ouverture du festival aura lieu le vendredi 22 juillet à 21 h 30 dans

le jardin du Château-d'Eau avec le spectacle *Poésicales 2016*, une création du Festival réunissant de nombreux poètes et artistes invités, mêlant musique des voix et des langues en une grande fête de la poésie. ▶

• Du 22 au 30/07, 04 99 04 72 51  
[www.sete.voixvivesmediterranee.com](http://www.sete.voixvivesmediterranee.com)



### LES 29<sup>ES</sup> RENCONTRES BREL.

À Saint-Pierre-de-Chartreuse (38), dans un lieu où Brel avait acheté une bergerie qu'il fréquenta de nombreuses années, ces rencontres sont devenues un des festivals de référence de la chanson francophone et des musiques actuelles. Dick Annegarn se produira le



mardi et le mercredi à l'Église de Saint-Hugues. Sous le chapiteau on pourra naviguer de la musique tzigane avec les Chiccos and the Gypsies aux tambours du Bronx en passant par Manu Dibango, Yuri Buenaventura et La Rue Ketanou. La scène Découverte offre son espace aux jeunes talents comme Païaka, Pan, Nabil Baly. Le dimanche sera dédié aux spectacles de rue dans le village de Saint-Pierre avec entre autres une fanfare et un spectacle de Bô Dance. ▶ **Réduc'SNES**

• Du 19 au 24/07, [www.rencontresbrel.com](http://www.rencontresbrel.com)

### LE FESTIVAL DE THAU

se veut un lieu ouvert à toutes les musiques du monde pour lesquelles il a développé un centre de création, le Silo. Itinérant, il permet de découvrir la lagune de Thau avec des concerts à Mèze, Bouzigues et l'Abbaye de Valmagne, et propose des modes de transport alternatifs pour les lieux non accessibles en transports en commun. Au programme cette année, les plus belles voix du Mali avec Rokia Traoré et les Amazones d'Afrique Mariam Doumbia et Mamani Keita, mais aussi la Myriam Makeba des Caraïbes, Calypso Rose. Festival éclectique, il accueille aussi le Erik Truffaz quartet, aux frontières du jazz et de la pop instrumentale, et Angélique Ionatos. ▶ **Réduc'SNES**

• Du 18 au 24/07, [www.festivaldethau.com](http://www.festivaldethau.com)



### LE FESTIVAL DE MONTIGNAC (24),

sur les bords de la Vézère, nous emmène aux quatre coins du monde avec des groupes de danseurs et musiciens venus d'Argentine, d'Australie, de Côte d'Ivoire, d'Espagne, de France, d'Iran, du Mexique, de Slovaquie, de Tahiti, du Tatarstan et des États-Unis. Une soirée originale et festive autour du jazz, associant le festival Cultures au cœur de Montignac et le festival du Périgord noir, rassemblera un brass-band de la Nouvelle-Orléans – Coolbone – et la chanteuse Aurore Voilqué. Toute la semaine la ville est en fête avec des animations de rue. Chaque soir à 18 h 30 un apéro-concert permet les rencontres. Il y a aussi un stage de flamenco, des projections de films,



des débats, des bodegas. Le dimanche, un grand spectacle se terminant par un feu d'artifice rassemble tous les groupes. ▶ **Réduc'SNES**

• Du 25 au 31/07  
[www.festivaldemontignac.asso.org](http://www.festivaldemontignac.asso.org)

### LE FESTIVAL DE CONFOLENS (16),

au cœur du Poitou-Charentes, rassemble près de 400 artistes, danseurs et musiciens venus du monde entier. Il prône la paix dans le monde par la reconnaissance de la diversité culturelle. On pourra y admirer des groupes venus d'Ukraine, du Portugal, de Finlande, de République tchèque, Porto Rico, Guatemala, Bangladesh, Chili et Burundi, Tahiti, de France aussi. Le soir des galas nous entraînent aux quatre coins du monde, des chants de marins bretons aux chants et danses des Andes, en passant par les tambours du Burundi et les danses tahitiennes. Il y a aussi des spectacles gratuits, des ateliers de danse et des rencontres qui avec les stands d'artisanat contribuent à faire entrer la ville dans la fête. ▶

• Du 10 au 15/08, [www.festivaldeconfolens.com](http://www.festivaldeconfolens.com)



### FESTIVAL COUNTRY DE CRAPONNE-SUR-ARZON

accueille depuis 1993 les meilleurs artistes américains et européens du genre. Il est désormais reconnu aux États-Unis, où il a reçu quatre récompenses de meilleur festival européen. Dans un amphithéâtre en plein air, une quinzaine de groupes et chanteurs feront entendre la musique country traditionnelle ou moderne, avec, entre autres, les Américains The Western

Flyers, Kinsey Rose et Curtis Grimes, l'Irlandais Nathan Carter et le Français Sanseverino. Le festival *off* anime le bourg dans la journée à partir du 27 juillet avec des concerts gratuits, un repas concert, de la *line dance* et une exposition de voitures américaines. ▶ **Réduc'SNES**

• 29, 30 et 31/07, Craponne-sur-Arzon,  
[www.Festivaldecraponne.com](http://www.Festivaldecraponne.com)

### LE FESTIVAL « HET LINDEBOOM »

est le premier festival de musiques traditionnelles du Nord-Pas-de-Calais. Il se déroule dans un



parc, est entièrement gratuit et offre quatre jours de fête, de musique, de danse et de convivialité. Pour cette quinzième année, des groupes à découvrir ou retrouver comme Sakanotes, Effet du Logis, les Falamands Caval'trad et le trio d'Hoore, un métissage de musiques basque et gasconne avec Xarneege, le Breton Denez Prigent et des musiques irlandaises avec les groupes Buzz Buddies, Lunasa. En clôture, le Celtic Social Club offrira une cure de jouvence à des mélodies celtiques anciennes et un moment festif avec le bal du dimanche. ▶

• Du 21 au 24/07, parc Galamé, rue G.-Dereudre, 59279 Loon-Plage, [www.het-lindeboom.org](http://www.het-lindeboom.org)

## FESTIVAL DE MUSIQUE DES ARCS.

La 43<sup>e</sup> édition de l'Académie-Festival des Arcs, consacré à la musique de chambre, présentera plus de 60 artistes pour trois semaines de concerts exceptionnels et gratuits. En 2016, « le groupe des 6 » qui réunit dans les années 1920 Milhaud, Auric, Durey, Tailleferre, Poulenc et Honegger sera au centre de la programmation. Comme tous les ans, Bach sera à l'honneur une journée entière, Schubert, Mendelssohn, Brahms, Dutilleul auront leur place. Le pianiste et compositeur français Jean-Frédéric Neuburger, artiste en résidence, interprétera une dizaine de ses œuvres dont une création mondiale, commande du festival. Le festival propose aussi des ateliers, des projections, un luthier, des concerts jeune public, une offre touristique hors norme dans un cadre naturel unique, à Bourg-Saint-Maurice, face au mont Blanc. ▶

• 18/07 au 3/08, 14, rue de Surène, 75008 Paris, 01 40 07 11 48, [www.festivaldesarcs.com](http://www.festivaldesarcs.com)



## LE FESTIVAL DE BOURGOGNE DU SUD

propose un week-end musical à l'Église de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf avec, le 9 juillet, un concert de clarinettes (Bach, Telemann, Vivaldi) et une soirée musiques traditionnelles du Massif central le 10 juillet. Du 12 au 21 août, « Musiques en lumière » proposera un spectacle de théâtre musical Qohélet tiré de l'Écclésiaste dans différentes églises de la Bourgogne du Sud. ▶ **Réduc'SNES**

• [www.facebook.com/FestivalDeBourgogneDuSud](http://www.facebook.com/FestivalDeBourgogneDuSud)

## LE FREAKSHOW FESTIVAL

se déroulera du 26 au 28/08 à Gigors dans la Drôme. Il est consacré aux musiques extrêmes et décalées (noise, punk, garage, cold wave...) et invite des artistes et groupes internationaux maîtres du genre, tous ravis comme le public



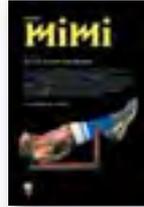
de se retrouver dans ce lieu magique au fond d'un vallon comme coupé du monde moderne ! Les soirées s'achèvent avec des DJs sets endiablés... parfait pour aller rejoindre sa tente plantée à côté dans un champ enviro-nnant... électrique et envoûtant. ▶

• [www.freakshow-festival.com/index.html](http://www.freakshow-festival.com/index.html)

## LE FESTIVAL MIMI

organisé par l'AMI né en 1985, se déroule sur les îles du Frioul à Marseille du 1<sup>er</sup> au 10/07, il est présenté comme suit : « L'UEFA (Union des Écouteurs au Frioul et Ailleurs) lève le voile sur la composition de l'équipe FC MIMI 2016. Voici la liste des quinze joueurs sélectionnés pour cette 31<sup>e</sup> saison », un mélange d'artistes et de collectifs chiliens, américains ou sud-africains qui tous déchiffrent de nouveaux territoires musicaux dans un cadre extraordinaire, l'hôpital Caroline. ▶

• [www.amicentre.biz/la-programmation-969.html](http://www.amicentre.biz/la-programmation-969.html)



## LES NUITS SECRÈTES

festival de musique, Aulnoye-Aymeries (59). Depuis 15 ans, de la fin d'après-midi au petit matin dans cette belle ville du bassin de la Sambre, les nuits secrètes offrent trois jours particuliers et très riches. La grande scène et le jardin accueilleront des artistes qui comptent : Souchon et Voulzy, Mickey 3D, Feu ! Chatterton, Ludwig Von 88... La botte secrète des Nuits est surtout les parcours. Des chanceux montent dans un bus sans savoir ce qu'ils vont voir. En petit comité, ils voyagent en transports en commun, voient et vibrent grâce aux sons et à la beauté des paysages. ▶

• Du 29 au 31/07, [www.lesnuitssecretes.com](http://www.lesnuitssecretes.com)

## LE FESTIVAL « LES SUDS »

est né en 1996 à l'initiative de professionnels et de passionnés de culture méditerranéenne. Depuis, chaque été, pendant sept jours et six nuits, de 10 heures à 4 heures du matin, le festival accueille 60 000 spectateurs qui assistent à 60 concerts et rencontres musicales et peuvent participer à une quarantaine de stages et master classes en chant, musique et danse.

Cette 21<sup>e</sup> édition du festival se partagera entre des concerts intimistes dans la Cour de l'archevêché, les grandioses soirées *Suds* au Théâtre antique, les *Nuits des forges* au parc des anciens ateliers SNCF, des manifestations données sur les places de la ville et des concerts sous les étoiles avec les DJs repérés des Musiques du Monde. Aux scènes installées dans le centre-ville, il faut ajouter des apéros-



découvertes, des siestes musicales, des salons de musique, des créations avec les Musées, le concert du 14 juillet, tables rondes, débats, projections de films... La Tunisie sera représentée (Dorsaf Hamadi, Anouar Brahem), la Colombie (Youri Buenventura), les Balkans (Emir Kusturica), le Mali, le Cameroun, l'Andalousie, le Portugal et... la Provence, avec le quartet Uei pour ne citer qu'eux... ▶

• Arles, du 11 au 17/07, réservation et information : [www.suds-arles.com](http://www.suds-arles.com) et sur [www.digitick.com](http://www.digitick.com)

## L'ÉDITION 2016 DU FESTIVAL DE MUSIQUE CLASSIQUE DE SAINTES

se fait sous le signe des retrouvailles : Véronique Gens, qui n'avait pas chanté à Saintes depuis plus de 20 ans, retrouvera le public de la magnifique Abbaye aux Dames, et les Vêpres de Monteverdi, qui n'avaient pas retenti dans l'abbatiale depuis 30 ans, résonneront de nouveau. Les interprètes sont toujours d'aussi haute tenue, avec, notamment, Philippe Herreweghe qui dirigera la 6<sup>e</sup> Symphonie de Bruckner. ▶

• Du 8 au 16/07, [www.abbayeauxdames.org/festival-de-saintes/edition-2016](http://www.abbayeauxdames.org/festival-de-saintes/edition-2016)



## BARJAC M'EN CHANTE (GARD)

Héritier des vingt années de « Chansons de parole », dont Jean Ferrat fut le président d'honneur, ce festival a changé de nom avec le départ du grand artiste Jofroi qui en assurait la direction artistique. L'esprit en est conservé avec l'association « Chant libre » qui préside à sa destinée et convivialité via son nouveau directeur artistique Jean-Claude Barena. La renommée de Barjac est emblématique à travers toute la francophonie, d'une chanson engagée, libre et intemporelle, à l'écart des produits hyper-médiatisés et des grandes foires de la musique... pour faire rêver et penser ! L'extraordinaire parolier (et chanteur) que fut Allain Leprest sera de nouveau à l'honneur avec le spectacle que lui consacre Philippe Torreton, juste avant Michèle Bernard en trio. On pourra y retrouver aussi de nombreux autres artistes, auteurs-compositeurs et interprètes familiers de Barjac comme la pétulante Agnès Bihl, Romain Didier... et beaucoup d'autres moins connus. Les concerts à dominante « jeune public » s'ajoutent à ceux sous chapiteau et aux deux spectacles d'artistes confirmés se succédant chaque soir sur la grande scène de 650 places. Rencontres, animations musicales de rue, « apéros thème de midi Cèze », une exposition – consacrée cette année à Jean Ferrat –, une scène ouverte chaque soir, une nocturne festive en clôture avec « Les grandes bouches » animant un « bal républicain »... ▶ **Réduc'SNES**

• Du 30/07 au 4/08, [www.barjacmenchante.org](http://www.barjacmenchante.org), 07 60 38 66 41.



## EN VRAC

**CONVIVENCIA** est un festival navigant sur le Canal du Midi. Des péniches viennent à la rencontre du public lors d'étapes musicales gratuites, dans les départements de la Garonne, de l'Aude et de l'Hérault. Lors des escales, des concerts aux styles variés sont donnés du pont de la péniche, et le public s'installe sur les berges, aménagées pour l'occasion dans un esprit convivial : guinguettes, espaces transats... **D**

• Du 30/06 au 4/08, [www.convivencia.eu](http://www.convivencia.eu)

## TANGO PAR LA CÔTE EN BRETAGNE.

Ce festival itinérant initié par des collègues fête cette année ses 10 ans avec de nombreux artistes : Hyperion, Silencio, Tango Sonos, la chanteuse Ana Karina Rossi, Diego Trosman et Facundo Torres et des DJs différents chaque soir. Les maestros Claudia Miazzo & Jean-Paul Padovani, Malika Pitou-Nicolier & Haris Mihail, Sandra Messina & Ricardo Calvo, Claire & Dario Da Silva. Chaque jour des ateliers pour danseurs de tous niveaux, des Milongas chaque soir et de grands orchestres. **D**

**Réduc'SNES**

• 29/07 au 7/08, 06 59 51 33 80, [www.tango-a-la-mer.com](http://www.tango-a-la-mer.com)

## LE VRAC DU VRAC

À découvrir ou à ne pas rater :

**D** Carla Bley sera en trio avec Steeve Swallow, bassiste et compagnon d'icelle, et Andy Sheppard, saxophoniste, pour interpréter les thèmes de son dernier album (ECM/Universal).

**D** Kamasi Washington, dont nous parlons dans les pages jazz, sera en tournée en France passant du jazz à Vienne à la Petite-Pierre. La presse américaine ne tarit pas d'éloges sur son premier album de trois CD, *The Epic*.

**D** Le festival Jazz Pote aura lieu dans le théâtre en bois de Thionville pour fêter, du 1<sup>er</sup> au 10 juillet, sa 12<sup>e</sup> édition avec Carla Bley, Daniel Humair, Murat Oztürk...

**D** Le guitariste Marc Ducret, pour la première fois depuis longtemps, sera présent dans les festivals de l'été, notamment sur la scène de l'Astrada à Jazz in Marciac.

**DÉBUTANTS BALBUTIANTS OU CONFIRMÉS**, ces festivals vous proposent de l'art vivant. Tout simplement « là et maintenant ». Un lieu, un spectacle, un public. Les lieux sélectionnés mettent à l'honneur des régions rurales où les représentations théâtrales et les concerts ne durent que le temps d'un été. Ces festivités sont le résultat d'un long travail bénévole - souvent initié par des

## Illustration et défense

**LE FESTIVAL TEATRO A CORTE** accueille cette année dix-neuf compagnies venues de six pays différents au cours de deux grands week-ends dans le cadre des plus belles résidences de la famille de Savoie, à Turin et dans ses alentours. Théâtre visuel, danse,



cirque contemporain, performances et installations, magie alterneront avec pour le final le spectacle pyrotechnique du groupe F. Certains projets ont spécialement été créés pour les sites où ils sont présentés, d'autres accueillent des compagnies reconnues internationalement comme la Compagnie anglaise Wired Aerial Theatre ou la chorégraphe espagnole Vero Cendoya qui transformera le jardin du Castello di Racconigi en terrain de foot pour une partie surprenante. Présentés dans des lieux magnifiques, ces spectacles créent des émotions qui laissent dans l'esprit des spectateurs des souvenirs ineffaçables. **D**

• Du 7 au 10/07 et du 13 au 17/07, informations : [info@teatroacorte.it](mailto:info@teatroacorte.it), réservations : +39 011 511 94 09, [www.teatroacorte.it](http://www.teatroacorte.it)

## NUITS DE L'ENCLAVE DES PAGES.

Ce festival de théâtre a invité pour cette édition 2016 des artistes reconnus, Shirley et Dino, Jean-Claude Penchenat entre autres. Il propose, outre une soirée Jean-Claude Grumberg, des pièces de Théophile Gautier, Molière, Shakespeare

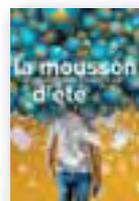


et Queneau. Il accueille aussi un dramaturge en résidence, Stéphane Jaubertie, dont la pièce *Une chenille dans le cœur* sera jouée le 25 juillet. La compagnie « À présent », dirigée par Adeline Arias et Mathieu Béguier, et la compagnie « 7<sup>e</sup> ciel », dirigée par Marie Provence, également en résidence, présenteront leur travail et participent à des actions culturelles en direction du jeune public. En plus des spectacles, des animations de rues, des lectures et des spectacles gratuits sont offerts au public. **D**

• Du 15 au 31/07, hôtel de ville, 84602 Valréas Cedex, 04 90 28 12 51, [www.nuits-enclave.com](http://www.nuits-enclave.com)

## FESTIVAL MOUSSON D'ÉTÉ,

à Pont-à-Mousson (54), pour la 22<sup>e</sup> année, sous l'impulsion de son fondateur renommé, Michel Didym. Il rassemble, le temps d'une semaine, des auteurs internationaux contemporains émergents, leurs traducteurs, des metteurs en scène, des acteurs confirmés et un public curieux. Le tout à l'Abbaye des Prémontrés, lieu remarquable situé entre Nancy et Metz. Venus de toute l'Europe, ces auteurs proposent d'entendre leurs rêves inédits, leurs utopies, leurs engagements, leurs réflexions. Un événement majeur pour la découverte, la formation et la promotion des nouvelles écritures dramatiques. Au cœur du festival et en parallèle aux lectures, rencontres, spectacles et autres conférences... L'Université d'été. Des ateliers matinaux offrent à 75 personnes, venues



de toute l'Europe, la possibilité d'une formation *in situ*. **D**

**Réduc'SNES**

• Gratuité sur lectures publiques, du 23 au 29/08, [www.mec.org](http://www.mec.org), 03 83 81 20 22, [festivaldelamousson@gmail.com](mailto:festivaldelamousson@gmail.com)

## NAVA (NOUVEAUX AUTEURS EN VALLÉE D'AUDE).

À Limoux et dans son environnement en vallée d'Aude, autour de Jean-Marie Besset, Gilbert Désveaux, Philippe Harrouard, Jérôme Réveillère, puis Chantal Meyer-Plantureux, Régis de Martrin-Donos, se construit, pour la 15<sup>e</sup> année, un festival de théâtre. Il



se veut le reflet du monde d'aujourd'hui pour révéler les auteurs de demain en leur donnant une tribune, un laboratoire, une rampe de lancement, une première audience test. Il joue aussi un rôle de désenclavement culturel d'une région. Cet été, en avant-première de leur production nationale, cinq pièces en lecture-spectacle, chacune en adéquation avec un lieu différent choisi dans la vallée de l'Aude et les environs immédiats. **D** **Réduc'SNES**

• Du 21 au 27/07, [www.festivalnava.com/presentation](http://www.festivalnava.com/presentation), 04 68 31 11 82

## FESTIVAL THÉÂTRE EN LIBERTÉ #6.

À Montferrier-sur-Lez (34), dans le cadre magnifique des Terrasses du château de ce petit village surplombant la plaine de Montpellier, ce festival a accru son audience au fil des cinq premières années, tout en conservant son caractère accueillant et chaleureux. Il continue à per-

collègues - qui dure toute l'année et s'ancre sur un territoire. Un travail de fourmi et de titan ! Il faut récolter des subventions, obtenir le soutien des élus locaux, solliciter des artistes, tout en restant fidèle à son rêve initial pour le rendre réel. Trop souvent, l'équilibre financier est précaire et certaines productions sont jouées à perte. L'énergie et le plaisir restent intacts. Alors rendons-leur la monnaie de leur pièce !

## du théâtre vivant

mettre principalement de découvrir la parole de jeunes artistes, de jeunes compagnies questionnant notre présent. Certains le font par des textes classiques mis en scène de manière contemporaine, d'autres au travers de textes contemporains, sous des formes artistiques variées, créations théâtrales, chorégraphiques, musicales, chant lyrique, marionnette, jeune public... Huit spectacles théâtraux, dont quatre « petites formes » - répétées et créées sur place sur la thématique « Tartuffe(rit/ri(e)s) » en entrée libre -, une exposition d'arts plastiques, des rencontres avec les artistes, un labyrinthe d'écriture - « Paroles de Spectateurs » -, deux concerts seront au programme. Les mises en scène sont signées Fanny Garin, Tommy Luminet, Daniel Monino, Marie-Sophie Moret, Angèle Peyrade, Simon Rembado, Jérémy Ridel... dont certains sont aussi auteurs-es et parfois comédiens-nes... ▶



• Du 5 au 7/08, [www.theatreenliberte.fr](http://www.theatreenliberte.fr), 07 85 02 34 81, [billetterie@theatreenliberte.fr](mailto:billetterie@theatreenliberte.fr)

Réduite'SNES

• Du 5 au 7/08, [www.theatreenliberte.fr](http://www.theatreenliberte.fr), 07 85 02 34 81, [billetterie@theatreenliberte.fr](mailto:billetterie@theatreenliberte.fr)

**NADEJDA.** Jacques Kraemer, qui fonda, puis dirigea et anima pendant plus de 20 ans le Théâtre Populaire de



Lorraine, avant d'installer sa compagnie à Chartres (nous avons particulièrement salué les qualités de *Agnès 68* en 2008, de *Prométhée 2071* en 2010, de *Kassandra Fukushima* en

2012... présentés aussi en Avignon), poursuit un travail de création théâtrale de grande qualité en prise avec la réalité et l'histoire contemporaine. Créé en 2015, ce spectacle est conçu à partir des textes du grand poète Ossip Mandelstam - victime du goulag stalinien en 1938 - et de l'histoire vraie de sa femme Nadejda qui sauva les textes de son mari en les apprenant par cœur (*Contre tout espoir*, publié clandestinement dans les années 1970)... interprétée par Aline Karnauch. ▶

Réduite'SNES

• 9 au 23/07, 11 heures, salle Roquille, rue Roquille, Avignon, 06 77 82 80 75, [compagnie.jacques.kraemer@wanadoo.fr](mailto:compagnie.jacques.kraemer@wanadoo.fr)

**RÉSURGENCE, FESTIVAL DES ARTS VIVANTS.** Ici, pas de « tête d'affiche » mais des spectacles variés et choisis avec soin pour être partagés, proposés par une vingtaine de compagnies investissant les rues de Lodève (34) et proposant plus de trente spectacles et concerts pour la plupart repris plusieurs fois pour faciliter les découvertes. La programmation 2016 explore tous les registres : l'énergie virtuose du bal d'Impérial Orphéon ou le chant envoûtant d'Anass Habib, l'imaginaire de la C<sup>ie</sup> Caramantran ou une déambulation sensible avec la C<sup>e</sup> La Hurlante, l'émerveillement spectaculaire avec le cirque Rouages ou le cabaret forain de la Famille Goldini. ▶



• 21 au 24/07, [www.festival-resurgence.fr](http://www.festival-resurgence.fr), 04 11 95 01 74, [billetterie-resurgence@lodevois-etlarzac.fr](mailto:billetterie-resurgence@lodevois-etlarzac.fr), gratuité pour la plupart des spectacles.

• 21 au 24/07, [www.festival-resurgence.fr](http://www.festival-resurgence.fr), 04 11 95 01 74, [billetterie-resurgence@lodevois-etlarzac.fr](mailto:billetterie-resurgence@lodevois-etlarzac.fr), gratuité pour la plupart des spectacles.

## Cinéma

**FESTIVAL DE CINÉMA DE DOUARNENEZ.** Tous les ans, ce festival choisit un pays dont il va faire connaître la richesse cinématographique. Cette année, pour



la 39<sup>e</sup> édition, c'est la Turquie qui est à l'honneur. Des débats, une exposition, des concerts complètent la programmation. Outre cette programmation ciblée sur le cinéma turc, le festival promet aussi une sélection de films produits ou réalisés en Bretagne, en association avec le festival Le Grand Cru Bretagne 2016, et poursuit un travail entrepris avec le Monde des Sourds. ▶

• Du 19 au 27/08, 13, rue Michel-de-Nobletz, 29100 Douarnenez, [www.festival-douarnenez.com](http://www.festival-douarnenez.com)

**LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LA ROCHELLE** se tiendra du 1<sup>er</sup> au 10 juillet dans les cinémas de la ville. Dans sa programmation copieuse et variée, on notera les rétrospectives des œuvres de Jean Vigo et Carl Dreyer ainsi qu'un hommage au comédien italien Alberto Sordi. Trois cinéastes contemporains seront à l'honneur : Alain Guiraudie avec l'intégrale de sa filmographie, Barbet Schroeder avec la projection de quatorze de ses films et Frédérick Wiseman. La section « Découvertes » mettra les femmes à l'honneur avec la programmation des films de six cinéastes turques. Parmi les documentaires animés on pourra revoir des œuvres célèbres - *Valse avec Bachir*, *L'image manquante*, *Persépolis* ou *La sociologue et l'ourson* - et de nombreux inédits. « Ici et ailleurs » proposera 44 films venus du monde entier



lent des documentaires venus du monde entier et le soir à 21 h 30 une séance en plein air propose des films plus grand public. Deux ateliers, sur réservation, sont consacrés à des questions contemporaines de cinéma. *Route du Doc* s'intéresse à la création brésilienne des dernières années, *Histoire de Doc* à des films sur l'Espagne de la guerre civile. « Expériences du regard » explore la création cinématographique francophone de l'année et « Doc Monde » offre une vitrine à une quinzaine de films de réalisateurs issus des formations organisées par Ardèche-Images. Des restaurants et des cafés s'installent partout dans le village offrant des espaces de discussion animés. ▶

• Du 1<sup>er</sup> au 10/07, [www.festival-larochelle.org](http://www.festival-larochelle.org)

**LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU FILM DOCUMENTAIRE** se tiendront, comme chaque année, dans le village ardéchois de Lussas. Chaque jour, cinq salles accueillent



• Du 21 au 27/08, [www.lussasdoc.org](http://www.lussasdoc.org)

**CETTE DERNIÈRE PAGE** est transversale pour évoquer toutes les sortes de festivals, sans réussir à être exhaustif, mais pour vous donner l'envie de découvrir d'autres horizons, d'autres domaines, d'errer, de s'arrêter au hasard des rencontres.

## L'été ne sera pas triste

### FESTIVAL PARIS QUARTIER D'ÉTÉ.

La 27<sup>e</sup> édition sera la dernière de son fondateur, Patrice Martinet. Il se déroulera du 14 juillet au 7 août 2016 aux quatre coins de Paris et à la périphérie. De nombreuses manifestations seront en entrée



libre. Des centaines de spectacles plus tard, « Paris Quartier d'été » conçu au départ pour un public retenu dans la capitale pendant la période estivale, conserve ses qualités essentielles, sa vitalité, son exigence et son éclectisme. Il s'ouvrira le 14 juillet avec *La symphonie*

*fantastique* de Berlioz dans le Parc de la Butte du Chapeau Rouge (entrée libre). Fidèle à ses choix variés, il se poursuivra les 15 et 16 juillet à la résidence Queneau (entrée 32, rue Moussorgski, 18<sup>e</sup>) avec une « illumination », *Vorei tanto tornare a casa*, d'Ana Rigoli. Suivront *Les ballets confidentiels* au musée Picasso, les 15 et 16 juillet puis à la Bibliothèque historique de la Ville les 22 et 23 juillet. *Le petit psaume du matin*, chorégraphie de Joseph Nadj se donnera du 18 au 23 juillet au Centre culturel irlandais. Le programme comportera du théâtre avec *La Dispute* de Marivaux dans une mise en scène de Jacques Vincey au Théâtre 13. Il y aura une multitude d'autres manifestations à découvrir partout dans Paris et à la périphérie... ▶

• 10, bd Bonne-Nouvelle, 75010 Paris, rens. au 01 44 94 98 02, [paris@quartierdete.com](mailto:paris@quartierdete.com), billetterie : 01 44 94 98 02.

**FESTIVAL SUR LIGNON.** Ce festival propose une programmation éclectique, qui passe surtout par des concerts musique du monde, jazz, un spectacle de cabaret, de marionnettes... Il organise aussi une dégustation de miel, une randonnée pédestre... Les spectacles ont lieu dans la rue, dans des gîtes, des cafés, ou même chez des particuliers. Cette année, sont notamment invités : le duo



Tandjali (musique orientale), l'Impérial Orphéon (musique du monde), Micro Zen Orchestra (musique de... siestes), Agnès Bihl (cabaret), le Happy Hot Jazz band sextet, Evelyne Lohr (marionnettes) et deux duos de jazz, Mario Stanchev et Lionel Martin dont le dernier album rend hommage à Louis Moreau Gottschalk, *Jazz Before Jazz* (Cristal

Records) d'une part, Émile Parisien et Vincent Peirani d'autre part. ▶

• 11 au 14/08, mairie de Fay-sur-Lignon (Haute-Loire), Le Bourg, 43430 Fay-sur-Lignon, 04 78 62 86 79, [www.festivalsurlignon.org](http://www.festivalsurlignon.org)

### SEPTEMBRE MUSICAL DE L'ORNE.

Un festival de musique classique qui s'étale sur cinq week-ends du 2 septembre au 2 octobre, dans une région magnifique, le



Perche. Dix-neuf concerts en dix-neuf lieux de représentations dans les villes et villages de l'Orne, 600 artistes. Chœurs et ensembles vocaux, dont le chœur national d'Ukraine, piano (Jean-Bernard Pommier), cantatrice, petites formations et grands orchestres composent une programmation variée qui s'appuie aussi sur les ressources locales (orchestre régional de Normandie, chœur des moniales d'Argentan), et s'accompagne d'actions culturelles (comme assister aux répétitions) et de visites touristiques dans six lieux de prestige, châteaux, village remarquable, jardin botanique. Des *masters class* et des actions pédagogiques en direction des publics scolaires complètent le programme. ▶

• Du 2/09 au 2/10, 02 33 26 99 99 [www.septembre-musical.com](http://www.septembre-musical.com)

### LES NUITS DE NACRE, TULLE (19).

À Tulle, la tradition de l'accordéon est bien vivace et il existe encore un des derniers fabricants d'accordéons, la Manufacture d'Accordéons Maugein. Depuis 1998 sous sa forme actuelle, le festival « Nuits de Nacre », organisé par la Cité de l'Accordéon, propose une riche programmation : pas moins de 90 concerts dans toute la ville, dans les bars, sous chapiteaux, en salles, au théâtre et dans les rues et places. Lieu de rencontres humaines et musicales, ouvert aux répertoires les plus éclectiques sous les formes artistiques les plus diverses, les Nuits de Nacre 2016 seront dédiées au lien entre l'accordéon et les images. Invités, entre autres, Roland Romanelli qui a accompagné Barbara pendant vingt ans, Vincent



Peirani, qui se produira avec le saxophoniste Émile Parisien, Toucas Trio Vasco, Alain Bruel, François Thuillier... L'accordéon populaire sera porté par Éric Ballet, Sylvie Nauges, Fabien Veyriras. ▶

• 15 au 18/09, la Cité de l'Accordéon, 1 bis, rue du 19-Juin-1944, 19000 Tulle, 05 55 20 28 54, [www.nuitsdenacre.com](http://www.nuitsdenacre.com)

### FESTIVAL ECAUSSYSTÈME.

Aux confins du Lot, de la Corrèze et de la Dordogne, c'est à Gignac que se déroule le festival. La 14<sup>e</sup> édition s'inscrit à nouveau dans la démarche éco-citoyenne et solidaire qui le nourrit depuis sa création. Les journées seront animées par une scène *off* où se produiront de nombreux groupes, par un marché circuit court, biologique et commerce équitable, ainsi qu'une conférence sur les enjeux migratoires au XXI<sup>e</sup> siècle. La grande scène du festival verra, encore une fois, se produire de grands noms. The Avenir, Tryo, Ibrahim Maalouf, Dubioza Kolektiv, Emir Kusturica, Alpha Blondy, Alborosie, Synapson, Naâman, ainsi que les vainqueurs du tremplin The Mitchi Bitchi Bar et Wailing Trees, précéderont sur scène la légende Iggy Pop qui enflammera la prairie du Tournon le dimanche soir. ▶ **Réduc'SNES**



• 29, 30 et 31/07, [www.ecaussysteme.com](http://www.ecaussysteme.com), gratuit pour les moins de 10 ans.

### AMERICAN JAZZ FESTIVAL 'HALLES

se tient, pour la 25<sup>e</sup> année, dans l'ex-Trou des Halles entre soleil et crépuscule, au Sunset-Sunside. La scène sera partagée entre le trompettiste autiste Tom Harrel à la sonorité reconnaissable, le saxophoniste ténor Craig Handy perdu de vue depuis quelque temps, la pianiste-chef d'orchestre Toshiko Akiyoshi, le tromboniste virtuose Glenn Ferris, le batteur mélodiste Ari Hoening et quelques autres. Mention spéciale au retour de la chanteuse Michele Hendricks qui reprend sa carrière interrompue. Elle vient de publier un album d'hommage à Ella Fitzgerald chez Cristal Records. Paris vivra au rythme du jazz en permettant d'entendre des artistes confirmés et des nouveaux venus. ▶



• Du 8/07 au 18/08, 01 40 26 46 00, [www.sunset-sunside.com](http://www.sunset-sunside.com)

Ont participé à la rédaction de ce cahier spécial festivals : Nicolas Béniès, Sylvie Chardon, Francis Dubois, Philippe Laville, Stéphane Rio, Micheline Rousselet

# ASSURANCE SCOLAIRE

COLLÈGE/LYCÉE

Recommandée par la



La responsabilité civile ne couvre pas tout !

L'Assurance Scolaire MAE  
protège intégralement vos élèves.

## ENGAGEMENT N°3 : PROTÉGER CHAQUE MINUTE DE LA VIE DES ENFANTS

Une idée encore trop répandue laisse penser que la Responsabilité Civile suffit à protéger les enfants. C'est faux ! Elle les protège s'ils causent des dommages mais jamais lorsqu'ils sont victimes d'un accident.

L'Assurance Scolaire MAE protège intégralement vos élèves. Et c'est aussi une garantie pour vous, enseignants, dont la responsabilité peut parfois être engagée lorsqu'un accident survient et que votre élève n'est pas correctement assuré.

Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE s'engage pour que chaque famille puisse faire face de manière égale aux conséquences d'un accident.

Tous nos engagements sur [mae.fr](http://mae.fr)



MON PREMIER ASSUREUR

Pour toute information, contactez la MAE de votre département.

